

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

ÉTUDE DES RAPPORTS SOCIAUX DE SEXE DANS L'UNIVERS SPORTIF :
TRAJECTOIRES DE FEMMES SPORTIVES

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN SOCIOLOGIE

PAR
BÉATRICE LAVIGNE

MARS 2014

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Premièrement, un énorme merci à Francine Descarries, ma directrice de mémoire, professeure au département de sociologie de l'UQAM et directrice scientifique du RÉQEF, qui m'a toujours encouragée à continuer, qui m'a merveilleusement dirigée dans mon mémoire, mais surtout dans ma pensée féministe et qui m'a aidé à mettre des mots sur mon indignation.

Merci à mes ami-es et à ma famille qui m'ont fait parler de mes recherches quand j'en avais besoin, qui m'ont écoutée m'enthousiasmer, me plaindre ou m'outrager. Merci de m'avoir supportée dans cette rédaction qui fut plus longue que prévue. Un petit merci particulier à mon amie Chanel qui, malgré sa critique parfois virulente de l'université, a toujours été là et n'a jamais cessé de soutenir mon projet pour tranquillement s'ouvrir au féminisme.

Finalement et surtout, merci à ma mère qui m'a encouragée à faire du sport, n'importe lequel, et qui m'a montré que l'important c'était d'être soi-même, homme ou femme, sans distinction, et de ne jamais laisser la société ou les autres dicter ses choix. Merci de m'avoir poussée à tracer mon propre chemin. Tu es l'Albertine qui a réussi à dire à Thérèse comment se trouver une troisième voie, qu'entre le mariage et la rue, il y a toutes sortes de résistances.

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX.....	vi
RÉSUMÉ.....	vii
REMERCIEMENTS	2
LISTE DES TABLEAUX	6
RESUME.....	7
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I	
PROBLEMATIQUE.....	7
1.1 La division sexuelle du travail	7
1.2 Le sport et la société	8
1.3 Participation des femmes et division sexuelle dans le sport	9
1.4 Représentation des femmes (médiatisation, corps et féminité)	16

1.5 Intentions de recherche.....	28
1.6 Object de recherche et question de recherche	28

CHAPITRE II

MODELE D'ANALYSE	30
2.1 Cadre conceptuel.....	30
2.1.1 Rapports sociaux de sexe.....	30
2.1.2 Représentations sociales	38
2.2 Approche méthodologique	43
2.2.1 Trajectoires de vie.....	45
2.3 Population d'enquête.....	49
2.4 Les sports choisis	51
2.4.1 Le cheerleading	51
2.4.2 La savate boxe française	53
2.4.3 Pourquoi ces sports.....	55

CHAPITRE III

LE VECU SPORTIF DES CHEERLEADEUSES ET DES BOXEUSES : RESSEMBLANCES ET DIVERGENCES.....	56
3.1 Rapport au sport	56
3.1.1 Environnement sportif	57
3.1.2 Environnement non-sportif.....	58
3.1.3 Esprit de groupe	60
3.1.4 Socialisation par le sport.....	61
3.2 Division sexuelle dans le monde sportif.....	64
3.2.1 Hiérarchisation des sports : le cheerleading n'est pas un sport.....	65

3.2.2 Séparation : la boxe n'est pas pour les femmes	69
3.2.3 Discours sur les risques dans le sport	72
3.3. Infériorisation des athlètes féminines	73
CHAPITRE IV	
L'ENVIRONNEMENT ET LES STRUCTURES DU SPORT FEMININ	77
4.1 Les médias.....	77
4.1.2 Mise en scène du corps.....	83
4.2 Surféminisation	85
4.3 Frontière sexuée	87
4.3.1 De l'enfance à l'élite.....	90
4.3.2 Homosexualité	94
4.4 Rapport au féminisme.....	95
CONCLUSION	100
ANNEXE A	
GRILLE D'ENTRETIEN	104
ANNEXE B	
TABLEAU DES REpondantes	107
BIBLIOGRAPHIE	109

LISTE DES TABLEAUX

Tableau	Page
Tableau 1.1 : Niveau d'activité physique des Canadien-nes selon leur groupe d'âges	11
Tableau 1.2 : Répartition des femmes ne pratiquant aucun sport selon leur catégorie professionnelle	13

RÉSUMÉ

Traditionnellement, le sport était une activité réservée aux hommes, il était même inconcevable d'imaginer une femme sportive. Grâce aux mouvements des femmes, des luttes féministes, de la reconnaissance formelle de l'égalité des sexes et de femmes défiant les normes, il est possible aujourd'hui, dans une société comme le Québec, pour les femmes de faire du sport comme loisir autant que comme carrière. Bien que le nombre de femmes pratiquant un sport soit à la hausse, que les pratiques sportives semblent se démocratiser entraînant des écarts moins marqués entre les sexes tout comme entre les classes, il n'en demeure pas moins que d'importantes distinctions perdurent, notamment en ce qui a trait au choix des sports et aux types de pratiques sportives privilégiées par l'un et l'autre sexes. En effet, malgré l'ouverture du monde sportif aux femmes, de nombreuses inégalités persistent. Les femmes sont moins nombreuses que les hommes à faire du sport, elles ne pratiquent pas les mêmes sports et elles n'en tirent pas la même reconnaissance sociale. De manière générale, les athlètes professionnelles féminines gagnent beaucoup moins d'argent que leurs homologues masculins et elles n'attirent pas autant le regard médiatique. En ce sens, l'univers sportif demeure un monde d'hommes. Le sport est même un lieu de construction de la masculinité. En pratiquant un sport, les femmes doivent ainsi apprendre des manières dites masculines pour l'utilisation de leur corps, c'est-à-dire connaître une socialisation autre que celle « normalement » réservée aux femmes.

Dans le présent mémoire, nous utilisons la théorie féministe des rapports sociaux de sexes ainsi que le concept de représentations sociales afin d'observer la division sexuelle dans le sport. Plus précisément, nous étudions la trajectoire sportive de jeunes femmes afin de saisir leur expérience du monde sportif. Deux sports sont à l'étude : le cheerleading et la savate-boxe française. La comparaison de ces deux sports fort différents permet de constater l'existence de divers mécanismes influençant la pratique et le choix d'un sport, la présence de facteurs incitatifs ou dissuasifs, ainsi que les diverses expériences sportives des jeunes femmes selon leur sport. Les athlètes féminines sont souvent injustement oubliées ou négligées. Pourtant, nous ressentons chez les jeunes athlètes une incessante aspiration à la reconnaissance et un urgent besoin d'égalité, enfin.

Mots clés : Féminisme, sport, femmes, division sexuelle du travail, rapports sociaux de sexe, représentations sociales, discrimination sexuelle, stéréotypes sexuels.

INTRODUCTION

L'obtention du droit de vote et celle de l'égalité formelle de droits pour les femmes sont perçues souvent comme les grands acquis des luttes féministes et, parfois même, comme des acquis suffisants pour venir à bout des inégalités entre les hommes et les femmes. Pourtant, aujourd'hui encore, les femmes gagnent moins d'argent que les hommes, sont plus touchées par le chômage et le travail à temps partiel non choisi, elles sont moins nombreuses à occuper des postes de cadres, alors que la ghettoïsation des emplois féminins surdéterminent encore la distribution des femmes sur le marché du travail. La violence conjugale, le viol, l'exploitation sexuelle, la pornographie, les publicités sexistes, l'hypersexualisation, le harcèlement sexuel, le droit à l'avortement, les stéréotypes sexuels sont également tous des phénomènes qui affectent notre société et la vie de milliers de femmes et nous empêchent de croire que l'égalité des sexes est effectivement là. Depuis les 40 dernières années, les études féministes ont fait leur entrée dans les universités et documenté et dénoncé la division sexuelle du travail et les importantes discriminations sexuelles existantes à travers les sociétés tout comme l'androcentrisme des paradigmes dominants. De ces études sont nées la théorie féministe des rapports sociaux de sexe, dont les travaux de Christine Delphy (2001, 2009), Colette Guillaumin (1992) et Nicole-Claude Mathieu (1989) pour ne nommer qu'elles, sont essentiels sur le sujet. Ce concept permet de comprendre l'importance et l'impact de la division entre hommes et femmes dans toutes les sphères du social, et en particulier au sein de la famille et du marché du travail. Ainsi, une caractéristique importante des rapports sociaux est qu'ils ne se limitent pas à quelques champs sociaux spécifiques, mais, au contraire, traversent l'ensemble des institutions, des normes et des domaines du social dont l'univers sportif qui est le champ social concerné par la présente étude, alors qu'ils sont eux-mêmes en interaction constante avec les autres rapports sociaux de division et de hiérarchie.

Prenant appui sur les acquis de la théorie de la division sexuelle du travail, il a été en effet démontré qu'au-delà des caractéristiques physiques distinctives, plus que les facteurs physiques ou organiques, c'est davantage l'organisation sociale qui est à l'origine de la reconduction de la division sexuelle dans le sport notamment. En raison de l'importance que prend le corps dans les disciplines sportives, il est par ailleurs très tentant d'oublier les facteurs sociaux qui interviennent et de considérer ce domaine comme un milieu naturel d'expression de la masculinité, plutôt que d'y voir un lieu où est socialement construit cette masculinité. Bien que le sport ne soit pas un domaine d'études féministes aussi classique que la famille, la maternité, le travail, ce champ d'observation gagne depuis quelques années en popularité, peut-être justement parce qu'il incarne aussi concrètement que symboliquement une division sexuelle fortement prononcée, ce qui en fait un lieu d'investigation des rapports sociaux de sexe particulièrement pertinent.

Divers rapports sociaux et divisions sociales traversent le champ sportif. Originellement, les sports étaient réservés aux hommes des classes supérieures, seule l'élite masculine pouvait réellement se permettre des loisirs. Peu à peu le sport s'est ouvert et aujourd'hui dans notre société hommes et femmes de tous les milieux socio-économico-culturels peuvent y entrer. Pourtant cette démocratisation formelle du sport n'est pas si universelle qu'il y paraît de prime abord. Encore aujourd'hui certains sports demeurent élitistes, il suffit de penser à l'équitation, le tennis ou le golf pour comprendre que ces sports sont loin d'être aussi accessibles que la course ou le soccer, le prix des équipements et l'espace jouant un rôle dans l'accessibilité d'un sport. À cela s'ajoute, de façon encore plus marquée, les différences sexuelles.

En effet, les discriminations à l'égard des femmes dans l'univers sportif sont encore très nombreuses et engendrent de nombreuses situations inégalitaires. Par exemple, les femmes accédant au titre de sportive professionnelle sont particulièrement rares, l'élite sportive demeure quasiment réservée aux hommes. Il en est de même en ce qui concerne les postes d'entraîneur; il est rare de voir une équipe féminine de haut niveau être entraînée par une femme. Il est pour ainsi dire presque inutile de chercher une femme derrière le banc d'une

équipe masculine. Ainsi, si dans les sports à forte concentration féminine, 93% des entraîneurs sont des femmes, elles ne représentent que 1,8% du personnel d'entraîneur lorsqu'il s'agit de sport à forte concentration masculine. Dans cette foulée, une étude de 2008 du Ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport du Québec (Landry, 2008) constate que seulement 14% des entraîneurs sont des femmes et que celles-ci sont particulièrement concentrées dans les sports à forte majorité féminine. Cette statistique indique, pour le moins, l'important déséquilibre existant dans le nombre d'équipes sportives féminines par rapports au nombre d'équipes masculines au Québec.

Une autre importante manifestation des inégalités qui perdurent se situe au niveau du type de sports pratiqués. Alors qu'elles avaient été complètement mises de côté, il est vrai que les femmes ont désormais, dans plusieurs sociétés dont le Québec, investi massivement le domaine sportif. Toutefois, il est tout aussi évident qu'elles n'occupent pas tous les espaces sportifs. En effet, tout comme pour le monde de l'emploi, des barrières à l'entrée de certains sports perdurent et se traduisent par une certaine ghettoïsation des disciplines sportives féminines. Les femmes se retrouvent de fait très présentes dans certaines disciplines, telles la gymnastique, la natation, le yoga, etc., alors qu'elles sont beaucoup moins nombreuses dans d'autres champs sportifs, notamment dans les sports de combat, le football, le baseball et le hockey. Cette division sexuelle des sports jouent sur la pratique même du sport, mais également sur les représentations de ces sports autant que des sportives en général.

Cela étant, même lorsqu'une femme réussit à percer et à atteindre un niveau professionnel dans sa discipline sportive, elle risque toujours d'être l'objet d'un traitement différencié. Par exemple, le physique des athlètes féminines est souvent scruté à la loupe par les commentateurs sportifs et mis à l'avant-plan, comme si leur beauté était plus importante que les performances de ces athlètes. Les propos du journaliste sportif de la BBC, John Inverdale, concernant la récente victoire à Wimbledon de la joueuse de tennis française Marion Bartoli sont éloquentes, autant que choquants, sur cette question. Alors que Bartoli entraînait sur le terrain pour la finale et qu'une journaliste de la BBC commente l'énergie

qu'elle déploie en jouant, Inverdale commente plutôt le physique de la joueuse qui ne correspond pas, de toute évidence, à ses critères de beauté :

I just wonder if her dad, because he has obviously been the most influential person in her life, did say to her when she was 12, 13, 14 maybe, 'listen, you are never going to be, you know, a looker. You are never going to be somebody like a Sharapova, you're never going to be 5ft 11, you're never going to be somebody with long legs, so you have to compensate for that¹.

Exemple parmi d'autres, ce discours est révélateur du traitement médiatique différent accordé aux femmes : à ce que nous sachions, le physique d'Andy Murray, qui a gagné le lendemain la finale masculine, n'a pas été commenté en des termes similaires par Inverdale. Règle générale, pour les hommes, la beauté physique ne fait pas l'objet d'observation dans la description de leur performance. Dans le cas de Bartoli, il n'est pas sans pertinence d'ajouter que les propos d'Inverdale n'ont pas été condamnés par la BBC qui s'est contentée de timidement s'excuser auprès de la joueuse. Il est de savoir commun d'ailleurs, particulièrement au tennis, que les athlètes féminines bénéficient d'une plus forte exposition dans les médias, particulièrement au tennis, si elles ont de « belles jambes » et qu'elles subissent de fortes pressions sociales pour se conformer aux représentations de la féminité. C'est un peu le même phénomène qui explique l'existence de ligue de football où les femmes jouent en bikini. Un moyen d'attirer l'attention des médias qui autrement n'accorderait pas de couverture à ce sport.

Dans l'exemple qui nous intéresse, on remarquera également qu'en plus d'insulter Bartoli sur son physique et sa relation avec son père-entraîneur, John Inverdale introduit, entre les lignes, un doute sur le talent sportif de Sharapova, laissant entendre que c'est largement grâce à son physique que cette dernière a réussi dans le monde du tennis professionnel. En réponse à Inverdale, Bartoli lui dira qu'elle n'a jamais rêvé de se faire offrir des contrats de

¹ Enregistrement disponible sur <http://www.bbc.co.uk/news/uk-23214821>. Traduction : Je me demande si son père, parce qu'il est visiblement la personne la plus influente dans sa vie [son père est également son entraîneur], s'il lui a dit quand elle avait 12, 13, 14 ans peut-être, « écoute, tu ne seras jamais une beauté. Tu ne seras jamais quelqu'un comme Sharapova [joueuse de tennis reconnue entre autres pour son physique avantageux], tu ne feras jamais 5 pieds 11, tu ne seras jamais quelqu'un avec des longues jambes, tu as à compenser pour ça ».

mannequin, mais par contre qu'elle avait rêvé de gagner Wimbledon, lui rappelant par ce propos qu'en tant que joueuse de tennis ce qui compte pour elle et qui devrait compter pour les médias sportifs, c'est la manière dont elle joue et non pas son apparence. Car, lorsque la concentration sur l'image et les attributs physiques des sportives prend préséance sur la pratique sportive, les performances sportives des athlètes sont reléguées au second rang, altérant du fait même la représentation même du sport et des efforts qu'il demande. La moindre analyse sociologique permet dès lors de comprendre que le choix d'un sport pour les athlètes a peu à voir avec le hasard, mais relève largement d'un contexte social fortement marquée par une division sexuelle des pratiques largement acceptée, sinon perçue comme naturelle.

Le présent mémoire a pour objectif premier d'étudier comment les rapports sociaux de sexe, en tant que rapports de division et de hiérarchie, se traduisent dans le monde du sport et s'y reconfigurent. Le premier chapitre est consacré à la présentation de la problématique d'ensemble. Il y est question du sport féminin en général, comment celui-ci se distingue du sport masculin, des discriminations envers les athlètes féminines et des inégalités qu'elles vivent. À travers le concept de division sexuelle du travail, nous abordons les liens entre la société et le sport en général et de manière plus spécifique du sport féminin. Il sera question de la participation des femmes au sport; comment elles font du sport, où en font-elles, quels sports pratiquent-elles. En plus de la pratique effective des femmes, la division sexuelle dans le sport concerne également les représentations sociales. La question de la couverture médiatique des athlètes féminines est donc incontournable et est élaborée en liant les médias aux représentations sociales des sportives et des femmes dans la société. Finalement, l'exposé de nos intentions de recherches et de notre question de recherche conclue ce premier chapitre.

Le second chapitre expose notre cadre d'analyse. Dans un premier temps nous discutons des deux principaux concepts analytiques de recherches qui encadrent notre réflexion, soit celui de « rapports sociaux de sexe » et celui de « représentations sociales ». Le concept de trajectoire de vie, qui fait pont entre notre cadre théorique et nos choix méthodologiques,

est également introduit. Dans un second temps, sont présentées les informations relatives à la méthodologie qualitative retenue et au choix de l'échantillon des deux catégories de sportives auprès desquelles nous avons mené des entretiens, soit des cheerleadeuses et des boxeuses.

Dans les troisième et quatrième chapitres sont regroupés les résultats d'analyse et l'interprétation de ceux-ci. L'expérience des sportives selon leur vécu et leur ressenti fait l'objet du premier chapitre. Il y est question du rapport qu'elles entretiennent avec le sport, de leur expérience de la division sexuelle ainsi que de l'infériorisation des athlètes féminines telle qu'elles la vivent. Le quatrième chapitre, quant à lui, permet d'aborder la question de l'environnement social et structurel dans lequel les sportives évoluent. Y est traitée, dans un premier temps, la question des médias et celle de l'invisibilisation du sport féminin. Puis, il est fait état de la frontière sexuée dans les sports, comment celle-ci opère et façonne le domaine sportif, notamment par la construction et la reconduction de stéréotypes sexuels. Finalement, la question de la division sexuelle du travail et le rapport au féminisme que les athlètes rencontrées élaborent est soulevée au terme du chapitre.

CHAPITRE I

PROBLÉMATIQUE

Ce premier chapitre se concentre sur la division sexuelle dans le sport. Pour ce faire, une brève définition de ce que nous entendons par division sexuelle sera présentée, définition sur laquelle nous reviendrons plus en profondeur dans le chapitre suivant. Ensuite, nous regarderons le lien entre sport et société afin de voir comment le sport est une activité culturelle et sociale et donc pertinente pour étudier les rapports sociaux. Nous enchaînerons par la suite sur ce que l'on sait de cette division sexuelle dans le sport, comment elle se manifeste que ce soit au niveau des pratiques individuelles, des représentations ou encore de la médiatisation. Finalement, une interprétation des données recueillies nous mènera à la formulation de nos objectifs de recherche ainsi qu'à l'énoncé de notre question générale de recherche.

1.1 La division sexuelle du travail

La division sexuelle du travail repose sur deux principes : la division et la hiérarchie (Kergoat, 2009). Le principe de séparation opère en assignant aux hommes et aux femmes différentes tâches, les premiers se voient confier ce qui relève du travail productif, c'est-à-dire public, alors que ces dernières sont confinées au privé et à la sphère reproductive. À cette division s'ajoute un principe de hiérarchisation qui valorise les tâches masculines au détriment des tâches féminines. Cette division sexuelle du travail ne se limite pas à la seule sphère du travail, mais au contraire oriente et organise l'ensemble du social. Ainsi, le concept de division du travail ne se veut pas une explication naturaliste de la complémentarité des sexes, mais au contraire une explication matérialiste des mécanismes

de structuration des sociétés en termes de relation de pouvoir des hommes sur les femmes. (Kergoat, 2000, 2009). Puisque la division sexuelle du travail organise la société dans son ensemble, la logique qui la sous-tend traverse également l'ensemble de la société. Ainsi, dans tous les champs du social se retrouvent les principes de séparation et de hiérarchisation.

1.2 Le sport et la société

Il [le sport] se dévoile, en effet, à bien des égards comme un objet d'étude passionnant, en lui-même, mais aussi pour ce qu'il révèle sur la "Culture" qui le produit et sur la société qui le façonne. Norbert Élias n'estimait-il pas que le sport est un laboratoire privilégié pour l'analyse des rapports sociaux et pour l'examen de leur évolution? (Pociello, 1995 : 11).

C'est dans le suivi de cette idée, énoncée par Christian Pociello (1995), que nous avons choisi le sport comme objet d'observation pour étudier les manifestations et possiblement les transformations des rapports sociaux de sexe. Ce sujet nous intéresse premièrement en raison de la particularité de l'institution du sport et, deuxièmement, de l'importance de la division sexuelle dans celle-ci. En effet, le sport tout en étant une pratique culturelle, se développe dans la modernité comme un champ spécifique, indépendant. En s'inspirant de Pierre Bourdieu (1984), nous dirons que le sport moderne, dans sa relative autonomie sociale est un espace de jeu ayant sa logique propre qui se distancie des autres sphères du social. Toutefois, cette autonomie n'est que partielle puisque le sport demeure toujours ancré dans un contexte social donné. En d'autres mots, le sport moderne s'est constitué en un champ relativement autonome, à la frontière de plusieurs sphères sociales. Pour reprendre les mots du sociologue français, il s'agit d'« un champ de concurrence à l'intérieur duquel s'est trouvé défini le sport comme pratique spécifique, irréductible à un simple jeu rituel ou au divertissement festif. [...] un lieu de pratiques sociales tout à fait

particulières » (Bourdieu, 1984 : 175-176). De plus, Bourdieu ajoute que le sport, comme toutes pratiques sociales, est un lieu de luttes de classe et nous ajoutons également de luttes de sexe, que cela soit au niveau de sa pratique en soi, de sa production ou encore de sa consommation. Les divisions sociales traversant la société se retrouvent présentes dans les pratiques sportives, ce qui finalement les reproduit socialement.

1.3 Participation des femmes et division sexuelle dans le sport

Pascal Duret (2001) illustre bien le phénomène de la division sexuelle lorsqu'il rapporte les résultats d'enquêtes statistiques sur les pratiques sportives des Français : ainsi la probabilité d'être sportif augmente si l'on est un homme, diplômé, de moins de 30 ans et vivant en ville. Toutefois, depuis trente ans cette tendance tend à s'atténuer, sans toutefois complètement se résorber, le nombre d'individus pratiquant une activité sportive étant à la hausse, alors que la composition de l'univers sportif se diversifie. De ce point de vue, le changement le plus drastique dans le champ sportif des dernières décennies est l'ouverture aux femmes. L'augmentation significative de la pratique sportive des femmes au cours des années 80 coïncide avec la consolidation de leur présence sur le marché du travail salarié. Cela étant, bien que le nombre de femmes pratiquant un sport soit à la hausse, que les pratiques sportives semblent se démocratiser entraînant des écarts moins marqués entre les sexes, tout comme entre les classes, il n'en demeure pas moins que d'importantes distinctions perdurent, notamment en ce qui a trait au choix des sports et au type de pratiques sportives privilégiées par l'un et l'autre sexes.

À cet égard, Duret rapporte que plus une pratique sportive est institutionnalisée, c'est-à-dire organisée, moins les femmes sont présentes ; le même phénomène s'observe au niveau des compétitions où les hommes se retrouvent proportionnellement beaucoup plus

nombreux. Ainsi, pour Duret (2001 :22), « les hommes sont bien plus compétiteurs (3 compétiteurs sur 4 sont des hommes), plus adeptes des clubs et pour plus longtemps que les femmes ». Constat auquel il ajoute que les résultats successifs des enquêtes sur le sport de 1987 et de 2000 arrivent aux mêmes conclusions : « les femmes faisaient plus de sport qu'en 1967, mais ni vraiment aux mêmes moments, ni dans les mêmes espaces, ni avec les mêmes modalités que les hommes » (2001 : 23). Bref, une division sexuelle perdue. Et cette division sexuelle se trouve à tous les niveaux. Par exemple, une étude du Ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport du Québec (2008) constate que même si le nombre de femmes pratiquant un sport augmente, que les arbitres féminines tout comme les entraîneuses se font moins rares, a contrario, en dix ans la division sexuelle dans les postes décisionnels des organisations sportives a crû de plus en plus. En effet, selon cette étude du MELS sur la représentation des femmes dans les fédérations sportives québécoises, les femmes sont de moins en moins nombreuses dans les postes à hautes responsabilités alors que les postes qu'elles y occupent sont sexuellement différents. Ainsi,

les résultats de cette recherche indiquent que les stéréotypes sociaux liés au sexe, qui vont au-delà du sport et qui sont en même temps véhiculés dans le milieu sportif, demeurent bel et bien présents. Aux hommes sont confiés les responsabilités et les postes stratégiques, alors que les femmes veillent au bon déroulement des activités, s'occupent des gens, des athlètes débutants, des bénévoles, et répondent aux obligations d'ordre technique plutôt que stratégique (Landry, 2008 : 48).

La même division s'observe lorsque la classe sociale est prise en considération. Dès 1979, dans *La distinction*, Pierre Bourdieu observait :

Un sport a d'autant plus de chance d'être adopté par les membres d'une classe sociale qu'il ne contredit pas le rapport au corps dans ce qu'il a de plus profond et de plus profondément inconscient, c'est à dire le schéma corporel en tant qu'il est dépositaire de toute une vision du monde social, de toute une philosophie de la personne et du corps propre (Bourdieu, 1979)

Or, malgré une importante augmentation globale du nombre de pratiquants, notamment au niveau des classes ouvrières et des agriculteurs, il demeure des différences considérables selon les positions sociales des individus. Certains sports très connotés se trouvent toujours être l'apanage d'une classe plutôt que d'une autre. Ainsi, en dépit des

efforts de démocratisation du sport et de l'ouverture aux classes populaires et aux femmes, les divisions sociales résistent et nous ajoutons même que ces divisions se cumulent. Si l'on regarde les statistiques d'une enquête sur le niveau d'activité physique des Canadiens et Canadiennes réalisée par Statistique Canada on peut remarquer cette même tendance. Ainsi, plus le niveau de scolarité est élevé, plus le nombre d'individus pratiquant une activité physique augmente; en 2007-2008, 35% des personnes ayant une scolarité inférieure au secondaire pratiquaient un sport, comparativement à 52% parmi ceux qui possédaient une scolarité collégiale ou universitaire. Une disparité analogue s'observe lorsque le revenu familial annuel est considéré. Toujours en 2007-2008, parmi les personnes dont le revenu familial est inférieur à 20 000\$ par année, seulement 40% font du sport, alors que parmi celles qui disposent d'un revenu familial supérieur à 80 000\$, cette proportion s'élève à 56% (Statistiques Canada). Bien que l'enquête de Statistiques Canada n'offre pas un croisement systématique des données recueillies selon la variable sexe, il est néanmoins possible d'évaluer l'ampleur de l'écart entre hommes et femmes au niveau sportif. En effet, entre 1994-1995 et 2007-2008, au Canada, hommes et femmes adultes ont augmenté leur niveau d'activité physique de manière significative : passant de 42% à 51% pour les hommes et de 35% à 45% pour les femmes. Le taux d'activité a donc augmenté au cours de cette période, mais l'écart entre les sexes demeure et varie selon les catégories d'âge : les plus fortes disparités s'observant parmi les plus jeunes et les plus âgés. Ainsi, parmi les Canadiens et les Canadiennes âgés de 18 à 24 qui font du sport, 62% sont des hommes et 52% des femmes. Parmi les deux catégories suivantes, soit les 25 à 44 ans et les 45 à 64 ans, le rapport est respectivement de 51% versus 47% et de 48% versus 46%. Finalement, c'est dans la catégorie des 65 ans et plus que l'écart se creuse davantage, puisque 49% des hommes comparativement à 37% des femmes pratiquent une activité physique. Il n'est pas sans intérêt de relever que le moment où l'écart est le moins grand entre hommes et femmes s'avère être dans la catégorie d'âge où les hommes sont proportionnellement moins nombreux (48%) à faire du sport, soit entre 45 et 64 ans. Bref, selon les résultats de cette enquête sur le niveau d'activité physique des Canadiens il ressort qu'une différence

est notable entre hommes et femmes, cette différence se faisant surtout ressentir auprès des 20-24 ans et des 65 ans et plus.

Tableau 1.1 : Niveau d'activité physique des Canadien-nes selon leur groupe d'âges

Âge	2007-2008		1994-1995	
	Homme	Femme	Homme	Femme
18-24 ans	62%	52%	53%	43%
25-44 ans	51%	47%	42%	35%
45-64 ans	48%	46%	38%	37%
65 ans et plus	49%	37%	42%	30%

Source : Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie, 2009

Pour reprendre les mots de Catherine Louveau (2006), malgré les progrès observés, s'il a été question de démocratiser les sports en appliquant l'idée de « sport pour tous », il n'est toujours pas question de « sport pour toutes ».

À l'instar de toutes les pratiques culturelles, ce domaine [le sport] demeure aujourd'hui traversé par des inégalités sociales. Mais s'agissant des femmes, appartenance de sexe et appartenance sociale surdéterminent les (im)probabilités de pratique, les disciplines choisies, les lieux et finalités. Les rapports au temps (de travail, de loisirs), les rapports au corps ainsi que leurs usages sont ici particulièrement différenciateurs (Louveau, 2006 : 119).

D'autant que si chaque femme se retrouve dans la division sexuelle, elle se retrouve également dans la division sociale, toutes n'étant pas du même niveau socioéconomique ou statut professionnel. En reconnaissant l'hétérogénéité sociale des femmes, il est de surcroît nécessaire de postuler qu'il existe aussi des inégalités entre elles au niveau du choix et des pratiques sportives. Il est donc préférable de parler en l'occurrence non pas de « LA femme et LE sport », mais bien des femmes et des sports pour reconnaître la diversité des situations.

Ajoutons que les études² convergent pour constater que, bien que toujours présentes, les inégalités entre les hommes au niveau sportif sont cependant moins marquées qu'entre femmes. La division sociale opérant pour les hommes dans le sport se joue essentiellement au niveau du type d'activité sportive choisie et non pas tant au niveau de la pratique en soi. Autrement dit, le statut socio-économique des hommes, contrairement à celui des femmes, interfère moins dans la pratique ou non d'une activité sportive, mais intervient sur le choix du sport. Aussi, si plusieurs indices tendent à démontrer que les inégalités sociales et économiques entre les hommes sont en régression en ce qui concerne leur taux d'activité sportive, le fossé apparaît davantage entre les femmes. Pour appuyer ce constat, Louveau fait appel à deux enquêtes nationales françaises, l'une de 1987 et l'autre de 2000. Reprenons en quelques chiffres : en 1987, 9% des femmes dans les milieux économiquement supérieur n'avaient aucune pratique sportive comparativement à 43% des ouvrières et 51% des agricultrices. En 2000, 44% des agricultrices sont toujours non-pratiquantes, ce qui demeure également le cas de 27% des ouvrières comparativement à seulement 4% des femmes cadres ou ayant une professions intellectuelles supérieures. (Louveau, 2006 : 127).

Tableau 1.2 : Répartition des femmes ne pratiquant aucun sport selon leur catégorie professionnelle

Professions \ Années	1987	2000
Agricultrices	51%	44%
Ouvrières	43%	27%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	9%	4%

Source : Louveau : 2006

² La plupart des études consultées se limitent à la population française. Néanmoins, à l'aide de nos connaissances sur le sujet, sans pour autant croire que la situation québécoise est identique, ces études nous semblent pertinentes et suffisantes pour la présente recherche l'objectif étant de tracer un portrait général du sport féminin.

Également, Louveau constate que de manière générale parmi les cadres et les membres de professions intellectuelles supérieures, 7 personnes sur 10 pratiquent une activité physique, tout sexe confondu. Toutefois, lorsque l'on regarde du côté des ouvriers, 6 sur 10 d'entre eux font du sport pour seulement 3 ouvrières sur 10 (Louveau et Davisse, 1998).

Ajoutons que si des différences significatives existent au niveau de la pratique sportive selon le sexe (51% des hommes versus 45% des femmes selon Statistique Canada (2009), celles observées au niveau des modalités des pratiques et des représentations de celles-ci sont encore plus marquantes, car les hommes et les femmes ne font pas du sport de la même manière. Louveau arrive au même constat que Duret à cet égard; les femmes font moins de compétitions que les hommes et sont moins souvent qu'eux licenciées par une fédération sportive. Ainsi, plus une pratique est structurée, codifiée, institutionnalisée, c'est-à-dire, pour Louveau, plus elle est sportive, plus les hommes sont présents et plus les femmes se font rares. La pratique d'un sport est également sexuée au niveau de l'espace. Les hommes pratiquent leurs activités physiques davantage à l'extérieur que les femmes et inversement les femmes adoptent davantage des pratiques sportives à l'intérieur. Et puisque les lieux de pratiques divergent, les types de pratiques également. Alors que les hommes vont préférer des activités extérieures, collectives, demandant un apprentissage technique et du matériel, les femmes choisiront plutôt des activités intérieures, individuelles et centrées sur l'entretien et l'esthétique du corps. En France, les activités dominantes pour les femmes sont toutes les formes de culture physique style gymnastique, la natation et la marche, alors que pour les hommes, les plus populaires sont le vélo, le tennis et le football. Selon toute vraisemblance, ces différences de comportement ne sont pas le fruit du hasard et contribuent à ancrer des attitudes, prédispositions et comportements sexuellement distingués. Ce qui fait dire à Louveau (1998 : 56) que « la pratique d'une activité physique ou sportive est éminemment sociale et culturelle : c'est que s'y exprime et s'y gèrent des dispositions profondément inscrites dans les "schèmes corporels" masculins et féminins ». Elle ajoute également que « dans les représentations, pas plus que dans les pratiques concrètes, dès lors qu'il s'agit de sport en tout cas, on ne saurait laisser les attributs de son sexe au vestiaire » (Louveau et Davisse, 1998 : 56).

En l'occurrence, le chevauchement, l'imbrication du statut socio-économique et du sexe joue un rôle significativement plus important pour les femmes que pour les hommes puisque l'inégalité d'accès à une activité physique se révèle toujours plus restrictive pour les femmes que pour les hommes, alors que, tel le constate Louveau (2004 : 57), « dans les groupes sociaux les plus démunis, l'appartenance sociale accentue toujours les différences et les inégalités entre les sexes ». Ceci est particulièrement vrai pour le sport, puisque ce dernier représente en quelque sorte une culture commune partagée par les hommes, ce qui n'est pas le cas pour les femmes. À ce propos, Stéphane Héas (2010) souligne que l'histoire du sport c'est finalement l'histoire du sport masculin et que l'histoire des sports modernes est également l'histoire de la norme hétérosexuelle et de la masculinité. Pour cet auteur, le sport, entendre sport masculin, est un lieu de manifestation de la masculinité, particulièrement présente dans ce qu'il appelle la ritualité du sport. Il voit dans la ritualité du sport un reflet du modèle masculin hégémonique et constate un parallèle possible à faire entre les équipes sportives, les gangs de rue et les groupes militaires, tous des lieux de solidarité masculine, de valorisation de la violence et d'exacerbation de la virilité au détriment du féminin. En d'autres mots, cette ritualité sportive consiste en l'élaboration et la valorisation d'une certaine masculinité qui, par le fait même, dénigre ceux qui ne correspondent pas au modèle, entre autres, les homosexuels. De plus, cette masculinité en valorisant une violence sur soi et sur les autres, construit une masculinité qui rabaisse les femmes. Alors, « tout se passe comme si l'infériorisation et l'humiliation des femmes participaient à la construction de cette masculinité hégémonique où les conquêtes sexuelles sont comptabilisées de la même manière que les victoires sportives » (Héas, 2010 : 96). Ce rapport des hommes sportifs sur les femmes n'est pas si loin de la place que Coubertin, fondateur des Jeux olympiques modernes, réservait aux femmes, c'est-à-dire, loin du terrain sportif, sauf pour remettre les lauriers aux vainqueurs.

Nul ne se surprendra dès lors de l'importance de la masculinité dans le sport, puisqu'il est considéré comme lieu de construction sociale de la masculinité autant que de celle de l'individu. Ainsi, masculinité et sport sont imbriqués, ce qui résulte dans un désintérêt collectif pour les sports féminins, sinon d'une dévalorisation du sport féminin et d'une

augmentation des discriminations vécues par les sportives. Héas (2010 : 112) précise à cet égard que « les habilités masculines focalisées par les médias et leur corrélat la valorisation de la violence sportive contribue subrepticement à inférioriser les activités féminines, à limiter leur développement, et *in fine* à les marginaliser »

Bref, les divisions et les hiérarchies sont nombreuses dans le sport et c'est justement ce que dénoncent les critiques de l'univers sportif. Comme le rapporte Dominique Baillet (2001), le sport représente un moyen d'aliénation des masses dès lors qu'il renforce la reproduction de la domination et des inégalités sociales. Cette vision, portée par une vision marxiste des rapports de classe considère l'institution sportive comme déterminée par les rapports de production de l'économie capitaliste et de l'appareil d'État bourgeois. Ce courant perçoit le sport comme une institution de classes qui, comme les autres institutions capitalistes permet la domination des classes dirigeantes.

1.4 Représentation des femmes (médiatisation, corps et féminité)

Les effets de la division sexuelle se vérifient aussi sans conteste en ce qui concerne sa médiatisation. Sportifs et sportives ne se retrouvent pas représentés de la même manière dans les médias, ni, surtout, à la même fréquence. En 1980, *La Gazette des femmes* citait une étude réalisée par Radio-Canada où il était constaté que 98% du contenu des émissions sportives ne parlaient que des hommes, alors que dans le 2% résiduels il était plus souvent question du charme des sportives que de leur talent ou de leur jeu (Gagnon *et al*, 1980 : 13). En 1991, Marie-Carole Daigle (1991) soutient que les médias sous-représentaient toujours les femmes dans le sport. Elle réaffirmait ce constat en 1996 en ajoutant que les médias érigent une énorme barrière pour les femmes dans le domaine du sport et qu'il n'y avait pratiquement aucune journaliste sportive. De telles observations ont été réitérées en 2010 lors du symposium sur la place des femmes dans le sport tenu à Monaco. Il y a été aussi mentionné que la parité dans le sport est loin d'être acquise, notamment en ce qui concerne la télédiffusion des événements sportifs féminins, alors même que la couverture

existante est plus souvent qu'autrement faite par des hommes, les femmes journalistes sportives étant une denrée rare (Psenny, 2010).

Finalement, se basant sur les articles écrits durant les Jeux olympiques de Barcelone de 1992, Daigle déplorait que seulement 3% des articles sur le sujet étaient consacrés à des femmes et que leur jeu faisait moins la nouvelle que leurs vêtements (Daigle, 1991 et 1996). Ce phénomène fut toutefois moins marqué pour la couverture canadienne des Jeux Olympiques de Londres en 2012. L'importance des athlètes féminines au tableau des médailles y est sans doute pour quelque chose. En effet, les canadiennes sont montées aussi souvent que les hommes sur le podium, alors que c'est une athlète féminine qui a gagné la seule et unique médaille d'or canadienne. Ces performances ont mis les sportives à l'avant-plan le temps des Jeux, mais de manière bien éphémère, une fois les Jeux terminés, tout porte à croire que les athlètes féminines sont retournées dans l'ombre du sport masculin. En 2003, Geneviève Thibault rapportait les propos d'Élaine Lauzon d'*Égale Action*, organisme de promotion de l'activité physique pour les femmes qui dénonçait la mauvaise publicité que font les médias en taisant les talents des athlètes féminines. Au cours de ses recherches effectuées pour son mémoire, Judith Reed (2004) arrive à des constats semblables : les commentateurs sportifs (dans la grande majorité des hommes) négligent parfois les performances pour se concentrer sur l'apparence des sportives. Une telle représentation conduit à en oublier l'athlète et à se concentrer sur la femme :

Tandis que les téléspectateurs et téléspectatrices sont témoins de performances athlétiques, leur attention est attirée sur l'apparence des athlètes féminines. Ce faisant, le discours renvoie une représentation "acceptable" du sport chez les femmes, puisque conforme au stéréotype féminin qui mise sur la beauté et très peu sur l'aspect athlétique (Reed, 2004 : 41).

Héas souligne que cette sous-représentation des femmes dans les médias sportifs n'a rien d'anodin et qu'au contraire elle montre les enjeux de pouvoir se cachant derrière la question du sport. Ce qu'il nomme le biais médiatique participe, selon lui, à l'invisibilisation du sport féminin, ainsi qu'à son infériorisation. Celui-ci étant toujours présenté en second plan par rapport aux événements masculins, l'idée que le sport est avant tout une affaire

d'homme se voit de facto renforcée. À ce propos, le tollé entourant la demande de la skieuse Lindsay Vonn de participer à la compétition masculine constitue un exemple intéressant. La skieuse américaine est actuellement la meilleure au monde chez les dames. Ayant gagné à peu près tous les honneurs, elle a demandé à la Fédération internationale de ski (FIS) de compétitionner contre les hommes à la prochaine descente au Lake Louise, simplement pour son plaisir personnel, question de savoir ce dont elle était capable. Avant d'être prise au sérieux par un comité du FIS, sa bonne foi a été mise en doute. On l'a accusé de tenter d'amasser plus de points sur le circuit mondial, de vouloir un avantage auprès des autres skieuses puisque la course masculine a lieu une semaine avant, de rechercher le coup médiatique, etc. Ou encore, ses talents bien réels ont été remis en question et son éventuelle participation considérée comme une perte de temps puisqu'il a été jugé qu'elle n'aurait aucune chance de gagner, la course masculine étant plus longue et jugée plus difficile. De là à rappeler que les épreuves masculines de ski sont plus exigeantes que les épreuves féminines, le pas a été facilement franchi. Enfin, la fédération de ski lui a répondu qu'elle devrait prendre une décision en comité, s'agissant semble-t-il d'un enjeu de taille. Cette décision fait dire au chroniqueur de Radio-Canada, Martin Leclerc que « d'ailleurs, le simple fait que la FIS doive se réunir en comité et délibérer sur cette question pendant de longues heures montre quel genre de retard accusent les femmes dans le monde du sport par rapport aux progrès qu'elles ont réalisés dans les autres secteurs de la société. C'est assez triste. » (Leclerc, 2012). Bref, la demande de Lindsay Vonn dérange puisque la skieuse remet en quelque sorte en question la division sexuelle dans le sport. Cette simple demande soulève suffisamment de discussions pour que nous soyons justifiée de nous demander si ce n'est pas comme telle la capacité de performance de Lindsay Vonn qui inquiète. Car, si tous s'entendent, Vonn y compris, que la skieuse n'aurait probablement aucune chance de remporter la compétition, il est tout aussi évident qu'elle ne finirait pas non plus la dernière. Une telle éventualité serait susceptible de bousculer le stéréotype de la supériorité masculine dans le sport puisque même s'ils restaient les meilleurs, ils ne seraient pas tous meilleurs qu'elle. Quelle qu'en soit l'issue, cette histoire aura pour le moins eu le mérite de mettre, pour une fois, une athlète féminine à la une des nouvelles sportives.

À certaines nuances près, selon Fabienne Broucayet (2012), si les femmes sont absentes des médias sportifs, les sportives sont quasiment tout aussi invisibles dans les médias féminins. La presse féminine s'intéresse peu ou pas aux athlètes féminines, le sport, même féminin, ne semble pas une affaire de femmes. À l'inverse, les magazines masculins mettent grandement en valeur les sportifs. À ce propos, Broucayet souligne, à partir de l'observation entre 2010 et 2012 des pages couvertures de cinq grands magazines féminins, soit *Elle*, *Grazia*, *Glamour*, *Marie-Claire* et *Cosmopolitan*, qu'aucune athlète féminine n'y est présentée. Au contraire, l'observation de la une du magazine *Men's Health*, permet de voir régulièrement des sportifs de diverses disciplines : judoka, joueur de tennis, rugbyman, footballeur, nageur, etc. Autrement dit, alors que les sportifs se retrouvent fréquemment à l'avant-plan, même dans une presse non nécessairement dédiée au sport, les sportives restent définitivement dans l'ombre. Constat que formule, Broucayet (2012 : 93) que « la place accordée à l'actualité sportive féminine dans les médias reste donc – hors événements majeurs et championnes d'exception – dérisoire tout au long de l'année. Les grosses compétitions créent un buzz qui semble retomber comme un soufflé aussitôt après » Bref, il existe un désintérêt général pour le sport féminin, autant que pour les athlètes féminines.

À cette sous-médiatisation, dont parlent Héas, Reed et Broucayet, s'ajoute une sursexualisation des femmes. En effet, le caractère féminin de leur sport est toujours rappelé, alors que le contraire est moins vrai pour les hommes. Ainsi, il sera question d'équipes féminines de basket, de soccer ou de hockey, tandis que pour ces mêmes sports, on parlera rarement d'équipe masculine. Ainsi, plus souvent qu'autrement, lorsqu'il est question de sport ce qui est généralement sous-entendu et entendu est « sport masculin », tandis que lorsqu'une participation féminine est concernée, il est toujours mentionné, à quelques exceptions près, qu'il s'agit d'un sport féminin comme partie spécifique du sport en général. Ici, comme dans bien d'autres domaines, le masculin est pris comme la norme et le féminin désigné comme le particulier. C'est ce que confirme Guido et Haver, (2003 : 10) dans leur étude sur *L'image de la femme sportive* :

Les manifestations féminines sont généralement annoncées comme spécifiques, au contraire de celles des hommes, présentées de manière non marquée sexuellement,

comme si elles allaient pour l'ensemble du domaine sportif concerné. [...] le sport est plus ou moins implicitement considéré comme un domaine avant tout masculin.

Et si le sport est avant tout masculin, c'est essentiellement parce que le « vrai » sport est pratiqué par les hommes, les femmes n'en offrent qu'une variante. Les propos cet été de Gilles Simon, joueur de tennis professionnel et nouvellement représentant des joueurs sur le conseil de l'ATP³, au sujet de la parité au niveau des bourses des tournois illustrent bien cette disparité. En 2007, le tournoi de Wimbledon décerne pour la première fois la même bourse aux hommes qu'aux femmes. Il s'agit du dernier tournoi majeur à accorder la parité. Précisons toutefois que cette égalité des bourses ne se retrouve qu'au niveau des quatre principaux tournois. Cinq ans plus tard, Gilles Simon dénonce cette situation; pour lui les hommes devraient gagner plus que les femmes, puisque, selon lui, les hommes doivent fournir plus d'effort, la compétition étant plus difficile, ils offrent un meilleur spectacle que les femmes et rapportent plus d'argent. «On parle souvent de l'égalité dans les salaires. Je pense que ce n'est pas un truc qui marche dans le sport. [...] On est les seuls à pratiquer la parité dans les prize-money (primes de victoire) alors qu'on fournit un spectacle plus attrayant » (Gilles Simon en entrevue à France info le 25 juin 2012). Pour appuyer ses dires, il compare le temps que les hommes passent sur le terrain et le prix des billets, tous deux étant plus élevés pour les hommes que pour les femmes. Il ajoute également qu'il ne faut pas oublier que ceux qui regardent le tennis féminin le font principalement pour les jambes des joueuses et non pour leur jeu. Ce qu'il oublie, entre autres, dans sa critique de la rémunération des joueurs et que les joueuses professionnelles ont vite fait de lui rappeler, c'est que si le match du numéro 1 mondial attire plus de spectateurs que celui de son homologue féminin, celle-ci est toutefois plus suivie que le vingtième mondial, même s'il est un homme. Les prix des tournois n'ont jamais été évalués selon la popularité du gagnant, ni sur l'effort qu'il a fourni pour parvenir à la finale. La situation est donc bien plus complexe que Simon voudrait bien le croire. La critique du joueur français démontre toutefois

³ L'Association de Tennis Professionnel. Notons que l'ATP ne concerne que les hommes, le tennis féminin professionnel ayant son association propre, le WTA (Women tennis association). Un autre bel exemple où le tennis féminin est spécifique, alors que les hommes eux représentent le tennis professionnel en général et n'appellent pas une distinction sexuée.

l'intériorisation de cette représentation du sport masculin comme supérieur au sport féminin, au point d'être dérangé par des apparences de parité.

Bref, si le sport est, comme nous l'avons vu dans sa médiatisation comme dans sa pratique, lourdement marqué par un traitement différencié selon le sexe, pour Duret, le sport n'est pas seulement affaire de division sociale. Sa représentation entretient également le mythe de l'égalité dans l'univers de la compétition sportive. En effet, Duret explique la popularité du sport en raison du modèle de juste concurrence qu'il met de l'avant selon lequel les règles seraient les mêmes pour tous sur le terrain : « La compétition sportive bouscule les anciennes inégalités d'origine et de fortune [...] Elle se dresse donc contre les "privilèges", forme d'inégalité particulièrement immorale en démocratie » (Duret, 2001 : 44). Bien que pour lui cette prétention d'égalité ne soit qu'illusion, il n'en demeure pas moins qu'elle contribue au potentiel émancipateur du sport. Selon cette vision positive du sport, celui-ci serait un lieu de contestation et de mobilité sociale. Il s'agirait dès lors d'un lieu de résistance face aux normes et catégorisations traditionnelles, de même qu'un lieu de réappropriation d'un espace socio-culturel pour les individus issus des classes dominées.

Ainsi, égalité et division cohabiteraient dans le sport. Cette vision dichotomique du monde sportif est très présente en sociologie du sport où cohabitent ces deux visions, l'une positive, l'autre négative. Pour Suzanne Laberge (1995), toutefois, au-delà des oppositions que recèlent ces deux modes d'interprétation d'une même réalité, il s'agit plutôt de voir que les deux dynamiques sont effectivement présentes de manière concomitante au sein de l'univers sportif. Un processus d'aliénation et un processus d'émancipation, soutient-elle, traversent parallèlement le monde sportif et s'actualise de manière plus ou moins prononcée selon le contexte social.

Le champ des sports et des activités physiques constitue ainsi un terrain de confrontation ou de lutte entre divers groupes sociaux, les uns cherchant à l'utiliser pour maintenir l'ordre social dominant, les autres cherchant à l'utiliser pour transformer la structure des rapports sociaux existants. Si bien que l'aliénation à

l'œuvre dans les sports et les activités physiques suscite contestation et opposition chez divers groupes sociaux engagés dans des rapports d'opposition avec les groupes dominants ; et que les pratiques émancipatoires développées par certains groupes sociaux sont discréditées ou récupérées par les groupes dominants et ceux qui adhèrent à l'idéologie dominante (Laberge, 1995 : 56).

Pour ce qui est des femmes, ce double mouvement est très présent et contribue à la fois à reproduire et à contester les stéréotypes de la féminité et de l'athlète féminine. Cette double dynamique doit nécessairement être prise en considération pour comprendre les enjeux identitaires liés à la pratique sportive et à la reproduction des stéréotypes sexués.

Héas condamne l'ensemble des stéréotypes qui participent aux inégalités dans le sport. Il affirme que les comportements, racistes, homophobes et sexistes sont très présents dans les sports. Bien que souvent plus ou moins visibles ou repérés, ils forment un climat propice à la discrimination et même souvent mènent à l'autodiscrimination. La répétition de tels comportements a pour effet leur intériorisation par les individus discriminés et entraîne souvent une auto-élimination, voire une auto-exclusion du terrain sportif.

Les regards haineux et désapprobateurs, les évitements, les plaisanteries de mauvais goût mais aussi les invectives ou les injures constituent un minimum des entames discriminatoires. Nous défendons l'idée qu'elles sont, en fait, leurs formes les plus insidieuses aujourd'hui. En combinant les préjugés et stéréotypes les plus outranciers tous ces comportements et ces attitudes conduisent au dénigrement, et, *in fine*, à des mises à l'écart de populations entières. [...] Ces manifestations peuvent paraître anodines. Elles légitiment insidieusement l'ensemble des discriminations sportives, et par voie de conséquence, elles sont susceptibles de maintenir les inégalités économiques, sociales ou culturelles (Héas, 2010 : 164).

En ce sens, de manière générale on tentera d'expliquer la faible présence des femmes dans le sport plutôt par un manque d'intérêt que par un manque d'opportunité, on rejettera le manque d'intégration sportive sur le dos des individus plutôt que de chercher dans le processus de socialisation.

De plus, notons que ces formes de discriminations sont vécues le plus souvent de manière individuelle, ce qui évacue leur aspect collectif et social et amène certains individus à ne pas se sentir à leur place dans une équipe sportive. Ils, elles en viendront en l'occurrence à

abandonner la pratique du sport, même si aucun acte discriminatoire direct n'a réellement été posé à leur égard.

Un autre aspect incontournable lorsqu'il s'agit d'analyser le rapport des femmes au sport concerne le rapport au corps. En effet, à travers le sport, le corps est tout à la fois mis en action et mis en scène, ce qui contribue, d'une part, à le montrer et, d'une autre, à le former. Cette construction du corps par le sport est largement valorisée pour ce qui est du corps masculin. Par exemple, les sports de combat valorisent la puissance, la force, la virilité dans la mise en scène du corps. Pour les compétiteurs, il s'agit même de maîtriser leur corps et leur poids selon les catégories de combat, bref d'entretenir leur capital corporel en vue de l'affrontement. Le sport est en tel cas un lieu de socialisation et de formation identitaire primordial pour les hommes, au sein duquel la violence se voit légitimée, voire valorisée comme expression d'une masculinité virile. Si ce travail sur le corps par les sportifs correspond à une norme masculine, il en est autrement pour les sportives. Au contraire des hommes pour qui le sport construit leur corps selon les normes, la pratique d'un sport par les sportives les éloignent plus souvent qu'autrement des modèles normatifs de la féminité. Développer son corps pour augmenter sa force, sa masse musculaire et sa puissance ne correspond pas nécessairement au corps idéal féminin ou aux activités qui lui sont permises. Et lorsqu'une femme développe un peu trop son corps au goût des autres, on s'empresse de douter de son « authenticité », par exemple en soupçonnant la prise de drogue. Alors que la masculinité idéale est représentée par la puissance et le muscle, la féminité, quant à elle, demande plutôt la finesse, l'esthétisme et la fragilité, des attributs rarement compatibles avec le sport. Du reste, malgré une entrée relativement massive des femmes dans le sport, l'univers sportif demeure un bastion masculin où sport, masculinité et virilité se côtoient au point de devenir pratiquement synonymes et où une présence trop importante de femmes dérange. Si la pratique d'un sport par une femme remet en cause cette masculinité du sport, parallèlement on s'empresse de remettre en cause sa féminité et son hétérosexualité. À ce sujet, Guylaine Demers (2006 : 3) soutient que dans le

sport féminin, on associe régulièrement « l'athlète féminine » au mot « lesbienne ». Dans la littérature, on explique cette situation par la socialisation des filles par

laquelle on transmet encore le culte de la fragilité féminine. Ainsi, il n'est pas «normal» pour une fille de démontrer d'excellentes qualités athlétiques comme par exemple la force. Lorsque cette situation se produit, l'athlète en question est rapidement identifiée comme étant non «féminine» et donc suspecte sur le plan de sa sexualité.

Selon Demers, au-delà des stéréotypes qu'elle entretient, cette remise en cause de l'hétérosexualité des athlètes féminines est un moyen efficace de contrôler l'accès des femmes au sport, en les décourageant, d'une part, de s'investir dans un sport et, d'autre part, en discréditant leurs performances sportives. Christine Mennesson (2005 : 12) abonde dans le même sens et ajoute que « l'apprentissage par corps de motricité "masculines" masque en effet inévitablement les processus d'identification sexuée ». En d'autres mots, en inscrivant dans leur corps leur transgression aux normes sexuées, les sportives contestent la binarité des sexes. Mennesson (2005 : 27-28) rappelle à cet effet :

la pratique sportive intensive de femmes dans ces sports dits "masculins" transforme en profondeur l'expérience subjective et objective du corps. Elle questionne donc la domination masculine, les conditions d'efficacité de la violence symbolique n'étant plus actualisées dans les dispositions corporelles. D'emblée, on comprend que les comportements de genre des footballeuses, des boxeuses et des haltérophiles constituent un enjeu de lutte entre hommes et femmes.

Ce phénomène entraîne un double processus d'identification qui exigent des sportives d'allier leur identité de femme à celle de sportive et de pallier à l'opposition socialement construite entre féminité et performance. Par la pratique d'un sport, surtout celle d'un sport traditionnellement masculin, les femmes se distancient donc de la représentation convenue de la féminité. Situation qui remet en question ce qu'est la féminité tout comme elles questionne la féminité de ces sportives. Si l'on prend l'exemple du tennis, plusieurs femmes choisiront leurs vêtements sur le terrain pour afficher leur féminité, voire accepteront de porter un costume « sexy », des bijoux et parfois même se maquilleront pour compenser leur « masculinisation » sur le terrain sportif.

Mennesson observe également que plusieurs athlètes féminines choisiront de se conformer au modèle féminin traditionnel dans leur quotidien pour éviter la stigmatisation et s'assurer de bien laisser visible la différence entre hommes et femmes. Que ce soit par le port d'une

robe en soirée, en gardant ses cheveux longs ou en n'adhérant pas aux comportements des hommes sur le terrain, les femmes interrogées par Mennesson s'accordent toutes sur l'importance de garder une identité de femme, tout en critiquant le modèle traditionnel.

Un phénomène de surféminisation se retrouve aussi dans la médiatisation des sportives où, pour masquer les effets du sport sur leur corps, les caractéristiques féminines sont mises en avant. En observant le magazine *Tomoë*, revue spécialisée dans les sports de combat féminin, Mennesson constate une érotisation systématique du corps des boxeuses, une centration du propos sur la beauté des femmes plutôt que sur leur musculature et performances sportives. Selon elle, les femmes sont rarement présentées en action ou dans des postures rappelant la violence et l'agressivité que demande leur sport, mais plutôt de manière à mettre au premier plan leur féminité. C'est cette même logique qui a amené la fédération internationale de badminton à vouloir rendre obligatoire le port de la jupette lors des compétitions féminines. Bien que la fédération ait comme premier objectif, la promotion du badminton féminin, il est clair qu'elle n'a pas misé sur les performances des athlètes pour le faire, mais, suivant une pratique largement répandue au tennis, sur la mise en évidence de leurs jambes. Bien que la jupette ne soit plus obligatoire sur le circuit professionnel de tennis, il n'en demeure pas moins que la longueur de la jupe ou du short est règlementé de manière à ce que, peu importe la tenue de la sportive, ses jambes soient bien visibles. Il est intéressant de constater le changement de réglementation sur la tenue sportive des joueuses de volley-ball de plage lors des Jeux olympiques de Londres 2012, changement qui allait à l'inverse de cette logique. En effet, il s'agissait des premiers Jeux qui n'obligeant plus le port du bikini pour les participantes. Bien que le nouveau règlement ait été adopté dans l'idée d'accommoder les joueuses ayant un problème culturel, religieux (ou féministe) avec le port du bikini, il est intéressant de considérer que ce changement va à l'encontre des pratiques dominantes de marchandisation des corps féminin dans le sport. Il reconnaît en quelque sorte que toutes les athlètes féminines ne sont pas nécessairement à l'aise de porter une tenue sportive minime. L'équipe canadienne de volleyball de plage s'est prévalu de ce

nouveau règlement, les athlètes Annie Martin et Marie-Andrée Lessard ayant abandonné à Londres le bikini pour les leggings sans pour autant évoquer une raison culturelle ou religieuse pour expliquer leur décision.

À plus petite échelle, souscrivant d'une dynamique où « le sexe vend bien » (Descarries, 2009), l'équipe féminine de rugby de l'Université Laval a voulu faire une campagne de financement en vendant des calendriers où les joueuses de l'équipe poseraient nues. Ce projet de calendrier, après avoir provoqué plusieurs remous, a été abandonné suite à la farouche opposition de deux professeures, Guylaine Demers et Hélène Lee-Gosselin (2011)

En permettant la publication de ce calendrier, elle [l'Université Laval] cautionne la vente du corps des athlètes et l'utilisation de leur sexualité pour promouvoir le sport. Cela témoigne que la formation des sportives ne leur a pas permis de décoder des phénomènes sociaux responsables du maintien des inégalités entre les hommes et les femmes. L'initiative de ces jeunes femmes est aussi une preuve sans équivoque du sous-financement du sport féminin par l'Université Laval.

À travers leur contestation de cette forme de commandite, ces deux professeures ont mis de l'avant que ce calendrier visait la marchandisation des corps des athlètes et l'utilisation de la sexualité pour vendre leur sport plutôt que la promotion réelle du rugby féminin en tant que tel. Ce genre de campagne publicitaire n'était pas une première. L'équipe française de football (soccer) féminin a tenté l'expérience et certaines l'ont dénoncée de la même manière que les professeures de Laval.

Moi je veux que le public prenne plaisir à nous voir jouer et apprécie la qualité du match. Si, en plus d'être de bonnes footballeuses, on est belles et élégantes, tant mieux, mais ce n'est pas là la priorité! Poser nues n'était pas une bonne idée pour développer notre discipline et nous sortir de l'anonymat. Nous sommes des footballeuses, pas des mannequins! (Sonia Bompastor, entretien dans Broucairet, 2012 : 138).

Dans un article paru dans la revue *The Atlantic* en septembre 2011, Eleanor Barkhorn souligne, à son tour, le faible nombre de femmes faisant la couverture du magazine sportif *Sports Illustrated* et recense suite, à son observation de la situation, ce qu'elle considère comme étant les neuf manières d'y parvenir. Parmi celles-ci, être belle et, encore plus fréquent, être en maillot de bain. Dans ces exemples, bien que le sujet des articles soit le sport, les médias présentent le corps des sportives dans leur féminité et non dans leur sportivité. La publicité⁴ de la Coupe Rogers 2012 du tennis féminin illustre parfaitement ce phénomène : les joueuses de tennis vedette du circuit professionnel ayant confirmé leur présence à Montréal pour le tournoi sont présentées, certes en actions, mais dans leur tenue de soirée plutôt que dans leur tenue sportive habituelle. Bien que le tennis soit mis de l'avant dans cette publicité puisque chaque athlète est montrée, raquette à la main, frappant la balle, leur corps en action, leur muscle et leur puissance visibles, tout de même, leur tenue d'apparat, leur maquillage, leur cheveux trop bien coiffés pour être réellement en train de faire du sport nous rappelle - nous rassure - que ce sont des femmes. Bref, dans cette publicité comme dans les exemples cités plus haut, si une femme veut être une athlète, elle se doit de montrer qu'elle demeure néanmoins une femme. Puisque sa pratique sportive entache l'image de la féminité traditionnelle, la sportive doit compenser en adhérant à certaines normes sexuelles, elle doit rendre visible son genre féminin.

Ce phénomène est porteur de contradictions. Dans un sens, ces femmes montrent que le sport n'est pas un danger pour leur féminité, qu'une pratique sportive n'est pas synonyme de virilisation et que le sport n'est pas réservé aux hommes, qu'une femme peut développer son corps et sortir du stéréotype de la femme faible et fragile. D'un autre sens, de telles pratiques contribuent à reproduire les stéréotypes féminins puisque les femmes ne sont pas montrées comme étant actives, mais bien passives ou, lorsqu'elles sont actives de manière à ce que notre regard soit attiré par autre chose que leur sportivité. Leur corps n'est pas présenté comme un corps sportif, mais comme un beau corps, féminin, malgré tout. Bref, ce qui est montré finalement n'est pas la sportive, mais la femme. Ceci renforce les catégories sexuées tout en en redéfinissant les frontières et, pour paraphraser Mennesson, aux processus de redéfinition des catégories sexuées s'ajoutent ceux de reproduction de la domination masculine.

⁴ Publicité de la coupe rogers 2012 : <http://www.youtube.com/watch?v=Eo9063knlvA>

1.5 Intentions de recherche

La littérature sur le sujet confirme la présence d'une forte division sexuelle dans le sport, division qui se fait ressentir de plusieurs manières, à plusieurs niveaux et de manière plus ou moins prononcée. La sous-médiatisation des performances d'athlètes féminins, la sur-sexualisation des sportives, l'invisibilisation du sport féminin, les discriminations que les femmes vivent en pratiquant un sport, le sous-intérêt des femmes pour le sport, les différentes manières de pratiquer un sport selon son sexe, mais également la contestation des sportives quant au modèle traditionnel féminin sont tous des phénomènes qui résultent et qui participent à la division sexuelle dans le sport. À partir de ce constat, ce que nous cherchons à accomplir à travers cette recherche c'est, en donnant la parole à de jeunes sportives, montrer comment elles vivent cette division sexuelle. Voir comment les rapports sociaux de sexe s'inscrivent, se vivent, se reproduisent à travers leur pratique sportive. À travers cette recherche, nous voulons aussi observer comment les jeunes sportives interviewées décrivent cette division sexuelle, si elles ressentent des discriminations, comment elles les décrivent, les acceptent ou les contestent. Bref, comment elles vivent leur expérience sportive.

1.6 Object de recherche et question de recherche

Nous l'avons dit, le sport est un lieu privilégié pour étudier les rapports sociaux de sexe, la division sexuelle y étant pratiquement systématique, les sports féminins moins

valorisés, les performances féminines moins médiatisées, la masculinité virile y étant grandement encouragée. De plus, la socialisation sexuée dès l'enfance incite davantage les garçons que les filles à s'investir dans des activités physiques se marquant ainsi très tôt dans les corps. Le sport étant caractérisé par une mise en mouvement du corps, une performance corporelle, il nous a semblé intéressant de nous pencher sur cet aspect spécifique d'étude qu'est le rapport au corps des sportives. Le sport étant un lieu de construction de la masculinité et d'inscription dans le corps de normes masculines, en pratiquant un sport les femmes doivent ainsi apprendre des manières dites masculines pour l'utilisation de leur corps, c'est-à-dire connaître une socialisation autre que celle « normalement » réservée aux filles. Adhérant à l'hypothèse selon laquelle les rapports sociaux sont inscrits dans les corps et que le sport correspond à une mise en scène du corps, il nous intéresse d'observer quel rapport à leur corps les jeunes femmes sportives entretiennent, comment celui-ci est appelé à se modifier selon qu'elles pratiquent un sport ou non, qu'il appelle une pratique individuelle ou collective et que ses représentations soient masculines ou féminines. Ceci nous intéresse particulièrement parce que, pour reprendre l'idée de Mennesson, il s'agit de voir si la pratique d'un sport change pour les femmes leur rapport aux hommes, aux autres et donc au monde. Cette réflexion nous mène à formuler notre question de recherche : comment le sport joue dans la construction, la reproduction ou la contestation des frontières sexuées dans le rapport que les jeunes femmes entretiennent face au corps.

CHAPITRE II

MODÈLE D'ANALYSE

Dans ce présent chapitre, nous détaillerons notre modèle d'analyse. Pour ce faire, nous identifierons d'abord les deux principaux concepts qui informent notre modèle d'analyse, soit ceux de rapports sociaux de sexe et de représentations sociales. Ces deux concepts sont au cœur de notre analyse et en constituent le fil conducteur. Par la suite, nous décrirons la méthodologie retenue ainsi que les raisons qui en justifient le choix. Ce sera le moment d'aborder le recours aux trajectoires de vie, comme outil sociologique pour repérer les mécanismes à l'origine des inégalités sociales et de sexe dans le parcours des sportives rencontrées. Finalement, suivra une description de la population d'enquête, de l'échantillon retenu ainsi que des sports choisis pour la recherche

2.1 Cadre conceptuel

2.1.1 Rapports sociaux de sexe

Avant de définir ce que nous entendons par rapports sociaux de sexe, il nous semble important de rappeler la différence conceptuelle qui distingue les rapports sociaux des relations sociales. Les relations sociales sont concrètes et directement liées aux individus, alors que les rapports sociaux sont plus abstraits et concernent les groupes sociaux ou les classes. Ils s'expriment, rappelle Danièle Kergoat (2009), sous trois principales formes :

l'exploitation, la domination et l'oppression. Ainsi, lorsqu'il est question de relations entre les sexes, il s'agit de la relation entre homme et femme sur le plan individuel qui ne sous-tend pas nécessairement une tension. Au contraire, les rapports de sexe connotent l'idée d'une catégorisation sociale, la catégorie sociale des hommes se trouvant opposée à la catégorie sociale des femmes dans un rapport de pouvoir dont l'enjeu est la division sociale des sexes. Voilà un des éléments importants de la définition sociologique des rapports sociaux : l'opposition entre groupes sociaux. Plus précisément, les rapports sociaux concernent deux groupes sociaux aux intérêts antagoniques réunis dans un rapport de force autour d'un enjeu. Ainsi, les groupes ou catégories sociales se trouvant dans ce rapport, n'existent que dans ce rapport. Il ne s'agit pas de deux groupes naturellement distincts s'étant retrouvés en opposition, mais au contraire, de deux groupes nés de cette opposition, donc socialement construits.

En d'autres mots, comme le rappelle Christine Delphy (2008), les groupes ne peuvent exister avant et en-dehors d'une organisation sociale et donc n'existent qu'en opposition avec d'autres groupes. De plus, précise l'auteure, la division entre groupes qui en résulte est toujours hiérarchique et c'est l'action d'un groupe vis-à-vis de l'autre qui définit et détermine les places et positions de chaque groupe. Ainsi la catégorie (ou la classe) hommes se définit principalement par le rapport de domination que ces derniers exercent à l'égard des femmes, la supériorité sociale qui leur est accordée étant la caractéristique première de cette catégorie. Inversement, la catégorie (la classe) femme se définit essentiellement par la position sociale inférieure assignée ou reconnue aux femmes. Ceci nous amène à relever deux autres caractéristiques des rapports sociaux; ils sont hiérarchiques et exclusifs. Hiérarchique puisqu'un groupe se place nécessairement en position de supériorité par rapport à l'autre. C'est même de la hiérarchie que naît la division, le pouvoir de nommer étant le privilège du dominant. Exclusif puisque la division est universelle et binaire, c'est-à-dire qu'un individu est nécessairement dans un des groupes antagoniques et dans un seul. Par exemple, on est soit homme soit femme, soit blanc soit non-blanc, etc. Autrement dit, les rapports sociaux sont, de par leur existence même antagoniques, dichotomiques, hiérarchiques et exclusifs. Si on applique ces caractéristiques aux rapports sociaux de sexe,

c'est dire que hommes et femmes sont deux catégories socialement construites, mutuellement exclusives, aux intérêts opposés et n'existant que dans leur opposition, la classe des hommes dominant la classe des femmes.

Produits des rapports sociaux de sexe, les catégories hommes et femmes se retrouvent ainsi face à des intérêts opposés dont l'enjeu central est la division sexuelle du travail. Celle-ci, nous l'avons déjà mentionné, se décline selon la proposition retenue de Kergoat (1998, 2000) en deux principes : la division et la hiérarchie. Le principe de division assigne les hommes à la sphère productive (publique) et relègue les femmes, à celle reproductive (privée). Cette division arbitraire, consolidée par le principe hiérarchique, induit la valorisation du travail masculin au détriment des activités féminines, ce qui entraîne la non reconnaissance du travail domestique effectué par les femmes, jugé non productif, donc sans valeur et légitimement gratuit.

L'opposition entre groupes antagoniques, tels les catégories fondées sur le sexe, est source de tensions et de confrontations permanentes qui traversent l'ensemble des structures sociales. Ainsi, les rapports sociaux de sexe ne concernent pas seulement la famille ou le couple, mais bien la totalité des rapports sociaux et des normes et des institutions qui les encadrent. C'est ce que Anne-Marie Daune-Richard et Anne-Marie Devreux (1992 :11) nomment la transversalité des rapports sociaux de sexe. Pour ces auteures,

le rapport entre les sexes (et la domination masculine) constitue une logique d'organisation du social qui forme un système à travers l'ensemble de l'espace social, sans qu'il y ait a priori prépondérance d'une sphère. Ce caractère de transversalité renvoie, pour nous, à la définition même d'un rapport social fondamental, c'est-à-dire d'un rapport autour duquel s'organise et se structure l'ensemble de la société.

Pour qu'un rapport traverse l'ensemble des champs et des domaines du social, il doit faire système, c'est-à-dire, dans le cas qui nous intéresse, le système de sexe. Ce système de sexe organise, comme nous l'avons déjà mentionné, le social en assurant la reproduction des rapports sociaux qui en découlent. Étant donné l'antagonisme entre les groupes ou classes réunis dans le rapport social, pour que le système n'éclate pas et disparaisse il doit évoluer,

se reconfigurer pour s'adapter aux conditions sociales changeantes et se reproduire sans cesse. Ainsi, hommes et femmes se définissent perpétuellement en contradiction à l'identité construite par le sexe opposé. Les dominées peuvent tenter de transformer ce rapport par leurs pratiques sociales collectives, alors que parallèlement les dominants tentent de reproduire leur statut de dominant. Ceci correspond à une autre caractéristique des rapports sociaux, leur reproduction dynamique. Ce dynamisme des rapports de sexe s'observe dans les processus permanents de transformation des rapports entre hommes et femmes où une lutte simultanée se fait, d'un côté pour maintenir la domination et de l'autre pour l'abolir. Ce dynamisme de reproduction des rapports sociaux est directement lié, selon Daune-Richard et Devreux (1992), à leur historicité. Ce principe d'historicité est d'autant plus important qu'il s'inscrit en faux par rapport à l'idéologie naturaliste. En effet, l'idéologie dominante en naturalisant les rapports sociaux de sexe tente de convaincre que les rapports entre les hommes et les femmes sont directement issus de la nature, donc immuables (Guillaumin, 1992). C'est le discours de la complémentarité harmonieuse entre les sexes qui essentialise les tâches, les rôles et les caractéristiques de chaque sexe. Au contraire, l'historicité des rapports sociaux permet de les concevoir comme participant au développement historique des sociétés, ainsi les rapports entre les sexes sont transformables et non pas permanents. Bref, que les rapports de sexe sont sociaux et non naturels.

Les rapports sociaux sont également des rapports de production ayant tous une part matérielle et idéale, c'est-à-dire qu'ils produisent des conditions et des pratiques sociales concrètes, mais également des représentations sociales et symboliques. Ainsi, dans leur matérialité, les rapports sociaux engendrent des pratiques, des manières d'agir et des conditions d'existence propre à un groupe. Par exemple, si la race n'existe pas en soi, n'existe pas biologiquement ou génétiquement parlant, elle existe socialement, ayant des répercussions réelles sur les personnes racisées. Colette Guillaumin (1992 : 217) parle de cette ambiguïté. Si la race n'a pas de base naturelle, elle a des conséquences très réelles. Ainsi, même si la race n'existe pas,

l'inscription juridique et les pratiques qui l'accompagnent existent, elles. C'est très exactement la réalité de la race. Cela n'existe pas. Cela pourtant produit des morts. Produit des morts et continue à assurer l'armature de systèmes de domination féroces. [...] Non, la race n'existe pas. Si, la race existe. Non certes, elle n'est pas ce qu'on dit qu'elle est, mais elle est néanmoins la plus tangible, réelle, brutale des réalités.

Cette même logique est applicable pour les catégories de sexe. Si elles ne sont pas ce qu'on dit qu'elles sont, c'est-à-dire des catégories naturelles et immuables, elles sont néanmoins des constructions sociales, arbitraires et transformables qui produisent, matériellement et concrètement, des inégalités économiques entre les hommes et les femmes, des discriminations sexuelles, de la violence envers les femmes, des pratiques d'oppression et d'exploitation, etc.

Outre cette matérialité, les rapports sociaux sont également constitués d'une part idéale. Cette part c'est l'ensemble de tous les discours, mythes, idéologies, représentations servant à légitimer la domination, généralement en naturalisant les rapports sociaux et les catégories sociales qui en résultent. Selon Maurice Godelier (2006 : 25), même « le domaine des sciences n'échappe pas à la présence de mythes et d'autres formations idéologiques qui légitiment la domination masculine, en démontrant sur toutes sortes de bases, neuronales ou autres, que les femmes sont destinées à occuper une position inférieure dans la société. Pour autant, les représentations de la féminité ne sont pas liées à une quelconque nature féminine, mais bien au contraire au rapport de domination entre hommes et femmes.

Finalement, il faut retenir que les rapports sociaux ne sont pas isolés les uns des autres. Bien qu'ils appartiennent chacun à un système de domination particulier, indépendant, autonome, ils sont par ailleurs en constante interaction et interdépendance les uns avec les autres, dynamique que Kergoat (2009 : 112) formule en ces termes :

les rapports sociaux sont consubstantiels, ils forment un nœud qui ne peut être séquencé au niveau des pratiques sociales, sinon dans une perspective sociologique analytique; et ils sont coextensifs : en se déployant, les rapports sociaux de classe, de genre, de race, se reproduisent et se co-produisent mutuellement.

Le concept de la « consubstantialité des rapports sociaux » répond et, du moins en partie, pallie aux critiques des féministes lesbiennes et des féministes « Black » qui ne se reconnaissaient pas toujours dans le féminisme radical, dit blanc, hétérosexuel et de classe moyenne. Déjà, depuis le début des années 1980, les féministes lesbiennes offrent une critique documentée du système hétérosexiste, ce qu'Adrienne Rich (1982) a identifié comme « la contrainte à l'hétérosexualité » qui place l'hétérosexualité comme la norme. De son côté, Monique Wittig dénonce les effets de division et de hiérarchie produits par la normalisation de l'hétérosexualité comme base de toutes sociétés humaines (Wittig, 2001). Pour sa part, Patricia Hill Collins travaille au développement de ce qu'elle nomme une pensée féministe noire pour mettre en relief l'expérience spécifique de ces dernières en raison de leur couleur, c'est-à-dire une expérience distincte de la réalité des femmes blanches, puisque qu'elles vivent à la fois du sexisme et du racisme. Articulation ou intersectionnalité qu'elle résume en ces termes : « les Africaines-Américaines vivent une autre réalité que celles et ceux qui ne sont ni Noirs, ni femmes (Collins, 2008 : 138). Bref, ces différents courants critiques à l'intérieur du féminisme ont bien mis en évidence l'importance de ne plus parler des femmes comme d'un groupe homogène. De ne plus parler de LA femme, mais plutôt DES femmes. Autrement dit de l'importance de questionner une vision universalisante de la condition des femmes, au bénéfice d'une prise en compte des expériences multiples et diversifiées. C'est en insistant sur la nécessité de considérer à la fois la diversité des expériences des femmes et les besoins spécifiques qu'elles génèrent, tout comme les effets partagés de la division sociale des sexes, qu'Audre Lorde (2003) rappelle la nécessité de tout de même travailler ensemble contre tout système d'oppression, à travers les différences en évitant toutes croyances en une supériorité quelconque d'un groupe sur l'autre.

Intégrant ces critiques et proposant un outil pour les intégrer, le concept de consubstantialité, tel que formulé par Kergoat (2000, 2009), non seulement renvoie à l'existence de plusieurs sources d'oppression, mais pose également comme principe qu'aucun rapport social n'est premier ou principal. Se distinguant de l'approche intersectionnelle proposée par Kimberlé Williams Crenshaw (2005) qui, bien qu'elle pense la

simultanéité d'oppressions multiples, peut mener à concevoir les différents rapports sociaux dans une conjugaison terme à terme qui risque de sectoriser les systèmes d'exploitation, le concept de consubstantialité permet de percevoir les divers rapports sociaux comme mouvants, entrecroisés et inséparables. La coextensivité postulée par Kergoat (2000, 2009) force à penser les rapports sociaux dans leur dynamisme, soit dans leur coproduction en autant qu'ils se renforcent, s'articulent les uns aux autres, autant au niveau des constructions identitaires qu'au niveau de l'exploitation. Ainsi, systèmes de classe, de sexe et de race, s'influencent, se renforcent et se co-(re)construisent, sans être premier pour autant.

En bref, les rapports sociaux de sexe traduisent la division hiérarchique entre la catégorie des hommes et celle des femmes réunis autour de l'enjeu de la division sexuelle du travail (Kergoat, 2000). Cette division organise l'ensemble du social en divisant l'humanité en deux catégories sociales exclusives, prétendument naturelles, et qui résultent dans la domination des hommes sur les femmes. De plus, comme le postule Kergoat, ces rapports sociaux de sexe étant consubstantiels et coextensifs, ils se renforcent mutuellement, aucun rapport social, ne pouvant être isolé des autres.

Si la matérialité des rapports sociaux doit être reconnue, ils ne doivent toutefois pas en être réduits à cette seule dimension. Ainsi, pour Monique Haicault (1993), il est primordial de reconnaître la place du symbolique dans les rapports sociaux afin de comprendre leur fonctionnement. Pour cette auteure, c'est le système symbolique dans lequel s'inscrivent les rapports de sexe qui leur donne sens, ce qu'elle nomme la doxa de sexe. Elle refuse le dualisme classique entre matériel et idéal, croyant plutôt que ni l'un ni l'autre ne fonctionne indépendamment, aucun supplantant l'autre. Le système symbolique qu'est la doxa de sexe remplit plusieurs fonctions. Il est producteur de sens, il organise les représentations sociales, assure l'ordre et le reproduit, tout en construisant une vision légitime des relations entre groupes sexués.

Pièce et instrument du système symbolique, la doxa de sexe contribue à la reproduction dynamique, politique et économique du rapport social dans la mesure où elle propose, "comme allant de soi", un système de significations qui légitime la position respective des sexes, ici et là, dans les espaces économique, politique et symbolique. [...] Par divers procédés, elle maintient le sens social à donner aux rapports sociaux fondateurs comme le sont les rapports pluridimensionnels entre les sexes (Haicault, 1993 : 9).

C'est dans cette perspective que Haicault voit dans la doxa de sexe un enjeu important des rapports sociaux de sexe. Tout comme ces derniers, la doxa est transversale, c'est-à-dire qu'elle traverse l'ensemble du social. C'est une des forces de la doxa de se manifester sous diverses formes dans tous les champs d'une société et de produire sans cesse des signes différents pour imposer sa vision asymétrique des sexes. Pour Haicault, c'est par cette construction de sens que la doxa des sexes reproduit les normes sexuées et agit comme l'inconscient du fonctionnement social, comme norme intériorisée difficile à décoder. La doxa, note-t-elle, se retrouve autant dans les pratiques quotidiennes produisant un sens commun, que dans les représentations qu'une société a d'elle-même. Qu'elle se trouve dans l'art, à la télévision, dans les publicités, dans les discours, la guerre, l'architecture, le sport, les symboles, le langage ou les corps, la doxa travaille toujours au maintien de l'ordre et à sa légitimation. Pour Haicault, l'antiféminisme actuel est un bon exemple de la force et de la violence que représente la doxa de sexe. En retournant le discours féministe contre lui-même, elle montre sa force de camouflage qui dit et tait en même temps, qui dévoile et dissimule parallèlement.

La doxa de sexe est donc un enjeu du rapport social entre les sexes, ni plus ni moins que la division sexuelle du travail, dans le système productif marchand et domestique. Instrument d'ampleur sociétale, elle est au service de l'ordre et du travail de division et de domination (Haicault, 1993 : 18).

Puisque nous voulons reconnaître l'enjeu que représente la doxa de sexe et identifier la part d'idéal dans la reproduction des rapports sociaux de sexe, il nous a semblé important d'étudier et de définir ce que nous désignons par représentations sociales.

2.1.2 Représentations sociales

Lorsqu'il est question de représentations sociales, trois éléments sont présents : la représentation, l'objet représenté et l'utilisateur de cette représentation. À ce trio s'ajoute souvent un producteur qui peut être ou non l'utilisateur (Sperber, 1989). Ces différents éléments se retrouvent dans tous les types de représentations, qu'elles soient mentales, publiques ou culturelles. En effet, peu importe le genre de représentations, il s'agit toujours d'une interprétation d'un objet par un sujet. Selon Sperber, ce qui distingue principalement les représentations culturelles des autres types de représentations c'est qu'elles sont partagées par un large public et qu'elles perdurent dans le temps. A noter que dans le contexte de ses études anthropologiques, Sperber parle de représentations culturelles, alors que Denise Jodelet (1989) dont la pratique est plus près de la psychologie sociale, les nomme représentations sociales. Malgré certaines distinctions, pour l'essentiel les deux définitions se rejoignent sur plusieurs points, notamment en ce qui concerne l'aspect collectif des représentations. Jodelet (1989 : 53) définit les représentations sociales comme relevant d'un savoir commun et partagé :

C'est une forme de connaissance socialement élaborée et partagée ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social. [...] On reconnaît généralement que les représentations sociales, en tant que systèmes d'interprétation régissent notre relation au monde et aux autres, orientent et organisent les conduites et les communications sociales.

Jodelet, de manière semblable à Sperber qui voyait trois éléments essentiels aux représentations, affirme qu'il n'y a pas de représentation sans objet, ni sans sujet. La représentation a besoin d'un objet à représenter et d'un sujet qui représente. Elle est une forme de savoir reliant l'objet et le sujet dans un rapport de symbolisation. Ainsi dans toutes représentations se trouve une part de reconstruction et d'interprétation d'un objet à laquelle s'ajoute une part d'expression du sujet.

Par ce processus de reconstruction, la représentation permet l'appropriation d'une réalité extérieure. Toutefois, cette reconstruction ne garantit pas une fidélité parfaite et parfois un

décalage se produit entre l'objet réel et la représentation. Ce décalage peut se faire sentir sous trois formes : la distorsion, la supplémentation et la défalcation. La distorsion a pour effet d'accentuer ou de minorer dans la représentation des caractéristiques de l'objet réel. Cette distorsion est souvent présente, selon Jodelet (1989), dans les représentations de catégories sociales où les caractéristiques des dominés sont décrites en référence aux caractéristiques du groupe dominant. Pour ce faire, deux processus sont à l'œuvre : la réduction d'attributs, c'est-à-dire que les dominés ont les mêmes qualités que les dominants, mais de manière atténuées ou, deuxièmement, par inversion, les dominés étant représentés comme étant le « reflet inversé » du dominant. Si on applique ces principes aux groupes sexués, par exemple, les femmes sont souvent décrites comme étant moins fortes que les hommes, ce qui correspond à la réduction d'une qualité masculine. Elles sont également caractérisées par leur émotivité, alors que les hommes sont perçus comme rationnels, ici c'est l'inversion qui est à l'œuvre.

La supplémentation, quant à elle, correspond à l'ajout dans la représentation d'attributs et de connotations qui ne sont pas spécifiquement propres à l'objet représenté. Au contraire, la défalcation agit en supprimant des attributs caractérisant l'objet. Ainsi, les représentations intégrant ces effets de décalage avec l'objet référent produisent une forme de savoir spécifique. Il est également important de souligner que ces décalages peuvent être dus à l'interprétation du sujet, mais également reflètent des normes, des valeurs et des codes sociaux produits par l'environnement.

Il est, du fait même, essentiel de prendre en compte le contexte social dans l'étude des représentations, celles-ci ne pouvant être isolées du lieu de leur production et de leur circulation. Jean-Claude Abric (1989 : 206) insiste sur cette dimension en définissant la représentation sociale comme étant

un ensemble organisé d'opinions, d'attitudes, de croyances et d'informations se référant à un objet ou une situation. Elle est déterminée à la fois par le sujet lui-même (son histoire, son vécu), par le système social et idéologique dans lequel il est inséré, et par la nature des liens que le sujet entretient avec ce système social.

Cette définition d'Abric résume deux éléments particulièrement importants des représentations, le lien entre l'individu et le contexte social que la représentation suppose et le rapport de sens entre la représentation et la réalité. Ainsi, malgré les décalages possibles, dont il a été question plus tôt, entre représentation et objet, les représentations remplissent du fait même des fonctions très importantes dans le social. Principalement, elles jouent un rôle de guide, autant au niveau de la définition de la réalité qu'au niveau de l'interprétation du monde et des autres. Elles jouent ainsi un rôle d'organisation et d'orientation des conduites, des attitudes et des comportements des individus dans un contexte, que ce soit au quotidien, dans les interactions sociales, face à un étranger ou un malade, dans un événement particulier ou hors du commun. Puisqu'elles sont partagées, les représentations sociales participent également au processus d'adhésion et de cohésion sociale. Le partage collectif des représentations sociales montre le caractère donné, imposé de certaines représentations, particulièrement celles qui relèvent de l'organisation et de la structure sociale. Cette imposition de représentations est le résultat des rapports entre idéologie dominante et représentation. En ce sens, les représentations sociales sont souvent le fruit des structures sociales et des rapports sociaux où les dominants peuvent imposer leur vision du monde. Malgré cette imposition, existe parallèlement un phénomène d'adhésion aux représentations qui jouent alors un rôle de lien social.

Dans ces cas de détermination où le partage des représentations est un donné préexistant à la communication, on peut observer des phénomènes d'adhésion aux formes de pensée de la classe, du milieu ou du groupe d'appartenance, en raison de la solidarité et de l'affirmation sociales. Partager une idée, un langage, c'est aussi affirmer un lien social et une identité. [...] Le partage sert à l'affirmation symbolique d'une unité et d'une appartenance (Jodelet, 1989 : 67).

Cette idée d'unité sociale comme conséquence du partage de représentations sociales communes est très importante pour comprendre les réticences face à leur transformation. En effet, vouloir transformer une représentation socialement partagée et formant une unité peut sembler menacer cette unité, donc être un danger pour le groupe social puisque les représentations collectives traduisent comment le groupe social se pense lui-même. Par conséquent, modifier ou chercher à transformer ces représentations revient à contester

l'identité collective du groupe et à en bouleverser les structures. Jodelet donne en exemple les théories psychanalytiques et les théories marxistes qui ont d'abord été perçues comme des menaces au maintien du lien social puisqu'elles bouleversaient les représentations sociales. En ce sens, les théories féministes seraient également un bon exemple de contestation, voire de rejet des idées et des pratiques collectivement partagées. Ainsi, lorsque le féminisme vise la déconstruction des représentations sexuées des individus et des pratiques qu'elles autorisent, ou rejette la représentation de la complémentarité des rôles et fonctions selon le sexe, il s'en prend radicalement aux sentiments d'appartenance ou encore au lien social qui rassemblent le groupe, ce qui pour le groupe dominant, plus spécifiquement, constitue une menace directe à son identité et à son pouvoir d'action.

Abric (1989), puis Claude Flament (1989) notamment ont contribué à l'élaboration d'une théorie sur la structure des représentations sociales. Selon ces auteurs, les représentations sociales comporteraient deux parties, soit un « noyau central » auquel se greffent des « éléments périphériques ». Le noyau central, également appelé noyau dur ou principe organisateur, correspond à la structure qui organise la représentation et lui donne sens. Les éléments se trouvant dans ce noyau sont très stables, souvent abstraits, mais primordiaux à la représentation. Pour Abric (1989), le noyau assure deux fonctions, une fonction génératrice de sens et une fonction organisatrice des liens entre les éléments de la représentation. C'est par ce principe organisateur que la représentation semble unifiée, cohérente et stable. De l'autre côté, les éléments de la périphérie sont plus concrets et plus malléables. Ils sont les caractéristiques ou les schèmes de l'objet de la représentation. Ils sont organisés par le noyau et assure le fonctionnement de la représentation « normale ». Lorsque la réalité présente un désaccord avec la périphérie, elle devient une anomalie, un schème étranger, alors que si ce désaccord se trouve en conflit avec le noyau ceci entraîne une déstructuration de la représentation. Évidemment, ceci est plus rare, puisque les représentations ne sont pas constamment en transformation, mais au contraire assez stables dans le temps. Pour assurer cette stabilité, la périphérie absorbe les anomalies et les schèmes étrangers.

Dès lors, lorsque les pratiques sociales sont à l'encontre des représentations, la plupart du temps ce ne sont que les éléments périphériques qui se transforment. Il est beaucoup plus exceptionnel que le noyau soit concerné. Ce n'est que lorsque les transformations touchant la périphérie perdurent jusqu'à ce qu'elles ne puissent plus absorber les anomalies pour protéger le noyau que de profonds changements surviennent. Flament (1989) constate deux différents niveaux de transformation des représentations. Premièrement, le changement peut être brutal et en rupture avec le passé, lorsque des pratiques sociales nouvelles sont en contradiction explicite avec le noyau de la représentation. Ces contradictions se forment tout d'abord avec les éléments de la périphérie qui constituent une ceinture protectrice du noyau. Cependant, lorsque l'incohérence est trop grande, Flament observe deux conséquences possibles : un retour aux pratiques anciennes ou une fracture du noyau et donc une restructuration de la représentation. De l'autre côté, lorsque des pratiques différentes existent marginalement, mais deviennent de plus en plus fréquentes, la transformation se fait éventuellement de manière graduelle, progressive et sans rupture. Avant le changement de représentation, les éléments périphériques sont en contradiction, mais coexistent, jusqu'à ce que des pratiques prennent le dessus sur d'autres et transforment la représentation, ce qui semble, pour Flament, constituer une constance dans l'histoire humaine.

En bref, les représentations sociales, formées d'un noyau et d'une zone périphérique, permettent de rendre visible une part de la réalité extérieure dans un rapport de symbolisation entre un objet et un sujet dans un contexte social donné. Ceci organise et oriente les conduites des individus et des groupes sociaux pour rendre possible une communication sociale et les interactions sociales. Le partage de ces constructions symboliques assure un lien social par un processus d'adhésion et un sentiment d'appartenance d'un individu à un groupe ayant les mêmes représentations sociales. Grâce à leur structure dynamique, les représentations sociales peuvent se transformer, principalement à l'aide de pratiques sociales nouvelles. Par exemple, l'entrée des femmes sur le marché du travail a transformé les représentations sociales des femmes, de la famille, du couple et du travail lui-même. Ainsi, le modèle de la famille nucléaire où l'homme

travaille dans la sphère publique et la femme est confinée à la sphère privée est remise en question, les modèles se diversifiant et les représentations se redéfinissent. Il en est de même pour le sport; en entrant dans le monde du sport, les femmes ont modifié la définition du sport en tant que tel, jusqu'alors perçu comme un lieu exclusivement masculin, mais également elles ont transformé la perception de ce qu'est une femme. En montant sur un ring de boxe, les femmes montrent qu'elles ne craignent plus autant qu'auparavant de montrer une certaine violence et de revendiquer une agressivité qui n'est pas exclusive aux hommes. Ainsi, les représentations sociales peuvent devenir un enjeu pour des groupes sociaux voulant imposer de nouvelles normes et valeurs ou voulant transformer les pratiques et les comportements sociaux.

2.2 Approche méthodologique

L'objectif de notre recherche est d'observer comment les rapports sociaux de sexe, présents dans l'ensemble de la société, se manifestent dans le champ plus spécifique du sport. Pour ce faire, nous avons puisé nos informations dans l'expérience concrète de femmes dans leur rapport au sport.

La méthode retenue pour rencontrer nos objectifs est l'analyse thématique des données recueillies à l'aide d'entrevues semi-dirigées. Cette méthode qualitative nous permet de cerner notre problématique en lien avec les expériences des femmes interviewées, leur trajectoire de vie autour de leur rapport au sport, mais également en fonction du sens qu'elles accordent au sport, qu'elles soient sportives ou non. Pour ce qui est de l'analyse qualitative, nous nous appuyons essentiellement sur la définition apportée par Paillé et Mucchielli (1989 : 206).

Analyser qualitativement un matériau de recherche, c'est observer, percevoir, ressentir, comparer, nommer, juger, étiqueter, contraster, relier, ordonner, intégrer, vérifier; c'est tout à la fois découvrir et montrer que ceci est avant/après cela, que ceci est plus important/évident/marqué que cela, que ceci est le contexte/l'explication/la conséquence de cela; c'est replacer un détail dans un ensemble, lier un sentiment à un objet, rapporter un événement à un contexte; c'est rassembler et articuler les éléments d'un portrait éclairant, juger une situation, dégager une interprétation, révéler une structure, construire ou valider une théorisation.

Ce type d'analyse nous permet de faire émerger le sens des données brutes en les recontextualisant, en lien avec nos objectifs de recherche, à l'aide d'un travail d'interprétation informé par les outils conceptuels que nous avons préalablement retenus. Plus précisément, l'analyse thématique nous a amené à réaliser un travail systématique de synthèse des données et à les regrouper en thèmes pour cerner l'essentiel du propos et sa pertinence pour la recherche, ainsi que de percevoir les récurrences et les divergences entre les témoignages. Le choix de thèmes permet d'avoir accès au propos du sujet, tout en représentant un degré de généralité plus important que la seule expérience singulière. Bref, l'analyse thématique nous donne accès à un sens plus global en replaçant dans un contexte général les expériences individuelles des jeunes femmes que nous avons rencontrées. En ce sens, nous rejoignons Blais et Martineau (2006 : 3) lorsqu'ils écrivent qu'il revient au chercheur « dans sa démarche d'analyse, la tâche de dégager le sens que l'acteur a construit à partir de sa réalité [...] Ainsi, le fait d'extraire ce sens permet, en quelque sorte, d'aller "au-delà" de ce que les données brutes disent *a priori* ». Cette idée d'aller « au-delà » de ce que les données disent est particulièrement importante pour notre recherche puisque les rapports sociaux de sexe sont souvent abstraits et cachés et que la division sexuelle est perçue comme allant de soi et donc pas clairement identifiée par les personnes rencontrées.

2.2.1 Trajectoires de vie

Nous concentrons notre recherche principalement autour des trajectoires de vie des participantes. Cette approche analytique nous permet de trouver les différents mécanismes influençant la pratique et le choix d'un sport, les facteurs incitatifs ou dissuasifs, l'influence familiale et scolaire, ainsi que les diverses expériences sportives des jeunes femmes selon leur sport. Par cette démarche, nous avons tenté également de savoir comment ces jeunes femmes envisagent leur pratique sportive dans le futur, une fois sortie du cadre scolaire, comment elles pensent pouvoir concilier leur pratique sportive et leurs projets d'avenir. À l'aide de cet outil de travail, nous avons aussi pu nous pencher sur la question des représentations sociales des sexes et du sport, afin de voir comment la définition des femmes de leur identité sexuée, de leur rapport au corps et leur vision des rapports homme-femme jouent un rôle dans leur rapport au sport.

Avant d'aller plus loin, il nous semble important de préciser ce que nous entendons par trajectoire et comment nous avons utilisé cette notion dans la présente étude. Analyser la trajectoire de vie dans le cas présent, c'est se pencher sur le cheminement, le parcours individuel de sportives s'inscrivant dans un contexte social donné. Cette approche, nous permet d'accéder à une connaissance socio-historique du contexte dans lequel évolue le sujet et de cerner l'interprétation, l'adaptation, la négociation qu'il opère des représentations, expériences et pratiques qui lui sont proposées, voire imposées par la société dans laquelle elle évolue, par exemple dans le cas qui nous intéresse, selon le sexe. Alvaro Pirès (1989) identifie deux approches à l'étude des trajectoires, soit une première où la biographie complète qui retrace l'ensemble d'une vie est considérée et une seconde dans laquelle la biographie segmentée ou topique s'attarde sur un aspect spécifique, sur une dimension de la vie de l'individu au regard du thème de la recherche, par exemple la trajectoire professionnelle, familiale, scolaire ou sportive d'une personne. Selon Pirès (1989 : 9) la biographie sert

non pas à éclairer une histoire individuelle et singulière ou pour faire des généralisations sur l'agir humain *in abstracto*, mais pour nous permettre de connaître un système, ses structures et son mode d'opération. La biographie était donc conçue comme une stratégie méthodologique visant l'articulation du particulier et du général, du micro et du macrosocial.

C'est ce que Daniel Bertaux (2010), jugeant le terme trajectoire trop linéaire, préfère appeler un parcours, un récit de vie ou un récit de pratiques qu'il définit comme une description d'expériences à travers le témoignage d'un sujet sur son vécu personnel et l'analyse du contexte dans lequel elles sont survenues. Ce contexte est particulièrement important, puisque chaque expérience de vie comporte nécessairement une dimension sociale et c'est en ce sens que le récit de vie peut être entendu comme une voie pour observer le social et produire de la connaissance sociologique. Pour Bertaux (2010 : 119)

une des façons possibles d'utiliser les récits de vie [est] celle qui consiste à les considérer comme des moyens d'accès à la connaissance d'objets sociaux-historiques tels que mondes sociaux ou situations socialement construites. Dans cette perspective, [...] les sujets prennent le statut *d'informateurs* sur leurs propres pratiques et sur les contextes sociaux au sein desquels elles se sont inscrites

Bertaux ajoute également que le temps historique collectif et le temps biographique sont parallèles, d'où l'importance de situer le récit de vie dans son contexte social. Ceci rejoint l'idée de François Dubet lorsqu'il soutient qu'individu et société forment une fausse opposition. L'individu n'est pas en lutte contre le social, ni complètement déterminé par celui-ci, mais se trouve au cœur de l'articulation entre l'acteur et le système. Il participe autant à la construction de la société que celle-ci s'impose à lui. Dans son modèle dialogique, Dubet tente de réconcilier les différentes définitions sociologiques de l'individu, ce dernier n'étant pas seulement social, rationnel ou éthique, mais plutôt le résultat d'un travail de combinaison entre ces trois logiques. Ainsi, pour Dubet (2005 : 12)

l'individu apparaît dans son activité plus que dans son « être », puisque son évidence empirique ne suffit pas à le fonder comme un objet immédiatement saisissable en tant qu'individu. L'individu étant à la fois l'accomplissement d'un programme, une machine cognitive et une volonté d'être un sujet, il faut apprendre à voir comment les individus s'y prennent pour être des individus.

Suivant cette proposition, l'analyse des trajectoires de vie des sportives que nous proposons, concerne les choix qu'elles croient faire hors de toutes contraintes, ainsi que les influences qu'elles sont en mesure d'identifier. Nous présentons ainsi l'individu comme le sujet d'étude autant par ses choix rationnels, son autonomisation face aux représentations sociales, sa production de sens, qu'à titre d'intermédiaire pour observer les mécanismes et les structures de la société qui participent à la construction de ce même individu. Autrement dit, la mise en rapport des différents parcours de vie rend visible les structures, les mécanismes et les rapports sociaux avec lesquels les individus vivent. Par exemple, dans la recherche de Sabine Fortino (2009) sur l'insertion professionnelle de chômeuses, l'étude des trajectoires a permis de voir les effets de la socialisation sexuée et l'intériorisation de l'identité et des représentations de la féminité par les femmes interviewées. C'est ce qui l'amène à dire que « toute trajectoire est, de fait, *située* et *genrée* socialement » (Fortino, 2009 : 10).

Dans un autre ordre d'idée, Fortino, s'inspirant, entre autres, des travaux de Bertaux (2010), conçoit les trajectoires comme s'inscrivant dans une triple perspective, conception que nous reprenons pour l'analyse de nos données de recherche. Premièrement, la perspective chronologique puisque les témoignages recueillis permettent de situer les individus dans un « temps historique collectif ». Pour notre étude, cette perspective donne accès au contexte socio-historique dans lequel les informatrices évoluent, notamment aux perceptions, prescriptions, proscriptions sociales de l'identité féminine et de l'univers des sports qu'elles vivent et ont vécu. Ensuite, la perspective diachronique qui consiste à observer les relations causales des événements décrits dans la trajectoire. Par exemple, ce qui a mené ou non les répondantes à la pratique d'un sport, que ce soit des conditions personnelles ou conjoncturelles, les événements ou les personnes rencontrées dans leur parcours qui ont influencé leur choix. Finalement, la dimension synchronique qui permet d'envisager les trajectoires comme imbriquées dans les différentes sphères du social et ayant chacune des répercussions sur le parcours des individus. Cette perspective permet la mise en rapport des représentations, prescriptions et proscriptions touchant l'identité féminine, la poursuite

d'activités sportives, les effets des rapports sociaux de sexe et de la construction des représentations que les répondantes entretiennent à l'égard du sport. Ainsi, les trajectoires de vie relatées à travers les entrevues sont convoquées pour comprendre les logiques des parcours singuliers et les replacer dans un contexte historique. Une fois les témoignages accumulés, il est donc devenu possible de les comparer, afin d'en extraire les points communs et révéler la dimension sociale des expériences individuelles.

De son côté, Kohli identifie le parcours de vie (ou trajectoire) comme un fait social, une institution sociale, non pas dans le sens d'agrégat d'individus, mais en tant qu'«ensemble de règles qui organise une dimension-clé de la vie» (1986 : 271), dans une société et un temps historique donnés. Le parcours de vie doit donc en l'occurrence être considéré comme une dimension propre de la structure sociale, comme un phénomène empirique à étudier et à expliquer. L'institution du parcours de vie doit donc être distinguée du parcours de vie suivi par les individus. Le parcours de vie individuel est composé d'un ensemble de trajectoires plus ou moins entrelacées qui renvoie aux différentes sphères dans lesquelles se déroule l'existence individuelle : scolaire, professionnelle, familiale, associative, etc. (Elder, 1998). Cette dernière distinction nous amène à poursuivre deux niveaux d'analyse du parcours de vie : soit, sous l'angle sociétal, sur la manière dont la société – via l'État, le système économique, etc. – organise la vie humaine en termes de séquence ordonnée de positions; et sur le plan individuel pour dégager les trajectoires idiosyncrasiques et le processus de négociation qu'opère l'individu du modèle de vie que la société lui propose, voire lui impose. Pour notre étude, nous nous intéressons essentiellement à cette négociation des femmes interrogées au regard des modèles normatifs de l'identité de sexe, par exemple, en leur demandant comment elles se situent par rapport à la norme féminine, comment la pratique d'un sport s'accorde ou non avec leur représentation des frontières sexuées, comment elles et leur entourage vivent ce choix de faire du sport.

2.3 Population d'enquête

Le découpage en thèmes du contenu de nos entrevues permet également d'établir une lecture comparative des représentations véhiculées, d'une part, par des femmes pratiquant un sport féminin, d'autre part, par celles ayant choisi un sport masculin. Une telle approche, nous offre la possibilité de cerner les différentes variables en jeu, leur influence et leur conséquence sur la pratique sportive des femmes, mais également l'influence du sport pratiqué sur leur manière d'appréhender les enjeux liés au sport féminin.

Toutefois, notre comparaison se limite à une population précise. Bien que nous considérons que la division sexuelle dans l'univers sportif débute dans l'enfance, nous croyons aussi qu'elle devient plus marquée au cours d'une vie. En ce sens nous rejoignons Mennesson (2005 : 108) lorsqu'elle dit qu'

au moment de l'adolescence, l'*hexis* corporelle des "garçons manqués" joue plutôt en leur défaveur. La petite fille "garçon manqué" fait sourire. Devenue adolescente, elle inquiète car elle bouscule les normes à un moment socialement considéré comme important dans les processus d'identification sexuée. Les modifications biologiques ne permettent plus de jouer à appartenir à l'autre sexe, ou servent plutôt de prétexte à une normalisation des comportements de genre

Considérant que l'adolescence est un moment charnière dans la pratique sportive, un moment où la division sexuelle s'accroît parce qu'elle est plus visible sur les corps, nous avons privilégié d'effectuer nos entrevues auprès de jeunes femmes ayant poursuivi leur pratique sportive au-delà de l'adolescence. Ceci nous a permis de rencontrer des femmes ayant en quelque sorte résisté aux pressions sociales en poursuivant dans l'âge adulte leur pratique sportive, mais également des femmes ayant découvert le sport une fois l'adolescence terminée. Ainsi, nous sommes en mesure d'identifier les facteurs favorisant ou décourageant la pratique d'un sport, de circonscrire les changements entre la pratique

d'activité physique dans l'enfance et dans la transition vers l'âge adulte. Pour toutes ces raisons, nous avons interviewé des jeunes femmes de 18 à 30 ans. Le guide d'entretien utilisé lors des entrevues est fourni dans l'annexe A.

Ensuite, afin de favoriser les comparaisons, il nous a semblé pertinent de recruter deux catégories d'informatrices pour élargir notre champ d'investigation, soit des femmes pratiquant un sport plutôt féminin, c'est-à-dire le cheerleading et d'autres, au contraire, un sport traditionnellement masculin. Dans le cadre de la présente étude, il s'agit de la savate ou boxe française. Ainsi, sur la base de ces décisions, nous avons, dans un premier temps recruté des femmes dans des équipes collégiales de cheerleading, dans la mesure où cela nous donne accès à la pratique organisée d'un sport ainsi qu'une pratique sérieuse et compétitive. Par la suite, dans un second temps, nous avons contacté un club de savate où plusieurs femmes ont démontré leur intérêt pour notre recherche. Plus précisément, nous avons rencontré six cheerleadeuses, toutes de 18 ans, à l'intérieur de deux Cégeps, soit le Cégep du Vieux-Montréal et le Collège Maisonneuve et quatre boxeuses, âgées de 26 à 30 ans, s'entraînant toutes au club de Savate l'Escouade mais dont l'une d'elle s'entraîne également pour le club des Wolverines de l'Université Concordia. À l'aide de ces deux terrains d'observation nous avons récolté des données intéressantes pour notre étude. L'annexe B présente un tableau récapitulatif des caractéristiques des répondantes.

Au cours de l'analyse de nos données, nous avons également regroupé les participantes en deux autres catégories, soit celles ayant pratiqué un ou plusieurs sports dans leur enfance et celles ayant découvert tardivement un intérêt pour une pratique sportive. Cette division n'est toutefois pas égale, seules deux femmes se trouvent dans la deuxième catégorie. Il s'agit là d'un hasard de l'échantillonnage qui peut cependant également être révélateur de l'importance des expériences antérieures de socialisation au sport dans la poursuite de l'entraînement physique dans l'âge adulte. Il est en effet logique de croire que des filles sportives dans leur enfance ont plus de chances de devenir des femmes sportives que celles n'ayant que peu ou pas d'intérêt pour ce genre d'activité.

2.4 Les sports choisis

Au cours des entrevues il a été question de manière récurrente de la méconnaissance générale à l'égard de ces deux sports, ce qui implique ici d'en éclairer les caractéristiques afin de comprendre ce dont il sera ultérieurement question.

2.4.1 Le cheerleading

Le cheerleading est un sport d'équipe, officiellement mixte mais majoritairement pratiqué par des femmes, alliant principalement la gymnastique et la danse. Toutefois, même s'il s'agit d'un sport d'équipe, les affrontements en compétition ne se font pas à la manière du hockey ou du football, une équipe contre une autre et que le meilleur gagne, mais se rapprochent plutôt des sports individuels où chaque équipe performe seule et est évaluée en tant que telle, à la manière des gymnastes, des plongeurs ou encore des équipes de nage synchronisée. En effet, lors d'une compétition, chaque équipe de cheerleading a deux minutes et demie pour performer et tenter d'obtenir le plus de points du panel de juges. Évidemment, plus les figures effectuées sont difficiles, plus le nombre de points possibles augmente. Il y a trois aspects qui sont principalement évalués : la gymnastique, la chorégraphie et les sauts. La gymnastique est évaluée à la manière de la gymnastique artistique lors d'épreuve au sol, ainsi les cheerleadeuses peuvent effectuer le grand écart, des roues, des flips flaps, des saltos, des vrilles, préférablement de manière intégrée à la chorégraphie. Les sauts représentent l'élément essentiel du cheerleading et sa particularité, mais également son élément de risque. Ils sont généralement appelés *stunts* et sont effectués en sous-groupes de quatre personnes, c'est-à-dire deux bases latérales, une base

arrière et une voltige. Plusieurs figures sont possibles, mais la formation reste généralement la même, les trois bases soulevant la voltige au-dessus de leur tête et assurant sa sécurité, alors que celle-ci, une fois en position en hauteur, effectue une figure acrobatique. Plus l'équipe est nombreuse et plus le nombre de *stunts* peut l'être et par le fait même, plus la performance peut être impressionnante, ces acrobaties se multipliant en synchronisme et de manière intégrée à la chorégraphie. À tout ceci, s'ajoute l'évaluation de la présentation et de l'attitude des sportives; celles-ci doivent être souriantes, élégantes, énergiques et également bonnes joueuses, encourageant les autres équipes.

La pratique du cheerleading est d'abord apparue à la fin du XIXe siècle sur les terrains de football américains et visait à encourager les équipes en compétition. Au départ, le cheerleading était pratiqué par des hommes, mais au cours des années 1920, le cheerleading s'ouvrit aux femmes et devint, dans les décennies subséquentes, essentiellement féminin. Celles qui s'y adonnent se sont vues alors désignées sous le nom de « pom pom girls » en allusion aux pompons aux couleurs des équipes qu'elles soutiennent et qu'elles agitent dans le cours de leur performance. Aujourd'hui, le cheerleading s'est développé pour s'affranchir de ce rôle d'apparat ou de soutien et devenir, en lui-même, une discipline de compétition où plusieurs équipes, comme celles rencontrées dans le cadre de la présente étude, ne participent à aucun match de football, les pompons ne faisant même pas partie de leur uniforme. Il existe plusieurs niveaux de compétition, notamment les compétitions inter-écoles, dans le cas qui nous intéresse inter-collégiales. Toutes les cheerleadeuses rencontrées représentent leur institution scolaire lors des compétitions et participent donc au cheerleading scolaire. Cependant, quelques-unes s'investissent également dans d'autres formations à un autre niveau, dans ce qu'elles appellent des équipes civiles.

Ce sport nous a semblé intéressant à étudier en grande partie pour l'image stéréotypée et peu flatteuse entretenue au sujet des athlètes qui le pratiquent. Peu connu, il est souvent réduit à une activité féminine digne de peu d'intérêt où des femmes mettent en valeur leur physique, avec un uniforme très révélateur, dans une activité superficielle, pour divertir les

foules lors de compétitions masculines. Les apparences sont mises en évidence aux dépens des performances athlétiques des cheerleadeuses. C'est, entre autres, pour identifier les stéréotypes qui sont accolés à cette pratique sportive, mais également pour comprendre pourquoi des femmes choisissent ce sport malgré tout, que ce terrain d'observation nous est apparu pertinent.

2.4.2 La savate boxe française

La savate ou boxe française est un sport individuel également très peu connu, surtout de ce côté-ci de l'Atlantique. Ce sport de combat s'est développé en France à la fin du 19e siècle, alliant la boxe anglaise, le kickboxing et l'esprit des arts martiaux. Selon Manoni (2007), la savate était à l'origine un mode de combat pour se défendre dans les quartiers dangereux de Paris en utilisant exclusivement les coups de pied. L'utilisation des coups de poing s'est implantée par la suite avec l'objectif de rivaliser avec la boxe anglaise. Aujourd'hui la savate utilise les deux sans distinction. Cependant, un peu en l'honneur de ses origines, mais surtout pour se différencier de la boxe anglaise, les coups de pied sont davantage privilégiés puisqu'ils procurent plus de points. En effet, lors d'un combat, peu importe où il est donné, un coup de poing permet l'obtention d'un seul point, alors que pour un coup de pied, si celui-ci est donné dans les jambes, ce n'est également qu'un point, mais deux, s'il frappe le corps et quatre, s'il atteint la tête. Ainsi, question de stratégie, les coups de pied sont souvent plus utilisés, puisque le gagnant est celui qui obtient le plus de points lors d'un combat. Lors des entrevues, les termes savate, boxe, boxe française et kickboxing ont été utilisés pratiquement sans distinction par les informatrices pour désigner la pratique sportive sous observation.

Ce qui distingue également la boxe française de la boxe anglaise est la force de frappe. À la savate, l'objectif n'est pas de mettre K.O. l'adversaire. Aussi, les coups sont identifiés comme des touches, l'important n'étant pas la puissance, mais plutôt la qualité de la frappe. Si la savate intègre les principes des arts martiaux, autant dans les combats que dans les entraînements, elle utilise également un classement gradué pour ses adeptes. Alors que le judo, le karaté ou le taekwondo mesurent la progression d'un athlète en termes de ceintures, où chaque couleur correspond à un grade, une étape dans le développement du sportif, en savate on parle plutôt de gant, dans l'ordre bleu, vert, rouge, blanc, jaune, argent, or. Ce dernier, telle la ceinture noire, se divise en plusieurs grades.

De plus, même s'il s'agit d'un sport de combat, le style est également important. Un bon boxeur de savate doit savoir exécuter plusieurs techniques et doit faire preuve de variété dans ses coups. Voilà pourquoi le style est également évalué lors d'un assaut. Yonnel Kurt, instructeur à la Fédération française de Savate-boxe française, résume ce sport dans les deux images suivantes : « Le beau geste et le geste juste » (Kurtz dans Manoni, 2007 :7).

Nous avons choisi ce sport puisqu'il nous semblait être à l'opposé du cheerleading; un sport de combat et non de présentation, un sport individuel et non d'équipe, un sport masculin et non féminin. Ces oppositions étaient pour nous pertinentes puisqu'elles permettaient une comparaison entre les deux sports différents et de dégager les différences et les ressemblances entre les discours des participantes selon leur sport, ce qui permet de mieux saisir les dynamiques entourant deux types de pratique du sport féminin. Deux traits communs rapprochaient cependant l'un et l'autre sports, soit une méconnaissance générale de la nature même du sport au sein de la société québécoise et le peu d'intérêt public qu'ils suscitent.

2.4.3 Pourquoi ces sports

Dans l'idée de couvrir un éventail large du sport féminin, nous avons décidé de choisir deux sports très différents, puisque nous considérons que leur comparaison permettrait de cerner de manière globale certaines dynamiques propres à la pratique sportive féminine. Cette comparaison, sans être exhaustive, permet d'observer certaines tendances du sport féminin qu'une comparaison entre deux sports plus semblables n'aurait peut-être pas autant mise en lumière. Nous voulions tout d'abord un sport connoté comme étant très féminin. À travers nos recherches sur les sports collégiaux, le cheerleading s'est imposé. En effet, il s'agissait d'un sport présent dans de nombreux établissements collégiaux qui, bien qu'étant un sport mixte, était souvent le seul sport à connotation féminine. Il est intéressant de noter également de l'enthousiasme des répondantes à participer à ce projet. En effet, les entraîneuses, des femmes, ont rapidement voulu aider pour nous mettre en contact avec des cheerleadeuses de leur équipe. Qui plus est, les cheerleadeuses étaient nombreuses à démontrer un intérêt pour la recherche. Ceci est d'autant plus intéressant à noter face au silence des hommes entraîneurs d'équipe féminine de basketball et de soccer des mêmes établissements collégiaux. Bien qu'initialement, suite aux entrevues avec les cheerleadeuses, nous voulions justement rencontrer des femmes pratiquant du basketball ou du soccer au niveau collégial, les difficultés pour la mise en contact avec ces athlètes nous ont mené à choisir un autre sport, la savate. Tout comme les cheerleadeuses qui s'enthousiasmaient à parler de leur sport à la recherche de plus de reconnaissance sociale, le monde de la boxe française était très ouvert et démontrait également cette volonté de faire connaître ce sport, ce qui a facilité la mise en contact avec des sportives.

CHAPITRE III

LE VECU SPORTIF DES CHEERLEADEUSES ET DES BOXEUSES : RESSEMBLANCES ET DIVERGENCES

Le présent chapitre entame l'analyse des entrevues et l'interprétation des résultats de notre enquête. Il vise à présenter la manière dont les femmes rencontrées vivent leur expérience sportive et comment elles la perçoivent. Dans un premier temps, il sera question de leur rapport au sport, comment elles se le représentent et quelles sont leurs pratiques. Aux fins de l'analyse, les répondantes ont été départagées en deux sous-groupes. Le premier rassemble celles ayant toujours pratiqué des activités physiques, le second, celles ayant découvert tardivement un intérêt pour un sport. Dans cette section se trouve également discutée la question de l'esprit de groupe et la socialisation par le sport, deux thèmes importants abordés par l'ensemble des participantes. Par la suite, il sera question de la division sexuelle dans le sport et comment cette division s'opère selon le sport pratiqué. Finalement, la dernière partie abordera le problème de l'infériorisation des athlètes féminines.

3.1 Rapport au sport

La notion de rapport au sport renvoie à la manière dont les répondantes vivent leur sport, ce qu'il leur apporte, ce qu'il représente pour elles et comment elles en parlent. Pour l'ensemble des répondantes le sport occupe, dans leur vie actuelle, une place de première importance. Il constitue un élément essentiel structurant leur vie, leur amenant un équilibre et de saines habitudes de vie. Il représente en tel cas un moyen de se réaliser, de se dépasser, un lieu d'accomplissement. Il existe cependant une division importante entre les répondantes, non pas au niveau du sport pratiqué, mais bien au niveau du moment de leur vie où elles ont découvert le sport.

3.1.1 Environnement sportif

La majorité des femmes interviewées proviennent d'une famille sportive ou du moins d'un entourage qui a encouragé la pratique d'un sport dans l'enfance, ce qui semble être une variable déterminante. Par exemple, Louka le dit sans détour, le sport fait partie de son mode de vie depuis toujours, du plus loin qu'elle se rappelle, elle a fait du sport. Malgré la diversité des activités qu'elle a pratiquées, la pratique du sport demeure une constance. D'ailleurs, elle précise qu'elle se considère chanceuse d'avoir été élevée dans une famille qui a mis le sport de l'avant, une famille qui valorise le sport. À ses yeux, tout le monde devrait en faire. Malheureusement, les gens qui ne font pas de sport, observe-t-elle, « n'ont pas la motivation, parce que ça ne leur a pas été inculqué quand ils étaient jeunes. Ils n'ont pas appris à en faire donc ils ne voient pas la nécessité d'en faire. [...] J'ai eu la chance d'avoir des parents qui m'encourageaient ». Anne-Frédérique partage la même impression et n'hésite pas à dire « j'ai toujours fait du sport et [...] j'ai été chanceuse que ma mère m'encourage » (p.8). Alors que Cécile constate que sa mère étant prof de gymnastique, faire du sport dans sa famille allait de soi. Carolane raconte, pour sa part, avoir surtout fait du sport avec son père qui a même été son entraîneur de baseball quand elle était plus jeune. Sans en avoir fait avec eux, Elena n'hésite pas à dire que c'est grâce à ses parents si elle a développé son amour pour le sport :

ma mère elle a toujours été une grande sportive, elle a fait beaucoup de trucs, mon père aussi, c'est vraiment un truc qui nous a été transmis, nos parents nous poussaient à faire du sport, à apprendre à nager, à aller courir, à jouer au ballon, au badminton, n'importe quoi, mais juste ne pas rester chez nous, j'ai pas eu le choix de faire du sport.

Même chose pour Sherin et Jessica qui ont toutes deux été encouragées par des membres de leur famille à faire du sport très tôt dans leur vie et qui aujourd'hui constatent l'importance de cette influence : « Quand j'étais plus jeune ma mère m'encourageait vraiment beaucoup, je pense que ça aide » (Jessica).

Les huit répondantes au passé sportif reconnaissent toutes le rôle positif joué par leur famille dans leur développement sportif. Cette influence se traduit notamment au regard de la variété des activités physiques pratiquées par ces jeunes femmes depuis leur jeune âge. Avoir commencé jeune et continué tout au long de leur vie à faire du sport semble donc garant de l'avenir, puisqu'aucune d'entre elles n'envisage arrêter complètement de faire du sport un jour, celui-ci ayant toujours occupé une place importante dans leur vie.

3.1.2 Environnement non-sportif

Dans l'autre groupe se retrouvent deux répondantes qui ont découvert tardivement le sport. Camille GL est la seule des six cheerleadeuses interviewées qui n'a pas un passé de sportive. Elle dit clairement ne s'être jamais réellement intéressée au sport avant le cheerleading et admet qu'une fois qu'elle arrêtera de pratiquer ce sport, elle ne sait pas si elle trouvera un autre «sport à la hauteur». De plus, elle ne bénéficie d'aucun support ou encouragement dans son investissement sportif de la part de sa famille qui ne comprend pas d'où lui vient cette passion nouvelle pour une activité physique.

Mes parents eux ils ne connaissent pas le sport, ils ne savent pas que [le cheerleading] c'est un sport et ils voient ça comme un divertissement plus qu'autre chose et pour eux tous les sacrifices que je fais pour ça, pour eux, c'est une perte de temps. [...] Ils sont pas d'accord. Ils payent pas pour ce que je fais, ils m'encouragent pas. Pour eux c'est une perte temps, c'est une bulle qui va me passer.

Le cheerleading a changé de manière importante son rapport au sport. Alors qu'elle ne s'était jamais intéressée au sport, elle en fait désormais au moins cinq jours par semaine. De plus, elle admet ne pas s'imaginer redevenir aussi inactive qu'avant et constate les bienfaits du sport sur son corps, physiquement parlant, mais également sur son esprit. Elle voit le cheerleading comme un moyen d'évacuer le stress, comme un moment de libération, autant physique que psychologique. La situation de Valérie est assez semblable. Avant de

commencer la savate, cette dernière n'avait aucun intérêt pour le sport. Valérie confirme d'ailleurs n'avoir aucun talent pour les sports d'équipe et ne pas avoir connu autre chose avant l'âge adulte. Pour cette répondante, la découverte de la savate correspond à un changement dans sa vie. Alors qu'elle ne pratiquait aucune activité physique, elle se décrit désormais comme une femme sportive. D'ailleurs, lorsqu'elle se préparait pour la compétition, elle s'entraînait jusqu'à cinq jours par semaine. Le sport occupe donc depuis peu une place très importante dans sa vie. Le sport est devenu pour elle un mode de vie, un équilibre de vie. Valérie affirme même que le sport représente maintenant un « besoin vital » qui a en quelque sorte transformé sa vie : « je me suis mis à faire du kickboxing, c'est comme s'il y avait eu un tournant dans ma vie à ce moment-là [...] j'ai essayé le kickboxing, puis la savate, j'ai aimé ça, je n'avais jamais trouvé ce qui me convenait avant [comme sport] ».

Pour ces deux répondantes, la découverte du sport a donc été beaucoup plus tardive et s'est effectuée à travers le cheerleading ou la savate, initiation qui correspond à un tournant dans leurs habitudes de vie et non pas, comme pour les autres, un parcours sportif continu. Ces deux femmes ne proviennent pas de familles sportives et n'ont jamais été réellement socialisées dans leur enfance à considérer l'importance de l'activité physique. Autre point commun, leur entourage actuel est bien moins sportif que celui des autres répondantes. Elles représentent plutôt l'exception sportive autour d'elles. Alors que pour les premières, intégrer l'équipe de cheerleading ou le club de savate suit une certaine logique, pour les secondes il s'agit en quelque sorte d'un bouleversement et c'est de cette manière qu'elles en parlent, ce qui évidemment particularise leur rapport au sport. En quelque sorte, on peut dire que les premières font du sport, alors que les secondes font un sport.

Bref, le soutien familial apparaît jouer un rôle clé dans l'investissement sportif. Huit des dix femmes rencontrées considèrent avoir été grandement encouragées dans leur enfance à faire du sport et sont entourées depuis toujours par des gens qui en font et qui le valorisent. Leur pratique sportive est alors jugée normale et elles semblent avoir eu tendance à se

rapprocher de gens sportifs à l'âge adulte, ce qui favorise la poursuite de leur investissement dans le sport. L'importance de l'environnement social dans le développement d'habitudes sportives a d'ailleurs été bien explicitée par Bourdieu dès 1979 et par les travaux de Louveau (2004, 2006) par la suite. Pour ces auteurs, en effet, les choix sportifs autant que les probabilités de faire du sport sont grandement influencés par le statut socio-économique et le milieu dans lequel les jeunes grandissent. Dans le cas qui nous intéresse, c'est essentiellement l'influence du milieu familial qui semble avoir joué un rôle clé sur l'orientation sportive des jeunes femmes rencontrées, tant sur le plan de leur attitude face au sport qu'à celui de l'ordre de grandeur et de la diversité de leurs expériences sportives. Quant au milieu scolaire il est parfois évoqué par les répondantes, toutes se souvenant avoir pratiqué des sports à l'école, mais ces activités semblent un facteur négligeable dans leur parcours sportifs, puisque c'est essentiellement en-dehors de l'école que certaines ont réellement investi le monde sportif. Pour les jeunes femmes élevées dans un environnement sportif, l'investissement dans un sport de compétition apparaît donc beaucoup plus normal que pour les deux autres répondantes pour qui ce choix constitue une première non anticipée.

3.1.3 Esprit de groupe

Pour toutes les répondantes, peu importe leur parcours sportif ou le sport qu'elles pratiquent, la dimension sociale du sport prend une place importante dans leur discours. Le sport constitue un espace de lien social et agit comme lieu de socialisation. Cela devient particulièrement évident dans le discours de Carolane lorsqu'elle parle de son équipe de cheerleading comme de sa deuxième famille. « On est comme une grosse famille. Au début, j'étais un peu gênée, mais là il n'y a aucune gêne entre nous, on est clairement toutes unies et s'il y a un problème on n'a pas peur de s'en parler. [...] On est toutes là pour les autres ».

Camille GL et Elena parlent également de leur équipe de cheerleading comme d'une deuxième famille. Comme dans une famille, le soutien des unes et des autres leur apparaît essentiel pour développer un fort sentiment d'appartenance et favoriser un esprit de corps. En ce sens, Camille GL parle même « d'esprit du cheer ». En effet, l'esprit d'équipe occupe une place importante dans le cheerleading. Celui-ci devient une occasion de solidarité entre femmes. Ainsi selon les cheerleadeuses rencontrées, la performance individuelle est secondaire, seule l'équipe compte, c'est en équipe que l'on perd ou que l'on gagne.

Ce sentiment est beaucoup moins présent chez les boxeuses, principalement en raison même de la nature du sport puisque les combats sont toujours individuels. Toutefois, les entraînements se font en groupe, ce qui transparaît dans leur discours et rejoint les cheerleadeuses à un autre niveau, soit celui-ci d'un moment de socialisation.

3.1.4 Socialisation par le sport

Pour les cheerleadeuses, l'esprit sportif est jugé essentiel pour atteindre une bonne performance. Il devient d'ailleurs un apprentissage nécessaire. À ce propos, Louka raconte aimer le cheerleading en grande partie en raison de l'esprit d'équipe qu'il développe et entretient. Ayant elle-même pratiqué d'abord des sports individuels, elle constate cependant qu'elle doit apprendre à performer avec les autres.

Moi je suis là pour gagner. J'ai fait beaucoup de sports de compétition, j'ai fait de la gymnastique, de la natation et j'étais tout le temps, je m'entraîne moi pour gagner. Je donne mon 100% pour faire des points pour qu'on puisse gagner, je sais pas s'il y en a qui prenne ça moins au sérieux. [...] La gym c'est vraiment individuelle, il y a juste toi c'est vraiment tu comptes sur toi c'est tout. Si tu manques c'est de ta faute, si tu réussis c'est de ta faute aussi, ben grâce à toi. Au cheer, il faut que tout le monde donne son 100% [...] parce qu'on est une équipe, faut se tenir. Mais je sais pas, des fois c'est plus fort que moi, parce que justement j'ai fait des sports individuels (Louka).

Plus encore, pour toute une performance réussie d'équipe est impossible sans cohésion d'équipe. La motivation de chacune est essentielle de même que la présence de toute l'équipe à chaque répétition également. Ainsi, à travers ces exigences, la pratique du cheerleading permet l'apprentissage d'un certain vivre-ensemble, où chacune doit trouver sa place, mais doit vouloir travailler avec les autres et également apprendre à leur faire confiance.

Dans le cas des cheerleadeuses rencontrées, celles-ci pratiquent leur sport dans leur institution scolaire et donc études et sport deviennent inter-reliés. Plusieurs de leurs témoignages révèlent en l'occurrence que leur insertion dans une équipe sportive a une incidence non négligeable sur leur trajectoire scolaire. Alors que de prime abord elles admettent que le temps qu'elles consacrent à leur pratique sportive empiète sur leur parcours scolaire, elles sont nombreuses à plutôt y voir une motivation à poursuivre leurs études qu'une entrave à leur succès. En effet, pour plusieurs des répondantes, le cheerleading modifie leur rapport à leur institution scolaire. Le cégep n'est plus seulement pour elles le lieu où elles étudient, mais également celui où elles pratiquent une activité qui les passionne. Pour Camille GL, « au cégep ça aurait jamais été aussi facile ici si j'avais pas connu toutes les filles que j'ai connues [au cheerleading] ». Elle ajoute également : « C'est un peu ce qui me motive à rester à l'école ». Elles sont plusieurs comme elle à voir dans leur investissement sportif une manière de mieux performer à l'école, notamment Carolane qui considère le cheerleading comme une source de motivation : « c'est vraiment ma motivation aussi à rester à l'école parce que j'ai vraiment un sentiment d'appartenance c'est quand même important pour moi ». Le cheerleading devient donc un moyen d'intégration, notamment au sein du cégep pour les étudiantes. Elles y ont, non seulement rencontré des personnes qui partagent la même passion qu'elles, mais encore elles y ont trouvé un espace à s'approprier et une occasion de partager une expérience commune avec d'autres étudiantes. Plus encore, à travers le cheerleading, c'est leur cégep qu'elles représentent lors de compétition, mais également au quotidien, certaines répondantes portant même un chandail à l'effigie de l'équipe en-dehors des entraînements.

L'importance de l'esprit de groupe n'est pas la même pour les boxeuses, mais ce principe demeure néanmoins présent dans le discours de celles qui ont été interviewées. Bien que la boxe en tant que telle soit un sport individuel, les entraînements se font en groupe et l'esprit de corps se révèle important. Ainsi, pour Cécile, le sport permet une expérience de socialisation significative et constitue sa principale activité sociale puisqu'elle y consacre beaucoup de temps : « Je fais moins d'activités sociales classiques on va dire, je sors pas tant dans les bars ou enfin des soirées, des trucs comme ça, mais ça remplace un peu, le sport c'est aussi très social. [...]et le sport c'est aussi quelque chose à partager». Comme Cécile, Sherin consacre énormément de temps à son sport, ce qui joue sur sa vie sociale au point où elle affirme « ne pas avoir de vie », le sport étant pratiquement son seul loisir. Elle raconte vivre des difficultés avec sa famille et ses ami-es puisqu'elle n'a pas suffisamment de temps pour eux. Pourtant, elle considère que cela vaut les sacrifices et qu'avant de pratiquer la savate « sa vie était ennuyante ». En plus de sa fonction sociale, la savate joue donc pour cette répondante une « fonction de déroutinisation » comme la nomment Élias et Dunning (1986). Pour ces deux répondantes, le sport empiète de toute évidence sur les autres aspects de leur vie sociale, mais la savate remplit une fonction sociale et leur permet de développer un sentiment d'appartenance à un groupe. Car, bien que les performances soient individuelles, les entraînements de groupe permettent la formation d'une ambiance d'équipe et un esprit de coopération et de co-apprentissage règne. La transmission des connaissances est une valeur importante dans ce sport issu des arts martiaux. Les gens de tous les niveaux s'entraînent simultanément, ce qui favorise l'entraide. Bref, peu importe que ce soit un sport de combat où les performances sont individuelles, contrairement au cheerleading, la savate favorise également le développement d'un esprit de groupe.

Les deux sports, pourtant très distincts, constituent l'un et l'autre un espace social intégrateur. Alors même qu'il s'agit de deux sports de compétition, ce sont les termes d'entraide, de coopération, d'esprit d'équipe, de soutien social et moral qui reviennent de façon récurrente dans le discours des répondantes. Pratiquement tous les sociologues du sport, Defrance (1995), Duret (2008), Bourdieu (1979, 1980), Élias et Dunning (1986), etc.,

considèrent le sport comme un lieu d'intégration sociale. Leur point de vue a cependant surtout été développé à partir de l'observation des pratiques sportives masculines analysées comme espace de socialisation à la masculinité; le sport étant associé à un lieu déterminant d'apprentissage des codes et des comportements masculins socialement privilégiés. Ce que McKay et Laberge (2006) reprennent de Connell (1990) et appellent la « masculinité hégémonique » est grandement construite et reproduite à travers le sport, puisqu'il s'agit d'un moment de fraternité entre les hommes et de valorisation des performances gagnantes : le caractère socialisant du sport se voit ainsi associé à la masculinité. Le sport devient en l'occurrence un espace social à partager entre hommes, autant qu'un moyen d'intégration dans le social en tant qu'hommes.

Suite à la lecture des témoignages des sportives, il semble que pour les femmes, la pratique d'un sport soit aussi pour elles un lieu significatif d'apprentissage de la solidarité tout comme une occasion pour développer une socialité entre femmes. Tout comme pour les hommes, le sport constitue donc pour elles une instance de socialisation, non pas tant à une identité sexuée, comme cela a souvent été envisagé pour les sportifs, mais bien à des valeurs de solidarité, d'esprit de groupe, de socialité et de volonté de gagner qui ont longtemps été considérés, à tort, comme des caractéristiques masculines. La socialisation par le sport, n'est donc pas nécessairement une socialisation à la masculinité, l'expérience des femmes rencontrées démontrent bien que l'espace sportif féminin permet le développement d'un esprit de groupe et constitue un facteur de socialisation entre femmes qui remet en en cause l'association courante entre sport et masculinité.

3.2 Division sexuelle dans le monde sportif

L'analyse des entrevues permet aussi de constater que les sports sont traversés par la logique de la division sexuelle du travail telle que la définit Kergoat (2009) ; ils sont divisés et hiérarchisés. Les sports sont indéniablement divisés sexuellement, certains sports étant perçus comme plus masculins, d'autres plus féminins. Ces derniers, comme déjà mentionné au premier chapitre (Héas, 2010), sont socialement dévalorisés tout comme l'ensemble des prestations sportives féminines sont constamment infériorisées par rapport à celles des hommes. Par exemple, les performances au hockey féminin continuent d'être perçues comme moins exigeantes que celles fournies par les hommes, et moins de prestige est accordé au tennis féminin par comparaison au tennis masculin. Cette évidente division sexuelle du sport est appréhendée et vécue différemment par les cheerleadeuses et les boxeuses.

À la lumière des entrevues, il est évident que les caractéristiques de chacun des sports jouent sur la manière dont les sportives elles-mêmes se représentent le sport féminin. Les cheerleadeuses sont davantage préoccupées par l'échelle hiérarchique qui départage les sports entre eux, d'autant que leur sport est largement méconnu sinon dénigré et se situe au bas de l'échelle de la hiérarchie sportive. De l'autre côté, les boxeuses sont plutôt concernées par la division sexuelle des sports, la boxe féminine n'ayant pas le même prestige ni ne recevant la même approbation que la boxe masculine.

3.2.1 Hiérarchisation des sports : le cheerleading n'est pas un sport

Le phénomène de hiérarchisation des sports est particulièrement manifeste dans le cas du cheerleading qui se voit assez systématiquement nié sa qualité de sport, quand il n'est pas carrément tourné en ridicule. Les cheerleadeuses sont plutôt unanimes à dire que le sport féminin est traversé de préjugés. Elles se montrent très sensibles aux représentations entretenues à l'égard des sportives et à la faible place qui leur est accordée

dans les médias ou les organisations sportives. Une telle situation contribue à dévaloriser leur propre pratique et fait silence sur la somme d'efforts exigés par le cheerleading. Elles dénoncent pour la plupart les stéréotypes bâtis autour de ce sport. Toutes les répondantes qui pratiquent le cheerleading s'accordent sur un point : pour le commun des mortels le cheerleading n'est pas un sport et elles vivent au quotidien cette dévalorisation. L'anecdote racontée par l'une des participantes illustre bien ce phénomène :

je parlais à un de mes collègues, je disais que je faisais du cheerleading et tout ça et un moment donné je suis arrivée avec un bleu et la personne a fait comment tu as fait ça? Tu as échappé ton pompon sur toi? Ben non j'ai pas de pompons. Ben là qu'est-ce que tu fais. Sors-tu avec les gars de foot en fin de semaine? Je suis comme non c'est vraiment pas ça que je fais. Là j'ai commencé à expliquer que non le cheerleading c'est un sport et tout ça. Et la personne était là je m'excuse mais c'est pas si dur que ça brasser des pompons sur le bord d'un terrain de football. Et j'étais comme non c'est pas ça que je fais du tout (Camille D.).

Il est évident que pour le collègue de Camille D. le cheerleading n'est pas un sport. Qui plus est, il s'agit pour lui d'une activité risible, voire burlesque. Par ses propos, non seulement il ridiculise ce sport en tant que tel, mais également l'investissement de Camille D. dans cette activité. Ce genre de situation est chose courante pour l'ensemble des cheerleadeuses rencontrées. Elles disent toutes avoir été confrontées, à un moment ou un autre, à des propos dévalorisants qui démontrent combien leur sport n'est pas pris au sérieux. Pour l'ensemble de ces répondantes, cette perception négative trouve son explication dans l'aspect féminin du sport, dans la méconnaissance de celui-ci, mais aussi, et surtout, dans la confusion entretenue entre pom-pom girls et cheerleading. Elles cherchent systématiquement à se distancier des premières et accordent toutes une grande importance à la revalorisation de leur sport. Par exemple Camille GL croit qu'il y a plusieurs préjugés qu'il faut combattre pour permettre de mieux comprendre le cheerleading :

Il faut enlever les préjugés du genre c'est un sport de filles, ils ne voient pas, je pense que les gens voient pas ça comme un vrai sport, comme par rapport au football, la popularité du football comparé au cheer c'est différent! Ce qui serait bien c'est de démystifier le fait des pom-pom girls et le cheerleading, ce qui est pas la même chose. Quand les gens me disent ah t'es pom-pom girl, non non je le suis pas. Par exemple, les cheerleadeuses des alouettes de Montréal c'est pas des cheerleadeuses, c'est des pom-pom girls, parce que eux ce qu'ils font c'est de la petite danse en petite jupe avec des pompons. D'où le pom-pom girls. Le

cheerleading c'est quand tu lances des filles, tu fais des acrobaties, des vrilles, qui reçoivent du monde dans la face quand ça tombe, ça c'est pas pareil. Il y a une différence entre les deux, ça c'est du sport, ça c'est du divertissement .

Pour Camille GL, le cheerleading est associé à tort aux pom-pom girls, entre autres, en raison de la méconnaissance des qualités sportives qu'exige le cheerleading, sauf pour celles qui le pratiquent bien entendu, mais surtout en raison de l'image trompeuse qui en est véhiculée notamment dans les médias et dans des films hollywoodiens tel que *Bring it on*. L'amalgame étant fait, entre spectacle et cheerleading, les femmes qui le pratiquent sont rarement considérées comme des athlètes. Le cheerleading se voit ainsi rapidement réduit à une forme de divertissement où les filles ne sont là que pour encourager les performances masculines. Comme Camille GL, plusieurs insistent sur l'importance de faire la distinction entre une meneuse de claques ou pom-pom girl et une cheerleadeuse. La première est là pour encourager les équipes, essentiellement masculines, avec leurs pompons. La seconde n'encourage pas, elle fait du sport, elle a une prestation à rendre, des points à aller chercher, une technique à exécuter. Alors que la place de la première est sur le bord du terrain à encourager, la cheerleadeuse est au milieu de l'action, elle compétitionne. Qui plus est, les pompons qui sont fréquemment associés au cheerleading et systématiquement invoqués par les personnes extérieures au sport ne font même pas partie de l'équipement.

Les répondantes se désolent au sujet de cette fausse image du cheerleading qui est si largement répandue. Elle révèle la force du préjugé et le peu d'importance accordée à la pratique réelle du cheerleading. Elles en éprouvent beaucoup de frustrations. Car, face à cette incompréhension, elles doivent constamment se battre pour remettre les pendules à l'heure et pour faire reconnaître le cheerleading à son juste titre. Comme elles doivent constamment défendre leur sport, la manière dont les cheerleadeuses en parlent est d'autant plus importante. Elles jugent essentiel d'en manifester les dimensions sportives et formatrices. Pour Elena, « Ça demande beaucoup d'engagement et ça demande beaucoup d'effort, je trouve que c'est pas le genre de sport que tu peux faire juste une fois par semaine. Il faut vraiment pour grandir, il faut que ça se fasse chaque jour » (Elena). Ce n'est

donc pas une activité à prendre à la légère. De plus, les risques encourus sont grands. Il suffit d'imaginer être à la place de la voltige qui est propulsée dans les airs pour comprendre. Une chute peut être dangereuse pour elle autant que pour les femmes en position de base qui peuvent recevoir un corps sur leur tête. Suite à des situations du genre, deux des six cheerleadeuses rencontrées ont déjà souffert d'une commotion cérébrale suite à un accident lors d'un entraînement. Elena a reçu une fille sur la tête lors d'un saut, alors qu'Anne-Frédérique a reçu un coup de coude dans le front suite à une arabesque mal exécutée :

J'ai pris un coup là [dans le front], j'avais un trou et le coup que ça a donné a déplacé des vertèbres dans mon cou. [...] j'ai eu l'air très intelligent parce que quand j'ai reçu le coup ça a fait un creux, mais après ça a fait une immense bosse, c'était vraiment pas *cute* quand j'y pense, en plus c'était rouge. Une expérience à ne pas répéter. [...] J'ai dû arrêter de faire du cheer, à cause de ça j'ai pas pu aller aux compétitions provinciales.

Aussi, la grande majorité des cheerleadeuses rencontrées rapportent un nombre impressionnant de blessures diverses, des ecchymoses, aux chevilles foulées en passant par des muscles déchirés, des entorses au dos et des épaules luxées. Selon Anne-Frédérique il s'agit donc d'un « sport extrême », alors que Carolane soutient qu'il s'agit du « sport le plus dangereux chez les femmes ».

En défendant leur sport, les cheerleadeuses insistent grandement sur l'effort que celui-ci demande. À ce propos, les répondantes soulignent l'importance de la concentration lors des pratiques : échapper quelqu'un par terre parce qu'elle avait la tête ailleurs n'est pas une excuse. Elles mentionnent également les efforts qui doivent être consacrés à la préparation physique. Elles sont d'ailleurs quelques-unes à s'entraîner en-dehors de l'équipe afin d'améliorer leur performance et développer leurs habiletés physiques afin d'être d'un meilleur apport pour leur équipe. Les mots utilisés par Camille D. pour décrire le cheerleading montrent bien comment celle-ci considère ce sport : « J'aime le fait que ce soit un sport vraiment complet. Ça demande autant du cardio que de l'endurance, que de la

force physique. C'est vraiment complet tu peux t'améliorer en tant qu'athlète à tous les niveaux en en faisant » (Camille D.). Elena décrit de manière semblable le cheerleading :

C'est un mélange de tout. C'est un mélange de cardio, c'est un mélange de show, de gymnastique, de danse, ça a vraiment beaucoup de points mélangés et il faut que tu fasses ça dans un deux minutes et demi, donc faut vraiment que tu utilises tout ce que tu as, c'est pas comme un marathon que tu cours pendant 3h de temps, là tu rentres et faut que tu donnes le meilleur.

Bref, pour ces répondantes et plusieurs autres, le manque de reconnaissance sociale du cheerleading en tant qu'activité sportive est non justifiable et critiquable, l'effort physique et mental exigé étant totalement méconnu. Pour les répondantes, il ne fait aucun doute que le cheerleading est bel et bien un sport, peu importe les préjugés à son égard.

3.2.2 Séparation : la boxe n'est pas pour les femmes

À l'inverse, les boxeuses n'ont pas à défendre la valeur leur sport. Pourtant, comme le cheerleading, la savate est un sport très peu connu. Cette méconnaissance générale n'entraîne pourtant pas les mêmes réactions. Sport de combat, la savate fait partie de la famille des arts martiaux et bien que peu connue, personne ne doute qu'il s'agit bel et bien d'un sport. Le discours des boxeuses se situe alors à un autre niveau. Elles n'ont pas à défendre leur sport ou son caractère exigeant, mais plutôt la présence des femmes dans celui-ci. Ce n'est donc pas tant la hiérarchisation des sports qui intervient ici, mais bien la division sexuelle qui marque leur position au sein de ce sport. Nous l'avons mentionné, il existe des sports encore considérés comme typiquement masculins et typiquement féminins. Ces derniers sont généralement infériorisés par rapport aux premiers, comme c'est le cas pour le cheerleading. En choisissant un sport masculin, les boxeuses ne subissent donc pas les effets pervers de cette hiérarchisation, mais bien ceux qu'entraîne la division sexuée des sports.

Ainsi, alors que la pratique sportive des cheerleadeuses est infériorisée, le choix des boxeuses surprend. On s'applique à leur rappeler constamment que la boxe est un sport masculin et que sa pratique est socialement peu acceptable pour les femmes. Pour Valérie, de manière générale, les autres ne comprennent pas comment une personne peut volontairement décider de pratiquer un sport de combat. Elle croit également que cette opinion devient encore plus généralisée quand il s'agit des femmes ; la violence inhérente à la pratique de la boxe étant perçue comme contradictoire avec la nature féminine, alors que la socialisation des femmes les prépare rarement à se battre physiquement. Cette répondante remarque au sujet de la réaction des autres à son investissement sportif que : « la savate, ils savent pas c'est quoi premièrement. Alors je leur dis que je fais du kickboxing, là ils restent un peu surpris ». Elle ajoute également un peu plus tard dans l'entrevue que « les sports de combat, se faire toucher ou frapper, c'est pas socialement accepté encore que des femmes se battent ».

De toute évidence, les boxeuses ne ressentent pas avec autant d'acuité que les cheerleadeuses la hiérarchie qui départage les sports entre eux, mais plutôt la division sexuée qui se vit de l'intérieur. La plupart d'entre elles constatent la présence d'une majorité d'hommes en boxe. Les femmes se font plus rares et, aux dires de Valérie, abandonnent plus rapidement à mesure que la fréquence des assauts et des compétitions augmente. De prime abord, les boxeuses semblent moins sensibles à la division sexuelle dans le sport que les cheerleadeuses, considérant que leur pratique sportive démontre que tous les sports sont ouverts aux femmes. Elles ont néanmoins conscience de pratiquer un sport masculin, même si elles disent peu s'en préoccuper. Pourtant, elles sont plusieurs comme Valérie à remarquer la persistance de préjugés à l'encontre des boxeuses, puisqu'une femme ne devrait pas faire preuve d'agressivité et encore moins y prendre plaisir.

Sherin confirme cette impression de Valérie. Pour elle, la présence des femmes dans le sport, particulièrement les sports de combat, est un phénomène nouveau et marque une transition importante et positive. Elle croit que les femmes pratiquent désormais autant de

sports que les hommes et que celles-ci y sont généralement acceptées. Mais, elle note tout de même une différence au niveau des sports pratiqués et de la réceptivité de son entourage. Les commentaires négatifs à l'égard de sa pratique sportive sont monnaie courante. En l'occurrence, elle trouve dommage que certains sports soient associés à une pratique masculine et d'autres à une pratique féminine, consciente des effets d'une telle division. Les sports de combat se retrouvant sans conteste dans la catégorie des sports masculins, elle note une nette différence dans les comportements à l'égard des boxeurs et des boxeuses. De toute évidence, il semble encore toujours plus acceptable pour un homme de monter sur le ring que pour une femme. Elle ajoute également qu'une femme qui boxe se doit d'être irréprochable, les jugements au sujet de sa technique ne se faisant pas attendre en cas de mauvaise performance. À ce propos, elle rapporte ce que son entraîneur recommande à ses boxeuses : « notre coach a dit que a lot of people criticize women boxers because they don't know how to throw proper punches so. Il nous encourage à toujours avoir une technique qui est très bien pour aider la réputation des femmes qui font de la boxe⁵ ».

Elle perçoit également des différences de réaction lorsqu'elle parle de ses cours de boxe ou lorsqu'elle parle de cours de *fitness*, les premiers choquent, alors que les seconds semblent couler de source. Elle en vient à affirmer que la présence de femmes dans des sports de combat n'est pas réellement acceptée et dérange, surtout que la violence dans le sport demeure réservée aux hommes. À ce propos, elle exprime avoir peu de soutien de la part de son entourage qui ne comprend pas son intérêt pour la savate et la boxe anglaise.

Ainsi, bien que les répondantes l'expriment plus ou moins clairement, elles s'accordent pour dire que les sports de combat ne jouissent pas d'une approbation populaire, surtout lorsqu'une femme s'y aventure. À ce sujet, Sherin rapporte également connaître plusieurs cas de boxeuses qui ont vécu des difficultés en tant que femmes dans un club majoritairement masculin. En effet, lorsque celles-ci ratent une performance, perdent un

⁵ Traduction : Notre entraîneur nous dit qu'il y a beaucoup de gens qui critiquent les boxeuses parce qu'elles ne savent pas comment donner de bons coups de poing, alors il nous encourage à toujours avoir une technique qui est très bien pour aider la réputation des femmes qui font de la boxe.

combat ou simplement exécutent maladroitement une technique, tous en profitent pour leur rappeler que la boxe n'est pas pour elles. Pourtant, tel n'est pas le cas pour les hommes affichant les mêmes difficultés. On retrouve ici un double standard : les femmes se doivent de réussir pour éviter d'être marginalisées, alors que la même exigence n'est pas posée aux hommes avec la même intensité et que les conséquences d'un échec sont moindres. Une telle dynamique indique que les femmes ne sont pas réellement les bienvenues dans certains sports comme la boxe. Ceci contribue plus largement à l'infériorisation des sportives en établissant une hiérarchie sexuée entre les sports et en limitant leur accès à des espaces sportifs. Ainsi, si elles ne peuvent réussir dans les sports masculins parce qu'elles sont des femmes, elles devraient se contenter des sports qui leur sont réservés.

3.2.3 Discours sur les risques dans le sport

Il est également intéressant de comparer les discours tenus sur les blessures dans le sport par les différentes participantes. Alors que, les cheerleadeuses s'emploient à mettre de l'avant le danger de leur sport et les risques qu'elles vivent dans leurs entraînements, les boxeuses, quant à elle, tentent de minimiser les dangers et la violence de la savate de manière à les rendre « acceptables » comme sports pratiqués par des femmes. Bien qu'elle souligne que pour faire un tel sport, il est nécessaire d'accepter de recevoir des coups et de ne pas avoir peur d'en donner, Valérie atténue le danger de la savate et déplore que « les sports de combat soient automatiquement associés aux blessures ». Elle soutient également « qu'il y a beaucoup plus de blessures au football et à la gymnastique qu'il y en a à la boxe » (p.8). Aucune des boxeuses ne dit craindre de se blesser lors de combat et plusieurs affirment que les risques sont moindres, même celle ayant souffert d'une lésion au foie suite à un coup dans le ventre. Ainsi, pour les cheerleadeuses le danger de leur pratique sportive devient un argument pour la faire valoir, alors que les boxeuses en tentant de le

diminuer semblent chercher l'assentiment des autres au sujet de leur choix de sport. Diminuer les risques de blessures semble une stratégie pour atténuer la violence de la boxe et ainsi rendre plus acceptable la présence de femmes dans ce sport. Pourtant, les boxeuses interviewées rapportent toutes que la réaction première des autres face à leur sport concerne la violence et le danger de la savate. D'un côté, les cheerleadeuses utilisent le danger que représente leur sport afin de valoriser sa dimension sportive pour tenter de lui donner une certaine légitimité, pour contrer la hiérarchie. De l'autre, les boxeuses, en minimisant les dangers et la violence de leur pratique sportive essaient d'atténuer le clivage entre les sports masculins et les sports féminins afin d'être acceptées en tant que femmes dans un sport typiquement masculin. Finalement, bien que ce soit de manière opposée, cheerleadeuses et boxeuses, dans leur discours sur les dangers de leur sport, font la même chose, elles tentent de déconstruire certains préjugés à l'égard de leur pratique sportive et de remettre les pendules à l'heure en démontrant que leur expérience personnelle ne concorde pas avec les idées reçues. Mais, plus important encore, elles espèrent déconstruire les principes de hiérarchie et de séparation qui se retrouvent dans le domaine sportif et y trouver, par le fait même, une approbation sociale nouvelle en tant qu'athlète féminine.

3.3. Infériorisation des athlètes féminines

Un des effets pervers de division sexuelle dans le sport dont nous avons déjà fait état est celui de l'infériorisation des athlètes féminines et de leurs performances. L'association sport et masculinité demeure fort ancrée dans les esprits et est considérée comme allant de soi. Par contre, la valorisation du sport féminin tarde à devenir une réalité et les préjugés sont difficiles à surmonter. Faut-il rappeler que la pratique de sports a été pendant longtemps considérée comme « dangereuse » pour la « physiologie » féminine.

Les propos de nos répondantes, comme ceux de plusieurs auteurs dont Louveau (2000, 2004, 2006), confirment que le sport féminin est encore présenté et évalué comme un créneau en marge du sport masculin et surtout inférieur au sport, entendre masculin (Guido et Haver, 2003). Par conséquent, les femmes sont généralement moins prises au sérieux que les hommes lorsqu'il est question de sport. Une telle différence de traitement est pointée du doigt par toutes les répondantes, peu importe le sport pratiqué. Par exemple Louka croit qu'il existe une différence dans la façon dont un homme qui se dit sportif et une femme qui se dit sportive est perçue. Pour cette cheerleadeuse, une femme qui fait du sport de manière régulière, de façon sérieuse surprend, alors que pour un homme cela est considéré comme une chose normale. Elle croit que ce traitement différencié s'explique par les représentations stéréotypées qui dictent aux individus les manières de se comporter selon leur sexe : les hommes devant afficher une certaine musculature, les femmes la beauté. En conséquence, les hommes sont encouragés à faire du sport pour se développer physiquement, contrairement aux femmes chez qui une musculature trop prononcée vient en contradiction avec les critères de beauté féminine. Bref, le sport rime avec masculinité, mais contrevient à la féminité stéréotypée. Ces prescriptions sont perçues par plusieurs répondantes, dont Elena qui le dit clairement :

Des fois je pense que, c'est quelque chose que j'ai pu remarquer, quand tes amis t'invitent à sortir quelque part et que tu dis je peux pas j'ai une pratique le monde vont te regarder un peu bizarre, je sais pas pour quelle raison, tandis qu'un gars qui dit moi j'ai une pratique ils vont te regarder comme dieu. Je sais pas pourquoi il y a cette différence-là, mais ça arrive souvent, pas juste à moi, ça arrive à plein de filles moi j'ai remarqué que l'homme est plus poussé à faire du sport tandis que la femme est juste ce que la femme est, comme je disais tu as le maquillage, tu as le parfum, mise sur ça et tu as tout.

Elena est donc bien consciente d'une différence de perception et de traitement à l'égard du sport féminin. Elle ajoute qu'elle ne croit pas qu'au niveau individuel il soit plus difficile pour une femme que pour un homme de faire du sport, chacun vivant les mêmes problèmes de gestion du temps, par exemple. Pourtant, elle est bien consciente qu'il existe plusieurs représentations et pratiques stéréotypées dans la société comme dans le sport qui favorisent les hommes. Ainsi, une femme qui soulève des poids et utilise sa force est loin de

correspondre à l'image socialement acceptée de ce que doit être une femme. De même, une femme qui s'intéresse intensément, d'une manière ou d'une autre, aux sports continue de susciter l'étonnement voire la suspicion, alors que pour les hommes la pratique du sport est une activité tout à fait légitime, normale, encouragée. Camille D. constate plus spécifiquement que les femmes ne sont pas prises au sérieux lorsqu'il est question de sport. Par exemple, elle affirme étonner bien de gens, surtout les hommes, lorsqu'elle parle de football, sport qu'elle connaît, qu'elle aime, qu'elle regarde et qu'elle aurait aimé pratiquer. Ceux-ci ont tendance à dénigrer ce qu'elle dit, ne croyant pas possible qu'une femme connaisse le football. Or, lorsqu'elles assistent à une partie de football, Camille D est la référence dans son groupe :

les filles comprennent pas vraiment ce qui se passe sur le terrain ou quoique ce soit et c'est moi qui leur explique et quand on parle aux joueurs après et les filles disent ah oui ça c'est Camille qui nous a expliqué. C'est surtout les gars qui sont étonnés ils sont ah une fille connaît le foot. Je suis comme oui et je sors des statistiques de la NFL et personne comprend rien (Camille D.).

Elena aussi, à sa manière conçoit que le sport est un lieu d'expression de l'identité masculine et que tel n'est pas le cas pour les femmes. Aux dires d'Elena, des femmes on s'attend plutôt à ce qu'elles soignent leur apparence physique, restent dans le paraître et ne s'investissent pas dans l'action. Ne pas prendre les sportives au sérieux, dénigrer leur sport ou minimiser leurs performances apparaissent donc comme des mécanismes qui ont pour effet de maintenir les femmes à l'écart du domaine sportif et de le réserver aux hommes, les seuls à y être légitimes autant qu'ils sont les seuls à pratiquer des sports légitimes.

Ce constat est largement partagé par l'ensemble des interviewées, surtout parmi les cheerleadeuses, les unes disant carrément que le sport est masculin et que le sport féminin n'est pas reconnu, d'autres, plus subtilement, constatent des différences au niveau de l'éducation ou simplement du genre d'activités sportives. De fait, toutes les participantes pointent du doigt des différences de représentation entre les sportifs et les sportives et la plupart dénoncent explicitement une dévalorisation du sport féminin.

Bien qu'elles la vivent différemment, cheerleadeuses et boxeuses subissent donc la division sexuelle du travail dans leur pratique sportive : le principe de hiérarchie affectant

particulièrement les cheerleadeuses, alors que celui de séparation touche plutôt les boxeuses. C'est avec lucidité que Camille D répond ainsi à la question de savoir si c'est dur pour une femme d'être sportive : « De l'être non, mais de l'exprimer oui ». Cette répondante évoque en quelques mots l'ouverture effective, officielle du sport aux femmes, - elles peuvent désormais en faire - mais elle renvoie également au problème de reconnaissance et de représentation dont elles subissent constamment les effets.

De plus, Sherin n'hésite pas à parler de plafond de verre dans le sport comme dans le travail. Elle constate que si tous les domaines et toutes les disciplines sont accessibles aux femmes, il leur est pourtant plus difficile de grimper les échelons et d'atteindre les hauts niveaux. Elle rejoint Valérie à ce propos et constate l'existence de pratiques discriminatoires évidentes au niveau du sport d'élite. Elle le dit sans détour, « il n'y a pas de niveau supérieur pour les filles dans les sports de gars ». En conséquence, le sport féminin est condamné, en quelque sorte, à occuper un registre secondaire. Cette absence de sport d'élite, notamment de sport professionnel, contribue indéniablement à l'infériorisation des pratiques sportives féminines, tout comme elle en est le symptôme. Ainsi, il existe un plafond de verre puisqu'il est difficile pour les femmes d'atteindre un niveau supérieur dans le sport, tout comme il existe des murs de verre, puisqu'il est difficile d'investir certains sports. La division sexuelle du travail opère ainsi efficacement dans le domaine sportif. L'expérience des cheerleadeuses et des boxeuses confirment cette idée et montrent bien comment agissent les principes de hiérarchisation et de séparation dans le sport.

CHAPITRE IV

L'ENVIRONNEMENT ET LES STRUCTURES DU SPORT FEMININ

Ce chapitre constitue le deuxième volet de l'analyse des entrevues effectuées dans le cadre de cette recherche et se penche principalement sur l'environnement et les structures entourant la pratique d'un sport par les femmes. Premièrement, il sera question de la couverture médiatique du sport féminin, comment celle-ci invisibilise les athlètes féminines et « spectacularise » leur sport. Par la suite, il sera question de la surféminisation des sportives, notamment des cheerleadeuses. Dans un troisième temps, nous aborderons la question de la frontière sexuée dans les sports, comment celle-ci opère dans tous les sports, mais également à tous les niveaux de pratique, de l'enfance au sport d'élite. Ensuite, nous aborderons brièvement la question de l'orientation sexuelle des athlètes, question également en lien à la frontière sexuée des sports. Finalement, nous aborderons le rapport au féminisme qu'entretiennent les répondantes.

4.1 Les médias

Les médias de masse tiennent également un important rôle dans la reproduction de la représentation sociale du sport féminin. Ainsi, pour toutes les répondantes, peu importe leur sport, il est évident que celui-ci n'occupe pas la même place que le sport masculin dans la couverture médiatique. Lorsqu'il lui a été demandé ce qu'elle pensait des femmes sportives à la télévision, Anne-Frédérique répond en riant : « il y en a ? ». Ce genre de réaction est partagé par pratiquement l'ensemble des répondantes et bien documenté (Broucayet, 2012; Reed, 2004; Héas, 2010). En effet, nous en avons déjà fait état, le sport féminin est pour ainsi dire absent des médias sportifs. Seul les sports et les athlètes

masculins sont mis à l'avant et occupent l'essentiel de l'espace médiatique. L'occultation des sports féminins qui en découle contribue à reproduire le savoir de sens commun à l'effet que le sport est une affaire d'hommes; que ce sont eux qui en font et que ce sont eux qui le regardent.

Au Québec, on a beau dire que le hockey est le sport national, jamais l'équipe nationale féminine de hockey n'a joui d'une couverture médiatique du quart de l'ampleur de celle des Canadiens de Montréal. Pour avoir droit à une couverture médiatique, l'équipe nationale féminine de hockey doit, en effet, offrir une performance exceptionnelle ou gagner de manière convaincante lors d'événements majeurs. À l'opposé, les sportifs masculins, en particulier les joueurs de hockey réussissent à faire la une de la presse sportive même lorsqu'ils ne jouent pas ou que leur équipe subit une cuisante défaite. À titre d'exemple, le 9 avril dernier, l'équipe canadienne féminine a gagné la deuxième place au Championnat mondial de hockey sur glace féminin 2013, nouvelle qui est pratiquement passée inaperçue face à l'engouement des séries de la coupe Stanley. En comparaison, bien que les Canadiens de Montréal soient éliminés dans la course pour la coupe, il a été encore question des joueurs à peu près tous les jours dans les mois suivants : les problèmes d'estime personnelle du gardien de but trouvant même sa place au téléjournal lors des nouvelles nationales. En fait, si on regarde le site Internet de RDS, le hockey féminin n'apparaît nulle part, alors même qu'une section est réservée aux joueurs évoluant chez les midgets AAA, des joueurs entre 15 et 17 ans. C'est dire que les futurs potentiels espoirs masculins attirent plus l'attention médiatique que les joueuses féminines actuelles de haut niveau. Cette inégalité dans l'exposition des performances sportives des unes et des autres ne peut que contribuer à la construction et à la reproduction de l'infériorisation du sport féminin. En ne présentant que les performances féminines exceptionnelles et ce, très rarement et de manière sporadique, les médias confirment l'idée que le sport féminin ne fait pas le poids, qu'il est peu digne d'intérêt et que finalement la réussite sportive d'une athlète féminine représente un cas d'exception. Ce que Valérie relève en ces termes : « ils [les médias sportifs] vont présenter une fille comme tout le temps un exploit ». Selon Broucayet, à force de n'être en contact qu'avec certains sports, les auditeurs finissent par seulement demander ces sports,

les autres leur apparaissant sans intérêt, puisque non-médiatisés. À ce sujet, l'auteure reprend un témoignage qu'elle a recueilli lors d'entretiens sur la question :

On privilégie le football au détriment des autres disciplines. On nous dit que le public s'intéresse plus au foot, mais c'est normal étant donné le matraquage autour de cette discipline. Les chaînes de télé ne se donnent pas les moyens de promouvoir les autres sports. À force de faire un tel tapage médiatique sur le foot, oui forcément les gens regardent. Et si on faisait pareil avec les autres sports? (Broucayet, 2012 : 97).

Et si on faisait pareil avec le sport féminin? Les médias opèrent donc une sélection de l'information sportive et plus le sport masculin est diffusé, plus il risque d'être en demande et les choix opérés par les médias construisent, comme ils en découlent, l'univers de référence des téléspectateurs et déterminent leurs préférences. Alors qu'il est impossible de passer la journée devant la télévision sans entendre parler de sport masculin, le sport féminin, quant à lui, passe inaperçu et n'est visible que lors de rares événements d'envergure tels les Olympiques où sport féminin et sport masculin semblent approcher de l'égalité au niveau de la représentation. Alors qu'ils pourraient être un outil pour combattre les inégalités sportives, les médias se contentent de suivre les logiques marchandes et de reproduire l'infériorisation du sport féminin en l'occultant. La place considérable accordée aux athlètes masculins devient alors en quelque sorte la preuve de leur supériorité et de la légitimité de l'espace qui leur est donné dans l'univers sportif. En ce sens, Elena a conscience du processus à l'œuvre lorsqu'elle souligne qu'aucun sport féminin n'est un sport national et elle ajoute que malheureusement « le hockey féminin c'est pas vraiment ça qui représente une nation ».

Les cheerleadeuses rencontrées le répètent à plusieurs reprises, une meilleure couverture médiatique serait un grand pas pour le sport féminin en général et le cheerleading, en particulier. À leur avis, les gens ne s'intéressent pas au cheerleading parce qu'ils ne connaissent pas ce sport et donc si cette discipline manque de reconnaissance sportive, c'est parce qu'elle est méconnue. En l'occurrence, elles sont plusieurs à croire qu'une meilleure couverture médiatique permettrait de combattre certains préjugés envers leur sport. Elles sont d'ailleurs quelques-unes à pointer du doigt les représentations faussées des

cheerleadeuses dans les films, fausses images qui s'ajoutent au manque de visibilité de leur sport le tout contribuant à inférioriser les performances des athlètes féminines par rapport à celles des athlètes masculins. Elena souligne que parce que le cheerleading est pratiquement impossible à regarder à la télévision, il faut donc, pour voir des performances de cheerleading, pratiquement déjà s'y intéresser pour aller chercher soi-même l'information, notamment sur Internet. Bien que les répondantes critiquent généralement ce phénomène, elles ont toutefois tendance à comprendre et même à justifier les choix médiatiques, puisqu'elles même sont socialisées à préférer le sport masculin. Ainsi, elles voient dans la programmation des médias un choix déterminé par les lois du marché et les impératifs économiques, ce qu'elles ne remettent pas en cause. Pour Camille GL, il s'agit d'une « question de préférence. Mettons RDS c'est une question de public, ils donnent au public ce qu'ils veulent et ce qu'ils veulent c'est du hockey, ils veulent pas du cheer ». Elle identifie donc une situation problématique où les médias ne sont pas là pour informer sur tout ce qui se passe, mais plutôt pour satisfaire les demandes de leur public. Bien que la question ne touche pas Cécile de près, cette dernière n'étant pas une grande amatrice du sport télévisuel, il n'en demeure pas moins qu'elle arrive au même constat quant à la diffusion de son sport. Certains sports, comme la savate, constate-t-elle ne sont jamais médiatisés, alors qu'un nombre très limité d'heures d'antenne est accordée aux équipes et aux athlètes féminines.

Ainsi, les répondantes critiquent ce phénomène médiatique tout en l'excusant partiellement. Elles reconnaissent et déplorent une telle inégalité dans la couverture des médias. Elles considèrent également dommage que les athlètes féminines ne trouvent pas leur place dans les médias et que le sport féminin reste dans l'ombre. C'est particulièrement le cas chez les cheerleadeuses qui jugent que cette situation ne permet pas de faire connaître leur sport aux autres, alors qu'elles-mêmes aimeraient être en mesure de regarder les performances des meilleures au monde. L'absence de couverture médiatique qui touche le cheerleading est révélatrice de la méconnaissance du sport. Pour Camille GL, il s'agit d'un cercle vicieux dans lequel le cheerleading, comme le sport féminin en général, est captif; les médias présentent les sports plus connus, (de manière générale, masculins) que

les téléspectateurs veulent voir parce qu'ils connaissent, mais puisque les sports méconnus ne sont pratiquement jamais présentés, ils demeurent inconnus. Selon cette répondante, ce manque de couverture et de reconnaissance, du même coup, rend invisibles les athlètes féminines et participent à l'entretien des préjugés dont elles sont victimes. Ainsi, tant que le cheerleading est dans l'ombre, elles le sont également.

De plus, elles sont plusieurs à souligner être conscientes que les émissions de sport sont regardées dans une plus forte proportion par les hommes. Elles considèrent également qu'il est normal, mais dommage, que les téléspectateurs masculins préfèrent regarder le sport masculin. Plusieurs des sportives que nous avons rencontrées observent d'ailleurs que, non seulement les athlètes féminines font rarement la nouvelle, mais encore que les rares couvertures qui leur sont accordées par les médias ne sont pas les mêmes que pour les hommes, ne serait-ce qu'en raison de l'importance accordée à l'apparence physique des athlètes. Pour Camille D, si les femmes faisant du cheerleading ne sont pas reconnues comme des athlètes à part entière, c'est généralement le même sort qui attend toutes les sportives. Pour elle, lorsqu'une rare couverture médiatique est accordée à une sportive, ce n'est pas tant son sport qui est montré, mais son image en tant que femme. Ainsi, si une sportive n'est pas belle et photogénique, elle ne sera à peu près jamais montrée, contrairement aux hommes qui le sont premièrement pour leur performance sportive. Elle donne en exemple la patineuse artistique Joanie Rochette qui est devenue un symbole de persévérance, mais bien plus parce qu'elle a fait les Jeux Olympiques malgré le deuil de sa mère que réellement pour sa performance sportive. Les médias ont plus souligné la peine que vivait la femme, que le sport que pratiquait l'athlète. Camille D souligne également que bien que sa prestation aux JO a été montrée et admirée, au final c'est surtout en tant que représentante de marques, lors de promotion et de publicités que Joannie Rochette a le plus été médiatisée. Pour cette répondante, la beauté de l'athlète féminine est pratiquement un prérequis à sa médiatisation :

Joannie Rochette est devenue une espèce d'icône qui a fait sa promotion et tout ça parce qu'elle était belle, mais généralement les femmes sportives qui ne sont pas vraiment belle, pas photogénique ne sont pas exposées, donc c'est un peu dommage. [...] ça entretient le préjugé que c'est pour les hommes machos, virils le sport, donc si on met juste les belles femmes qui en font, je sais pas on *promouvoit* pas le côté athlétique de la femme, mais plus son image, alors que pour les gars c'est plutôt leur côté athlétique qui va ressortir.

Anne-Frédérique abonde également dans ce sens en disant que les femmes sportives

sont sous-représentées, définitivement sous-représentées, peut-être parce que c'est moins impressionnant, peut-être parce que les personnes qui regardent le sport c'est plus des gars, des gars qui vont regarder des filles faire du sport à part si c'est genre des petites jupes ou des petits shorts moulants, ça les intéressent pas tant.

Bref, pour cette répondante, le sport est masculin et même quand ce sont des femmes qui en font, elles doivent s'habiller afin de plaire aux regards des hommes, seule manière semble-t-il d'avoir leur attention, au risque, comme pour le cheerleading, que l'apparence prenne le dessus sur la performance.

Ainsi, ce n'est pas tant pour leur qualité de sportives, remarquent-elles, que certaines athlètes font la nouvelle, mais plutôt pour leur apparence et leur pouvoir de séduction. Un tel constat de la part de femmes qui pratiquent un sport en mini-jupe où la mise en scène du corps est aussi importante est particulièrement révélateur. Ainsi, celles-ci critiquent le sort médiatique réservé aux femmes, mais ne critiquent pas leur sport ou leur propre décision de se conformer à ses pratiques vestimentaires. Elles déplorent une certaine marchandisation du sport et la nécessité qui en découle de dévoiler les corps féminins pour se faire voir et valoir en tant qu'athlètes féminines, mais ne semblent pas faire le parallèle entre ce phénomène, leur sport et les préjugés qui l'accompagnent. Bref, si elles critiquent les médias, dénoncent la division sexuelle du sport, et constatent et vivent des discriminations sexuelles dans l'exercice de leur sport, elles ne remettent pas pour autant en cause le cheerleading ou encore son héritage sexué qu'elles acceptent assez facilement.

4.1.2 Mise en scène du corps

Pourtant, si elles ne semblent pas faire ce parallèle, la question de la sexuation du corps des femmes semblent beaucoup plus les préoccuper que les boxeuses. En effet, aucune des femmes rencontrées pratiquant la savate n'a évoqué ce sujet quant à la couverture médiatique du sport féminin. Elles ont déploré l'absence des femmes dans les médias sportifs, le peu de variétés de sports télédiffusés, mais jamais la manière dont les sportives se trouvent représentées. Il semble donc que la forte sexuation que vivent les cheerleadeuses les amène à être plus sensibles à cette question que les boxeuses peu touchées, puisque leur corps n'est pas mis en valeur de la même manière dans leur sport.

À ce propos, la manière dont les cheerleadeuses décrivent une compétition est révélatrice de la spectacularisation du cheerleading et de l'importance de sa mise en scène, mais indique également qu'elles y consentent avec un certain plaisir pour la plupart d'entre elles. Plusieurs cheerleadeuses rencontrées confirment effectivement que l'arrivée et la préparation avant de monter sur le matelas de compétition est un moment spécial. Elles sont nombreuses à dire qu'il s'agit d'une ambiance de fête. Pour Elena, « c'est comme un jour de Noël. Tu te rends, tu t'assoies, tu te coiffes, tu te maquilles, tu rejoins ton équipe », alors que pour Camille GL « tu te prépares comme pour un bal, les journées de compétition ça sent le *spray-net* et les brillants partout ». Hors contexte, de tels propos, n'évoquent évidemment pas un processus de préparation à une compétition sportive. Ils se rapprochent davantage de l'excitation qui précéderait un spectacle de danse, par exemple. Atmosphère justifiée pour Camille GL qui continue son témoignage en affirmant « qu'une compétition de cheerleading c'est aussi un *show* que l'on présente aux spectateurs ». Si les témoignages des répondantes traduisent bien leur désir de voir la dimension sportive du cheerleading mieux reconnue, il en ressort tout aussi clairement qu'elles ne remettent pas en cause la spectacularisation de leur performance qui constitue en quelque sorte l'excuse à la performativité du corps sexué. Pour Camille GL « l'uniforme de cheers c'est l'affaire la plus

inconfortable » qu'elle n'a jamais portée. « C'est beau, mais c'est pas confortable ». Elle ajoute également que le cheerleading « si les jambes des filles étaient en jogging, on verrait rien [...] c'est comme pour le patinage artistique si la fille se promène en maillot de bain ou en pyjama c'est moins beau, si elle a son petit costume qui flotte dans les airs tout le monde va faire ah wow ». Il est donc normal de s'habiller, de se coiffer, de se maquiller puisqu'il s'agit d'un spectacle et non seulement d'une performance sportive. Il est donc essentiel de bien paraître, l'apparence de l'équipe jouant sur la perception du public et des juges. Alors que pour une nageuse, la couleur de son maillot de bain importe peu, pour une basketballeuse la coiffure est sans incidence sur le pointage final, une cheerleadeuse doit travailler son image, son apparence avant une compétition. Si pour la plupart des cheerleadeuses cette situation leur semble toute naturelle, elle les place néanmoins dans la sphère du paraître plutôt que de l'action. Il en est de même pour d'autres sports féminins, tels le patinage artistique ou la nage synchronisée, deux sports où l'habillement et la présentation des athlètes sont essentiels, font partie intrinsèque du sport et attirent le regard du spectateur sur l'apparence plutôt que sur la performance et par le fait même empêche de réaliser tout l'effort que ces sports exigent de la part des athlètes. Situation que résume Louka, en ces termes : « Les gars sont plus encouragés à faire du sport, les filles c'est plus tais-toi et sois belle ».

Anne-Frédérique est la seule à réellement remettre en question le maquillage et les paillettes obligatoires lors des compétitions. Elle se demande pourquoi cette obligation qu'elle considère ridicule, qu'elle condamne et qu'elle qualifie de bizarre, superficielle et « complètement idiote ». Pour elle, se maquiller et se coiffer pour faire du sport ne correspond à aucune logique. Anne-Frédérique ajoute que ces artifices participent à la déconsidération du cheerleading et au manque de sérieux que les gens accordent à ce sport.

Pour cette répondante, ce qui caractérise principalement un sport féminin est lié à sa présentation, ce qu'elle lie à la contrainte du paraître des femmes. Elle constate une différence de traitement quant à l'apparence entre les hommes et les femmes, ces

dernières vivant beaucoup plus de pressions pour bien paraître, pour travailler leur présentation en public. En ce sens, le maquillage et la jupe au cheerleading trouvent une certaine logique, ne représentant que le prolongement des normes sociales imposées aux femmes. À ce sujet, elle considère que les femmes faisant du sport vivent beaucoup de pression quant à leur uniforme, elle souligne le cas du volleyball où le corps des femmes est peu habillé, bien visible. À l'inverse, lorsqu'un sport n'exige pas un uniforme qui dévoile les corps, comme le basketball, pour Anne-Frédérique, les athlètes sont alors souvent perçues comme lesbiennes du seul fait qu'elles n'adhèrent pas à une norme vestimentaire et sportive féminines, sujet sur lequel nous reviendrons.

Faut-il se surprendre dès lors que de manière générale le public s'intéresse davantage au spectacle qu'à la prestation sportive? Il semblerait que la seule manière pour les sportives d'attirer l'œil médiatique est de miser sur leur apparence, leur corps et la spectacularisation de leur sport au détriment de leur performance sportive, ce qui les met sur la carte, tout en accentuant les stéréotypes à leur égard. Broucuret (2012) parle de ce qui peut sembler un dilemme des athlètes féminines; rester dans l'ombre ou en sortir, mais aux prix d'une marchandisation de leur corps. L'auteure se questionne d'ailleurs sur l'efficacité d'un tel traitement, le prix à payer en vaut-il la chandelle? Cette spectacularisation aide-t-elle la cause du sport féminin, puisque pour une fois on en parle? Ou ne met-elle pas les athlètes féminines au niveau d'un bien de consommation, aussitôt consommées aussitôt jetées?

4.2 Surféminisation

Alors que Mennesson (2005) parlait d'une surféminisation des athlètes féminines hors du terrain sportif et que Guido et Haver (2003) soulignaient un phénomène de sursexualisation des sports féminins, il semble que le cheerleading, quant à lui, se sur-féminise

directement sur le terrain. En effet, les paillettes, les jupes, le maquillage, les coiffures, les boucles, tout l'uniforme semble être fait pour rappeler que ce sont des femmes qui se donnent en spectacle. Même si elles sont rares à remettre en question l'uniforme, plusieurs remarquent tout de même que ce recours aux artifices féminins fait de l'ombre aux efforts que le sport exige d'elles. Pour Camille GL, bien que l'uniforme féminise « un peu à outrance » les athlètes, elle croit que cela fait partie du sport, elle dit que « c'est juste pour faire croire aux gens que c'est plus beau ». Du fait même, au lieu de regarder les performances de cheerleading, les spectateurs s'attardent davantage aux paillettes et aux jupes, ignorant les efforts que demandent ce sport, encore plus les heures de pratiques derrière ou les dangers de blessure. L'uniforme semble alors jouer un double rôle, celui de montrer le corps des femmes, mais également celui de cacher le sport, ce qui participe au processus d'infériorisation du sport féminin et des athlètes féminines, celles-ci ne pratiquant pas réellement un sport ou tout du moins pratiquant un sport qui semble facile, peu demandant. Il semble que ce phénomène n'est pas réservé au seul cheerleading, mais touche également d'autres sports féminins, tels le patinage artistique ou la nage synchronisée, deux sports où l'apparence des athlètes est mise de l'avant et où l'effort demandé est minimisé de manière injustifiée.

À ce sujet, il est intéressant pour comprendre un peu mieux la situation particulière du cheerleading de revenir en arrière pour rappeler qu'à l'inverse d'aujourd'hui, le cheerleading était au départ une activité exclusivement masculine. Ce n'est que dans les années 60, alors que les hommes sont de moins en moins nombreux dans cette discipline, que le cheerleading devient une performance féminine et qu'il se transforme en un sport professionnel, certaines équipes délaissant complètement le rôle d'animation des événements sportifs masculins pour s'investir dans la compétition. Ainsi, malgré les contrariétés que l'actuelle confusion entraîne, on se doit de reconnaître qu'il est difficile, à prime abord, de distinguer clairement le cheerleading des pom-pom girls, les deux activités étant historiquement liées par leur origine et leur pratique à ce jour. D'ailleurs, les pom-pom girls n'ont pas disparues et sont, au contraire, encore très visibles sur les terrains de football. Or, si les répondantes déplorent les préjugés envers le sport et le dénigrement

dont il est victime, elles ne se demandent pas vraiment pourquoi de telles représentations de leur discipline existent. Ainsi, elles ne remettent jamais en question leur mise en scène lors de prestation ou l'image que celle-ci dégage, pas plus qu'elles ne tentent de déconstruire la représentation sociale du cheerleading. Elles sont plutôt d'accord pour situer le problème à l'extérieur du sport lui-même. Ainsi, si les répondantes insistent sur l'aspect technique du cheerleading, sur l'effort qu'il demande, les dangers qu'il comporte, bref sur ce qui en fait un sport en soi, elles ne se posent que rarement des questions sur l'uniforme, la mini-jupe, les paillettes et encore moins sur la mise en scène de leur corps. Elles reconnaissent d'ailleurs que le cheerleading a pour but d'encourager : « c'est un sport qui est fait pour encourager à la base » (Camille D.), « l'esprit de cheers c'est aussi encourager autant les autres équipes » (Camille GL), « on est supposé bien paraître et encourager les autres » (Louka). Cependant, elles se défendent de le faire pour les équipes masculines, parfois même allant jusqu'à dénigrer elles-mêmes les femmes s'investissant dans ce loisir, pratique que certaines qualifient de dégradante pour les femmes. Pourtant, leur sport tire ses origines de cette pratique et la spectacularisation à laquelle elles s'adonnent ressemble grandement au divertissement que les pom-pom girls offrent aux spectateurs d'un match de football.

4.3 Frontière sexuée

S'il existe une frontière nette et repérable entre sports féminins et sports masculins, cette frontière n'est pas nécessairement aussi étanche aujourd'hui que par le passé : plusieurs cheerleadeuses ont déjà pratiqué des sports dits masculins avant de s'investir dans le cheerleading, bien qu'elles soient plus nombreuses à avoir débuté en danse ou en gymnastique, avant de découvrir le cheerleading. À l'inverse, parmi les boxeuses, bien qu'ayant plutôt pratiqué des sports masculins, les sports à caractère féminin tels le yoga, la

gymnastique et la danse ne sont pas absents de leur parcours sportifs. Cela étant, boxeuses et cheerleadeuses insistent sur les différences qui séparent les deux univers sportifs. D'une part, elles constatent des différences au niveau de la pratique des sports eux-mêmes, les sports plus masculins misant plus sur la force, l'agressivité, le muscle, la puissance, alors que les sports plus féminins demandent de la souplesse, de la présentation, de la grâce. Bien que pour elles les différences entre les deux sports ne soient pas facteurs de hiérarchisation, elles constatent que tel n'est pas toujours le cas pour tout le monde, les sports masculins recevant beaucoup plus facilement une reconnaissance sociale.

D'autre part, elles relèvent des différences au niveau de la réception et du regard porté sur le sport par les autres. Ce qui les amène à affirmer, par exemple, qu'au regard du prestige associé aux sports masculins, personne ne doute de la sportivité du hockey, de la boxe ou du football, alors que le cheerleading est systématiquement inférieurisé, sinon ridiculisé. Enfin, plusieurs ont également remarqué qu'un traitement différencié était réservé aux sportives selon qu'elles pratiquaient un sport dit féminin ou un sport dit masculin. Elles observent de ce point de vue que si les cheerleadeuses sont dénigrées en tant que sportives, elles ne le sont pas dans leur féminité, alors que les femmes pratiquant un sport plus masculin sont souvent étiquetées comme viriles, masculines ou lesbiennes. Bien que tenant également ces propos, aucune des boxeuses ne dit vivre réellement de discrimination en raison de leur sport, Cécile parlant plutôt de vivre sa féminité ailleurs, dans d'autres sphères de sa vie. La plupart des cheerleadeuses trouvent courageuses ces femmes qui choisissent un sport plus masculin et s'inscrivent en contradiction avec la norme, Anne-Frédérique leur offre même ses « félicitations ». Bien qu'elles seraient probablement heureuses de recevoir ces félicitations, les boxeuses, quant à elles, ne semblent pas trouver leur engagement dans ce sport plus difficile qu'un autre. Aucune ne parle de détournement ou de transgression quelconque des normes sexuées, quoiqu'elles soient conscientes que les sports de combat forment en quelque sorte un bastion masculin. C'est ainsi que pour Carolane l'atmosphère entourant la pratique d'un sport dit masculin peut constituer un facteur de démobilité, expérience qu'elle a vécue alors qu'elle tentait d'être acceptée par une équipe de football.

Il y avait de drôle de réactions. J'étais rendu trop vieille pour embarquer là-dedans et j'aurais joué avec des gars et c'est un peu mal vu si on veut parce que c'est un sport de gars. [On me disait] tu vas te faire ramasser, t'es trop faible, pas assez forte, des trucs comme ça. [...] Ça m'a rabaissé un peu, j'étais comme ben moi aussi je suis capable, je suis quand même persévérante, c'est sûr qu'avec de la pratique et tout j'aurais été capable de les suivre.

Au final, de tels commentaires l'ont découragée de rejoindre l'équipe de football dans laquelle elle espérait jouer. Il s'agit bien ici d'un geste d'autoexclusion tel que défini par Héas (2010). À force d'être confrontée à des commentaires dévalorisants, Carolane a bel et bien intériorisé sa prétendue faiblesse féminine pour finalement abandonner l'idée de faire du football. Elle ajoute également qu'avoir été un garçon, elle aurait certainement fait partie de l'équipe, ce qu'elle constate avec une certaine amertume. Le cas de Jessica est semblable, plus jeune elle aurait voulu jouer au hockey, mais n'a jamais pu intégrer une équipe et a plutôt été inscrite dans un cours de patinage artistique. De son côté, bien qu'elle n'ait jamais manifesté d'intérêt pour le football, Louka n'hésite pas à dire, à la blague, qu'elle n'aurait jamais été capable d'y jouer, qu'elle « n'est pas assez forte », qu'elle est « trop princesse » pour ça. Face à leurs témoignages, il y a tout lieu de croire que les choix de leur discipline opérés par Carolane, Jessica et Louka ont largement été déterminés par leur intériorisation et celle de leur entourage, des stéréotypes sexuels qui divisent l'univers sportif en deux, excluant les femmes d'un accès à la majorité des sports exigeant une certaine force physique, comme si, par ailleurs, le cheerleading ou la nage synchronisée, pour ne parler que de deux sports essentiellement féminins, n'exigeaient pas une très grande force physique. C'est ce que constate Jessica qui rappelle que « la danse [notamment], c'est un sport de puissance aussi, mais c'est pas vu comme ça ». Cette répondante parle également de la gymnastique comme étant un sport demandant énormément de force physique, mais que ces exigences doivent être en quelque sorte cachées au moment de la prestation, les attentes étant davantage à l'effet que les gymnastes doivent paraître gracieuses et fluides. Parlant de son expérience, Jessica raconte qu'elle avait la puissance pour exercer ses sauts, mais manquait de grâce pour les accompagner, ce que déplorait son entraîneur. Ce qui lui fait dire aujourd'hui que les sports masculins semblent mieux lui convenir. C'est entre autres suite à ce constat, qu'à défaut

d'avoir fait du hockey, elle intègre le club de savate et, en quelque sorte, déjoue la stéréotypie sexuelle, mais cette fois à travers un sport individuel.

4.3.1 De l'enfance à l'élite

Cette frontière sexuée dans les sports existe dès l'enfance et se perpétue et s'accroît jusque dans les sports d'élite. La plupart des répondantes constatent une différenciation certaine dans la façon dont les enfants sont encouragés à faire du sport. Ainsi, pour Valérie, cette différence est très évidente : « J'ai l'impression, dit-elle, qu'on a l'impression que les petites gars ont automatiquement besoin de bouger et qu'ils vont plus être poussés dans un sport, les petites filles ça va être plus si ça vient, pas automatiquement ». Il lui semble donc que le sport est une activité perçue comme plus naturelle pour les garçons, alors que les filles doivent déjà démontrer un intérêt pour les sports pour qu'on les y encourage. Le sport est une activité qui va de soi pour les garçons, mais une activité beaucoup moins encouragée chez les filles. L'expérience personnelle d'Elena confirme les propos de Valérie. En effet, pour Elena elle et son frère ont été traités de façon différente, même si elle considère avoir été encouragée à être active : « Je dirais que moi j'ai pas été poussée à faire du sport, tandis que mon frère oui. Moi ça été moi qui a voulu commencé à faire du sport, tandis que lui c'était plus être chez lui à rien faire et mes parents ont pas eu le choix de le pousser à sortir ».

Jessica remarque également des différences de traitement dans le sport pour les enfants, mais elle les situe à un autre niveau. Ainsi, pour cette répondante, il est évident que certains sports sont plus féminins et d'autres plus masculins, du moins dans la façon dont ils sont pratiqués et la manière dont ils sont présentés et décrits et ces différences sont présentes dès l'enfance. Elle croit que les garçons et les filles sont autant encouragés à faire du sport,

mais pas de la même manière: « C'est sûr que c'est pas poussé vers le même genre de sport, les filles ça va être plus du ballet, de la natation, du patinage artistique, les gars ça va être du hockey, du soccer ». Cependant, à son avis, tous et toutes peuvent ou du moins devraient pouvoir faire le sport de leur choix, sans égard à leur sexe, les caractéristiques associées à chaque sport relevant plutôt de la permanence des stéréotypes sexuels que de la réalité.

Cette tendance à la division ne s'amoindrit pas avec le temps, encore moins en montant les échelons du sport, au contraire. Pour Duret (2008), rappelons-le, plus une pratique s'institutionnalise, moins il y a de femmes, plus les compétitions sont de haut niveau, plus les hommes sont proportionnellement nombreux. Ce phénomène est bien remarqué par les répondantes qui soulignent, pour la plupart, l'existence de grandes disparités dans le sport de haut niveau, le sport féminin professionnel étant peu développé. À ce propos, Valérie constate que les femmes ont beaucoup moins d'opportunités que les hommes, particulièrement lorsqu'elles investissent un sport masculin. Ainsi, dans un sport féminin tel la gymnastique, les femmes démontrant un réel talent ont des chances d'être remarquées et prises en charge, alors que tel n'est pas le cas pour celles ayant choisi un sport masculin, où elles attirent rarement l'attention. Selon Valérie il s'agit ici de la principale différence entre les sports masculins et les sports féminins :

Une différence, moi personnellement j'en vois pas, je pense que ça demande la même coordination, le même effort, tout ça. Il pourrait y avoir une différence si jamais tu veux te rendre dans un haut niveau, dans un sport typiquement fille, gymnastique mettons, si j'avais un talent je serais rapidement repérée et prise en charge tout ça, rapidement, alors que ce n'est pas le cas dans un sport masculin où il n'y en a pas de toute façon de niveau supérieur là-dedans, la différence est là.

Le manque d'opportunités pour accéder à un niveau supérieur de compétition pour les femmes pratiquant un sport masculin est une observation constante dans son discours. Valérie n'est pas la seule à déplorer cette situation, Sherin croit également que les hommes ont généralement plus de support que les femmes, ce qui leur permet d'atteindre plus facilement un niveau supérieur dans leur sport. Pour l'une et l'autre si les femmes sont moins nombreuses à pratiquer des activités sportives de haut niveau, c'est qu'elles ont

moins d'opportunités. Anne-Frédérique perçoit aussi une différence entre le sport de haut niveau où les femmes sont peu présentes et n'intéressent pratiquement personne : « la WNBA que ça s'appelle? Le Women National Basketball League c'est ça, ben je regarde pas ça et dans le fond je connais personne qui regarde ça, alors que le NBA tout le monde connaît » (p.11). C'est le constat de Broucuret (2012 : 141) : « au plus haut niveau, même quand elles dominent largement leur sport, les femmes ont toujours autant de mal à exister et à se faire (re)connaître en tant qu'athlètes ». Cette situation s'explique à son sens en partie par le manque de niveau professionnel dans le sport féminin et l'inégalité salariale qui prévaut pratiquement partout. Par exemple,

il n'y a pas de réelle économie en gymnastique rythmique ou en natation synchronisée. Or, la gymnastique rythmique demande six à sept heures d'entraînement par jour, six jours sur sept; c'est de fait « un travail à temps plein » pour lequel les jeunes filles ne sont pas rémunérées! En comparaison, au basket-ball ou au tennis, sports à perspectives professionnelles, les volumes d'entraînement journalier sont moindres (Broucuret, 2012 : 168).

N'étant pas rémunérées pour exercer leur sport, plusieurs femmes doivent conjuguer le sport d'élite à une carrière professionnelle autre, les sports féminins ayant peu de débouchés professionnels. Cette double occupation met un frein à leur espoir sportif autant qu'à leur plan de carrière. Ainsi, bien souvent, le sport de haut niveau féminin devient moins attractif par comparaison au sport masculin. Moins bien structuré, les athlètes y reçoivent donc moins de support, leurs perspectives d'avenir sont moins intéressantes, alors que les revenus sont insuffisants pour leur permettre de vivre de leur sport et donc de s'y investir autant qu'elles le souhaiteraient. De plus, les équipes nationales féminines peinent parfois à combler leur rang, même s'il s'agit du plus haut niveau d'un sport, alors que les avantages liés au statut amateur ou semi-professionnel sont trop faibles pour que les meilleures soient prêtes à s'y lancer.

Bien que les participantes n'évoluent pas dans un niveau aussi élevé, déjà leur pratique sportive compétitive est confrontée à cette réalité. En effet, elles ont conscience que leurs aspirations sportives entre en conflit avec leurs études ou leur travail. Elles sont plusieurs à admettre négliger parfois leurs cours au Cégep pour aller à un entraînement, parfois avec

une certaine peur qu'il y ait des conséquences à moyen terme, sachant pertinemment qu'elles ne feront pas carrière en cheerleading. Elena le dit d'ailleurs : « je vais pas faire ça [le cheerleading] toute ma vie. Faut que je pense à mon futur aussi ». Peu importe sa passion pour le cheerleading, le temps qu'elle y investit est associé à un temps de loisir. À ce propos, Carolane remarque que l'accession à l'élite sportive est rarement une ambition pour les femmes :

les filles on dirait elles prennent pas ce niveau-là, elles arrêtent, un moment donné sont plus portées, je pense qu'elles sont plus portées vers la famille, le travail et tout que vers le sport et d'en faire une carrière. Le rêve des petits gars c'est de faire une carrière dans le hockey une carrière dans ci dans ça, mais ça sera rarement le rêve d'une fille de se rendre jusque-là.

Il est pour le moins difficile de rêver de faire carrière si les possibilités sont pratiquement nulles. Carolane aborde un autre point à ce sujet, soit celui de la maternité. Il est intéressant de constater que pour l'ensemble des répondantes la famille et les enfants sont vus comme un frein possible à la poursuite de leur activité sportive. Aucune ne compte arrêter complètement, mais toutes voient dans l'investissement familial une contrainte additionnelle. Pour Broucari, les femmes sont constamment confrontées à ce questionnement : « Privilégier sa carrière sportive ou l'envie d'être parent? Les hommes ne connaissent pas ou peu ce dilemme. Les femmes oui » (2012 : 211). Dans le cas qui nous intéresse, il ne s'agit pas de carrière sportive, mais seulement d'une pratique sportive et pourtant la question se pose. Par exemple, Valérie croit pour sa part que la famille et les enfants augmentent la division entre les sexes et que, de manière générale, ce sont les femmes qui en souffrent le plus. Ainsi, elle croit qu'être célibataire et sans enfant facilite actuellement son investissement sportif. Elle est aussi consciente que les hommes mariés sont moins pénalisés de ce point de vue, les femmes ayant souvent plus à investir la sphère privée.

4.3.2 Homosexualité

L'orientation sexuelle des sportives et des sportifs devient rapidement sujet d'intérêt et de préjugés dès lors qu'ils investissent un sport ne correspondant pas typiquement à leur sexe. Pour Demers (2006), il s'agit d'une manière d'assurer le maintien d'une division sexuelle en incitant les hommes et les femmes à investir un sport qui leur convient, socialement parlant. Par exemple, plusieurs participantes racontent que l'orientation sexuelle des hommes faisant du cheerleading est constamment pointée du doigt, comme si la seule raison qui pourrait pousser un homme à faire ce sport était son homosexualité. Toutes les cheerleadeuses rencontrées ont été confrontées à des commentaires à propos des hommes dans leur équipe, principalement de la part d'autres hommes. Par exemple, Camille GL raconte : « Mon chum fait tout le temps des blagues. Ah les deux gays dans ton équipe, je dis sont vraiment pas gays, ils ont des blondes. C'est juste un préjugé parmi tant d'autres ». Constat semblable pour Louka qui dit entendre souvent que « les gars qui font du cheers ils sont gays. C'est pas vrai. Comme les gars dans l'équipe de cheer sont vraiment machos, pas machos, mais sont gars. [...] ils sont tous grands, musclés, sont super gentils avec les filles, je pense pas qu'ils soient gays. Ça me dérange pas, mais je pense pas ». Ce genre de commentaires, en plus de dénigrer l'homosexualité en la percevant comme une insulte, tend à décourager les hommes de pratiquer un sport comme le cheerleading et plus globalement à traverser les barrières de la division sexuelle dans le sport. Il est apparemment suspect que des hommes puissent s'intéresser à cette activité, puisque qu'il s'agit d'une activité féminine et que cela étant, ce ne peut pas être une activité sportive pratiquée par des « vrais » hommes. Donc si les hommes la pratiquent c'est nécessairement qu'ils ne correspondent pas à la norme masculine hétérosexuelle.

L'inverse est également vrai. Les femmes qui choisissent un sport masculin sont suspectes sexuellement parlant. Si elles pratiquent un sport masculin qui déroge à la norme de féminité, par exemple en pratiquant un sport comme le football ou la boxe, elles sont

perçues comme « masculines et viriles » selon Jessica ou encore comme étant lesbiennes selon Camille GL. Il s'agit ici aussi d'une manière de protéger la frontière sexuée dans les sports en entretenant l'idée que ceux qui la traversent ne correspondent pas tout à fait à la norme stéréotypée.

4.4 Rapport au féminisme

Cette frontière sexuée dans le sport est visible pour l'ensemble des répondantes qui l'associent également à la division sexuelle plus générale pratiquée dans la société. Elles sont toutes conscientes que le sport n'est pas le seul lieu où des inégalités entre les hommes et les femmes existent. Le monde du travail est souvent dénoncé par elles comme exemple de sphère où persistent les inégalités.

Par exemple, comme diriger une haute compagnie on va avoir tendance à plus prendre un homme qu'une femme, parce que une femme peut tomber enceinte ou quoique ce soit. Pourtant une femme peut très bien autant être à la tête d'une entreprise qu'un homme. Mais ça va moins être une évidence (Camille D.).

L'équité salariale est également un thème souvent abordé par les participantes, tout comme la répartition des tâches domestiques et le rôle de chacun et chacune dans le couple et la famille, situations qu'elles considèrent problématiques dans la plupart des cas. À l'exception de Carolane qui se dit « résignée » et croit que « les hommes vont toujours être une petite coche au-dessus » des femmes, et que ces dernières sont davantage portées vers la famille et la maternité, l'ensemble des répondantes critiquent ce modèle et croient en un avenir plus égalitaire. À ce propos, la question de la famille semble plus toucher les répondantes à mesure qu'elles vieillissent. En effet, passé l'âge de 25 ans, elles semblent plus enclines à considérer que fonder une famille peut devenir un obstacle à leur pratique sportive. À ce sujet, après avoir constaté que certaines de ses amies abandonnaient le sport suite à leur

accouchement, Cécile prend cette question au sérieux : « on en a beaucoup discuté avec mon copain et c'est sûr qu'au début la fille a plus de contraintes on va dire par rapport au sport, mais après il n'y a pas de raison que la fille arrête plus que le gars enfin, on verra en pratique, mais en théorie en tout cas ». Alors que pour les répondantes âgées de 18 ans, la question de la maternité reste une éventualité lointaine, elle se concrétise en vieillissant et devient réellement un sujet de réflexion pour certaines. Bien que toutes espèrent pouvoir conjuguer le sport, le travail et la famille, elles ont conscience que pour y arriver l'égalité dans la répartition des tâches au sein d'un couple devient un facteur de toute première importance.

De plus, si elles ont conscience de l'existence d'inégalités sexuelles dans la société, elles considèrent toutes néanmoins que la situation sociale des femmes s'est améliorée dans les dernières décennies. Elles réalisent qu'elles doivent ces avancées aux luttes menées par les féministes à différentes époques. Bien qu'elles soient rares à clairement s'identifier elles-mêmes comme féministes, leur discours est souvent teinté de principes féministes. Ainsi, elles dénoncent les discriminations sexuelles persistantes et souhaitent l'égalité entre les hommes et les femmes. « Je suis pour les femmes, pour qu'on ait les mêmes droits que les hommes et qu'on soit traité comme des personnes » (Louka). La grande majorité croit d'ailleurs que nous sommes sur la bonne voie et que l'égalité s'en vient. En ce sens, bien qu'elles reconnaissent l'importance du féminisme dans le passé, tout comme actuellement puisque des luttes sont encore à mener, elles sont plusieurs à mettre un bémol en invitant à la prudence. Par exemple, Elena reconnaît l'importance et la nécessité du féminisme, mais penche vers un discours nuancé afin d'éviter d'« aller trop loin » dira-t-elle, ce qui l'amène à présenter une position relativement paradoxale:

je pense que c'est un peu extrémiste [le féminisme], mais quand je vois qu'est-ce que ça a amené de mieux je pense que ça a été un gros changement, ça a changé beaucoup de choses. Sans ça on serait encore enfermée chez nous et on serait pas en train de faire cette entrevue ! Je dis que ça a été une bonne idée, que celles qui l'ont fait ben elles ont eu du courage, ça aidé à changer beaucoup de choses, elles ont évolué, elles ont acquis des droits, on est relativement au même niveau que les hommes, c'est pas encore vraiment le cas, mais ça s'en vient, faut pas lâcher. Je suis pas une féministe, mais je trouve que des fois, il faut qu'il y ait des changements.

De son côté, Camille GL considère que nous vivons toujours dans une société patriarcale, situation qu'elle déplore. Quant à Anne-Frédérique, « le féminisme est nécessaire » et elle ne voit « pas dans un avenir proche le féminisme comme n'étant plus nécessaire ». Ceci montre bien le spectre des différentes positions défendues par les répondantes, allant de la reproduction du modèle traditionnel à la contestation du sexisme et du patriarcat, de la méfiance envers le féminisme jusqu'à sa défense.

Au terme de notre analyse, il est intéressant de constater que toutes les femmes rencontrées, même la seule qui était plus encline à reproduire un modèle traditionnel de division des rôles entre hommes et femmes, percevaient l'existence d'inégalités sexuelles et de discriminations envers les femmes. Généralement, elles faisaient d'ailleurs un lien entre les préjugés envers le cheerleading ou les femmes dans la boxe, les discriminations contre le sport féminin et les inégalités entre hommes et femmes au niveau social. Ainsi, elles placent leurs expériences concrètes de sportives dans un contexte plus global où les inégalités qu'elles vivent trouvent leur explication dans la société qui les produit. Alors pour plusieurs, et Camille GL le dit carrément, « le sport est le reflet de ce qui se passe dans la société ». Les inégalités observées dans l'univers sportif sont donc nécessairement liées à des inégalités sociales, celles-ci créant les inégalités sportives. En ce sens, les cheerleadeuses vivant plus concrètement leurs discriminations - puisque les boxeuses ont surmonté en quelques sortes les préjugés en investissant un sport masculin - semblent faire plus automatiquement le lien entre la division sexuelle dans le sport et dans la société en général. Seule Sherin, parmi les boxeuses, dit clairement que les inégalités dans le sport découlent d'inégalités sociales plus larges.

Toutefois, pour les répondantes, le sport est également un moyen, un lieu de transformation. Parmi les cheerleadeuses rencontrées, nombreuses sont celles qui voient dans l'investissement sportif, notamment des femmes dans des sports masculins, une manière de combattre les inégalités et, par le fait même, une occasion de changer la représentation sociale des femmes puisque alors, « elles battent tous les préjugés » (Camille

GL). Également, lorsque les cheerleadeuses défendent leur sport, qu'elles critiquent les préjugés et tentent de gagner une certaine reconnaissance en tant que sportives, elles critiquent du fait même la mainmise des hommes sur le sport. En demandant une plus grande ouverture, en voulant sortir de l'ombre et être reconnues comme des athlètes, elles veulent s'appropriier un peu de l'espace sportif généralement occupé par les hommes. Et c'est un peu ce que font les boxeuses en intégrant un club de savate. Déplorant le manque d'équipes féminines de football, Camille D. va plus loin et dit être convaincue « que tous les sports peuvent être pratiqués par tout le monde, c'est juste triste que la société soit remplie de préjugés et qu'on ne puisse pas pratiquer le sport qu'on veut aussi facilement » (p.10). Elle demande également une définition plus large de ce que le sport est, afin que le cheerleading et la danse, entre autres, aient leur juste place. Finalement, l'ensemble des répondantes reconnaissent toutes l'apport du féminisme, ayant généralement conscience qu'elles ne pratiqueraient pas ce sport, ni aucun autre sport en l'absence d'un tel mouvement d'émancipation des femmes. En ce sens, il semble que leur pratique sportive les a parfois amenées à réfléchir à la question de l'égalité entre les sexes, étant elles-mêmes confrontées quotidiennement à des préjugés vis-à-vis leur activité sportive.

L'analyse des entrevues réalisées auprès de femmes sportives permet facilement d'observer la dynamique des rapports sociaux dont parlent Daune-Richard et Devreux (1992). Pour ces auteures, celle-ci se vit à travers la volonté des dominé-es de transformer les rapports sociaux et par le désir de les reproduire qu'éprouvent les dominant-es. Cette dynamique est bien visible dans l'étude du cheerleading; d'un côté les femmes reproduisent les stéréotypes à leur égard par la spectacularisation de leur sport, la mise en scène de leur corps et l'importance accordée à leur apparence en compétition, tout en contestant la définition même des sports qui trop souvent se confine aux pratiques masculines. Ainsi, si le cheerleading reproduit une image stéréotypée des femmes, il semble par la même occasion dévoiler plus facilement les préjugés qui entourent le sport féminin. En d'autres mots, on pourrait croire que ce sport reproduit avec si peu de subtilité les stéréotypes sexuels qu'il devient pratiquement impossible pour celles qui le pratiquent de ne pas les dénoncer, car, bien qu'elles participent à leur reproduction en se conformant à l'image que l'on attend

d'elles, les cheerleadeuses semblent beaucoup plus sensibles aux inégalités sexuelles dans le sport, tout comme dans la société, que les boxeuses.

D'une autre manière, les effets de la division sociale des sexes s'observent également dans le cas de la savate où le simple fait que des femmes pratiquent ce sport s'inscrit en contradiction avec l'idée que les sports de combat sont réservés aux hommes. Les boxeuses démontrent que les femmes peuvent également apprendre à se battre et pratiquer des sports autres que ceux dans lesquels elles sont traditionnellement confinées. En un sens, elles tentent de transformer l'univers sportif en transgressant les frontières. Cependant, leur pratique n'est pas représentée sur un même pied d'égalité que celle des hommes. Les boxeuses sont toujours vues comme moins fortes, moins puissantes, moins bonnes, moins agressives que leurs homologues masculins. Ainsi, malgré leur transgression de la norme, les stéréotypes demeurent et persistent. De plus, dans le cas de la savate, les discriminations à l'égard de la pratique féminine ne remettent pas en cause le sport comme tel, comme c'est le cas pour le cheerleading, mais plutôt les boxeuses directement. Autrement dit, dans le cas de la savate, les inégalités de traitement envers les femmes se situent plus à un niveau individuel, c'est la boxeuse et non la boxe française qui est dévalorisée. Ceci semble rendre plus difficile pour les boxeuses que pour les cheerleadeuses de dénoncer les traitements différenciés selon les sexes. Souvent elles individualisent le problème plutôt que d'y poser un regard social.

Bref, bien qu'elles le vivent différemment et par conséquent y réagissent différemment, boxeuses et cheerleadeuses sont confrontées aux mêmes processus de dévalorisation du sport féminin. Que ce soit par leur pratique ou par leur discours elles tentent toutes, plus ou moins explicitement, de promouvoir la pratique sportive des femmes, prenant plus ou moins conscience de la dynamique existant entre le sport et la société.

CONCLUSION

Plusieurs thèmes relatifs au sport féminin ont été abordés au cours de cette étude; la présence des femmes dans le sport, les représentations sociales des sportives, les divisions entre les sports qu'ils soient masculins ou féminins, la hiérarchie des sports qui en découle, les difficultés d'accès pour les femmes à un sport d'élite, l'éducation sportive différenciée sexuellement, les facteurs favorisant ou défavorisant la pratique d'un sport chez les femmes, les stéréotypes sexuels que vivent les sportives, les dynamiques d'exclusion qui traversent le monde sportif, etc. Tous ces thèmes renvoient à l'existence d'une division sexuelle au sein de l'univers sportif dans lequel les femmes se retrouvent assez systématiquement dans une position désavantagée par rapport à celle des hommes. Par ailleurs, l'investissement des femmes dans le sport contrevient à la représentation sociale stéréotypée de femmes fragile et passive et élargit les représentations identitaires de ces dernières, d'autant qu'il reformule la définition même du sport.

Face à ce potentiel de changements, les réticences sont fortes. Les médias en offrent vraisemblablement l'exemple le plus tangible. Les études sur le sujet, de même que les témoignages des répondantes le confirment, les sportives sont pratiquement invisibles dans la société et la faute est imputable largement au traitement que leur réservent les médias de masses. Trop occupés à couvrir le sport masculin, ils négligent les athlètes féminines. Alors même qu'ils pourraient être acteurs de changement, ils sont plutôt constructeurs et reproducteurs de préjugés et d'inégalités sportives. Tandis que le sport (masculin) occupe une place de plus en plus grande dans nos sociétés, que les nouvelles sportives s'approprient de plus en plus d'espace public, les médias, sportifs ou non, négligent,

invisibilisent et infériorisent les athlètes féminines. Se voient ainsi transmises, sinon solidifiées les représentations sociales et l'imaginaire collectif. C'est pourquoi une présence dans les médias représentent souvent un enjeu important pour les sportives, l'ignorance des médias les vouant non seulement à l'anonymat, mais à vivre dans l'ombre tant des athlètes que des sports masculins.

Paru à l'été 2013, l'ouvrage de Gilles Sanson sur le sport au Québec cherche à redonner leur place à des sportifs négligés par l'histoire. Dans sa préface, Serge Bouchard (2013 : 8-9) en parle ainsi :

Gilles Janson et ses collaborateurs sont des passeurs. Ils font partie de ces redresseurs de tort qui, dans le sens de repêcher ou déterrer, relèvent les oubliés de la fosse dans laquelle ils sont tombés. In extremis ils les font repasser à l'histoire. [...] Le *Dictionnaire des grands oubliés du sport au Québec* a sauvé ce qui doit être sauvé. Un semblable effort de mémoire, pour le bien de notre histoire en général, constitue un travail aussi passionnant que méritoire.

L'histoire du sport, comme toutes histoires, sélectionne, met de l'avant certains athlètes, oublie certains exploits, conserve et transforme les événements pour constituer un imaginaire collectif du passé. Un tel dictionnaire dédié à redonner leur place à des athlètes injustement oubliés par le temps tente d'ouvrir plus grandes les œillères de l'histoire. Le but est certes louable. Malheureusement, malgré un effort évident de l'auteur pour retracer certaines athlètes féminines, notamment la joueuse de tennis Pauline Gadbois représentée d'ailleurs sur la page couverture, les femmes sont, proportionnellement, peu nombreuses dans ce livre. Ainsi, il apparaît que l'effort de mémoire dont parle Bouchard est largement concentré sur le sport masculin, alors même qu'en termes d'oubliées de l'histoire, les femmes gagnent plus généralement la palme. Elles sont, dans les circonstances, les oubliées des oubliés. En un sens, nous pouvons comprendre les résultats obtenus par l'auteur puisqu'il avait pour objectif de sortir de l'oubli des athlètes négligés par l'histoire et non de retracer des athlètes ignorés, même à leur époque, ce qui correspond ordinairement à la

réalité des sportives. Difficile de redonner aux femmes une place qui ne leur a jamais été accordée. L'auteur couvre en effet une époque (1850-1950) où les femmes sont considérablement tenues à distance du monde sportif dont l'accès leur est pratiquement bloqué. Par conséquent, elles sont plutôt absentes du livre. Ceci ne fait que renforcer l'idée que le sport est masculin, que les histoires qui méritent d'être racontées sont masculines, qu'avant aujourd'hui les femmes, à de rares exceptions, ne pratiquaient aucun sport. L'effort de mémoire pour le sport féminin est d'autant plus difficile que dès le départ elles sont mises à l'écart et ne font pas partie du mythe sportif, ce qui, dans les faits, assure leur exclusion à long terme. Concluons sur le sujet en évoquant les propos de Jean Dion (2013) dans sa critique de ce nouveau dictionnaire :

Au fil de près de 450 pages témoignant d'une recherche minutieuse, une époque révolue prend forme, où la force physique tient lieu de vertu cardinale, où les femmes sont largement absentes, où les exploits sont narrés davantage que vus et prennent dès lors une dimension particulière, proche du mythe. Une foule d'histoires qui méritaient d'être racontées, et qui le sont enfin. (Dion, 2013)

Exclusion, oubli, réduction des performances ne sont pas exclusives au monde du sport, l'histoire en général transporte le même biais, les mêmes types d'oubli. C'est ce que relève notamment Micheline Dumont (2013 : 11) dans son livre *Pas d'histoire, les femmes* lorsqu'elle critique le travail de l'historien Éric Bédard :

De tout évidence, l'ouvrage *L'histoire du Québec pour les nuls* perpétue la tradition historiographique : il accorde aux femmes, la moitié de la population, une petite place compensatoire. Dans sa réplique, l'auteur considère qu'en parsemant quelques noms de femmes dans le texte, il rend les femmes « omniprésentes » ! Omniprésentes vraiment ? L'ouvrage se caractérise par la présence d'icônes pour attirer l'attention ainsi que l'introduction d'encadrés placés en marge du texte. Quel est le résultat de cette stratégie éditoriale ? À peine 10% des icônes et des encadrés concernent des femmes. Qui dit mieux ? À quelle histoire les femmes peuvent-elles se rattacher puisque, pendant des siècles, l'histoire a été écrite sans s'intéresser à elles ?

En n'accordant qu'une mince place aux femmes, l'auteur en question, comme tant d'autres, perpétue l'exclusion des femmes, leur marginalisation et ne remet jamais en question la place de référent que les hommes occupent. Conséquence, un seul pan de l'histoire est

présenté. Pour Dumont, il ne fait pas de doute que cette façon de traiter l'histoire est androcentriste et donne lieu à une approche de l'histoire écrite du seul point de vue des hommes et de leurs pratiques. Ainsi l'histoire du sport racontée à travers cette vision androcentriste relègue le sport féminin à la marge. À moins qu'un important virage soit effectué dans les années futures, il est fort à craindre qu'une seconde édition du *Dictionnaire des oubliés du sport* qui couvrirait les années 1950-2050 soit traversée par les mêmes lacunes, les mêmes oblitérations.

ANNEXE A

GRILLE D'ENTRETIEN

Thèmes	Questions	Checklist
Parcours sportif	Quel(s) sport(s) pratiquez-vous? (avez-vous pratiqués?) Si changement/abandon d'un sport, pourquoi?	
	Comment avez-vous commencé à faire du sport?	Avec qui? Depuis quand? Où? Pareil pour frères, sœurs, amis-es?
	Avez-vous été encouragée à faire du sport?	Par qui? Comment? Pourquoi? Pareil pour garçons?
	Les gens autour de vous font-ils du sport?	Plus d'hommes ou de femmes?
	Est-ce que vous aimez faire de la compétition? Pourquoi? - En avez-vous déjà fait avant ou ailleurs qu'au Cégep?	Quel niveau? Fréquence? Raisons? Compétitive?
	Croyez-vous continuer à faire du sport après le cégep?	
	Si vous pensez à vous dans le futur, pratiquez-vous encore du sport? - Comment pensez-vous allier sport, travail, couple, famille?	Le même sport? Quel sport? Autant? Comment? Pourquoi?
Pratique sportive	Combien de fois par semaine/combien d'heure semaine faites-vous du sport? - Quels sports?	

	Comment arrangez-vous votre horaire pour avoir du temps pour faire du sport?	Facile ou difficile? Concessions?
	Comment se passe un entraînement normal au cégep?	Relation coéquipière Relation coach
Rapport au sport	Pourquoi faites-vous du sport?	Raisons esthétiques? Raisons santé? Plaisir? Considérez-vous que vous êtes une sportive?
	Quelles sont les raisons qui vous ont amené à choisir ce sport? (celui pour lequel elle est interviewée)	
	Quelle place le sport occupe-t-il dans votre vie? Rapport sport études; sport santé; sport loisir; sport performance	Temps? Argent? Passe-temps? Constance? Écoute à la télé? Sujet discussion? Lieu de socialisation? Compétition?
	Êtes-vous dans un programme sport-études? - Comment alliez-vous le sport et les études?	
	Faites-vous du sport par loisirs? (Avez-vous d'autres loisirs aussi importants?)	
	Comment décririez-vous le lien entre le sport et la santé?	
	Cherchez-vous à performer dans votre sport?	
	Qu'est-ce que le sport représente pour vous?	Important? Loisir? Essentiel? Privilège? Tout le monde devrait en faire?
Perception sportives	Que pensez-vous des femmes qui font du sport?	Y-a-t-il des sports qu'elles ne devraient pas faire? Pourquoi?
	Que pensez-vous de la division des hommes et des femmes dans le sport?	Normal? Trop? Entraînement mixte?

		Entraîneure et arbitre femme seulement pour sport féminin?
	Y-a-t-il, à votre avis, des sports plutôt masculins ou plutôt féminins? Lesquels? - Que pensez-vous des femmes qui font des sports masculins et des hommes qui font des sports féminins?	Caractéristiques sports masculins, sports féminins.
	Croyez-vous que les femmes font autant de sport que les hommes? - Si non, quelles différences? - Si oui, depuis longtemps? Partout?	Pourquoi?
	Croyez-vous que les filles sont autant encouragées que les garçons à faire du sport?	Pourquoi? Comment? Différences selon sport?
	Pensez-vous qu'il est plus difficile pour une femme de faire du sport que pour un homme?	Raisons? Est-ce plus normal pour un homme de faire du sport?
	Comment réagissent les gens quand vous dites faire partie d'une équipe sportive? - Croyez-vous que ce serait différent si vous faisiez un autre sport?	Négatif? Positif? Exemples, anecdotes?
	Pensez-vous que les réponses que vous avez données jusqu'à maintenant auraient été différentes si vous étiez un homme ?	Pourquoi?
Rapport à féminité	Que pensez-vous de la couverture médiatique du sport? Du sport féminin?	-Représentations des sportives
	Est-il difficile pour une femme d'être sportive? - Comment alliez-vous les deux?	-Contradictions entre les deux?
	Que pensez-vous du féminisme?	Égalité des sexes? Rôle social des femmes? Adhésion ou remise en cause du modèle traditionnel féminin?
Conclusion	Avez-vous quelque chose à rajouter	

ANNEXE B

TABLEAU DES RÉPONDANTES

	Nom	Âge	Études / travail	Établissement scolaire	Sport de l'entrevue	Depuis quand	Autres sports	Influence familiale
1	Carolane	18	Sciences humaines	Vieux-Montréal	Cheerleading	2-3 ans	Soccer, snowboard, baseball, athlétisme, danse	Oui, surtout père
2	Camille GL	18	Communication	Vieux-Montréal	Cheerleading	4 ans	Non	Non
3	Camille D	18	Sciences humaines	Vieux-Montréal	Cheerleading	2 ans	Danse, musculation, gymnastique	Oui, tout le monde fait du sport
4	Louka	18	Art, lettres et langue	Maisonneuve	Cheerleading	1 an	Gymnastique acrobatique, gymnastique artistique, natation, cirque, trampoline.	Oui

5	Elena	18	Sciences humaines	Maisonneuve	Cheerleading	6 ans	Soccer, football, gymnastique, handball, natation, course	Oui
6	Anne-Frédérique	18	Sciences humaines	Maisonneuve	Cheerleading	2-3 ans	Natation	Oui
7	Valérie	29	Enseignante	N.A.	Savate	2,5 ans	Non	Non
8	Cécile	30	Post-doctorante	McGill	Savate	5 ans	Course, escalade, saut à la perche, ski de fond, natation.	Oui, mère professeure de gymnastique
9	Sherin	29	Doctorat en neurosciences	Concordia	Savate et boxe	2,5 ans	Jogging, course, basketball, musculation, fitness	Oui, parents sportifs
10	Jessica	26	Chômage, retour à l'école sous peu.	Formation à l'UQAM, prochainement à l'UdM	Savate	3 ans	Yoga, gymnastique sportive, natation, plongeon, golf.	Oui, mère et grand-père

BIBLIOGRAPHIE

- Abric, Jean-Claude (1989). Représentations sociales: un domaine en expansion. *in* Jodelet, Denise (dir.) Les représentations sociales. Presses universitaires de France. Paris: p.47-78.
- Abric, Jean-Claude (1994). *Pratiques sociales et représentations*. Paris, Presses universitaires de France. 252 p.
- Arnaud, Pierre et Thierry Therret (1996). *Histoire du sport féminin* Tome 2 : Sport masculin-sport féminin: éducation et société. Paris, L'Harmattan: 270 p. .
- Arnaud, Pierre et Thierry Terret (1996). *Histoire du sport féminin*. Tome 1 : Le sport au féminin: histoire et identité. Paris, L'Harmattan: 285 p.
- Associated Press(2012) "Vonn veut disputer une descente masculine." *Le Devoir* 9 octobre 2012 <http://www.ledevoir.com/sports/actualites-sportives/360961/vonn-veut-disputer-une-descente-masculine>
- Baillet, Dominique G. (2001). *Les grands thèmes de la sociologie du sport*. Paris, L'Harmattan. 256 p.
- Barkhorn, Eleanor (2011) "9 Ways Women Get on the Cover of 'Sports Illustrated'." *The Atlantic* 20 juillet 2011
<http://www.theatlantic.com/entertainment/archive/2011/07/9-ways-women-get-on-the-cover-of-sports-illustrated/242251/>

- Bertaux, Daniel (2010 [1997]). *L'enquête et ses méthodes. Le récit de vie*. Paris, Armand Colin.126 p.
- Borde, Valérie, Louise Desautels, Françoise Guénette et Pascale Guéricolas. (1999) "Les filles ont-elles peur du sport?", *Gazette des femmes*, vol. 21, no. 2, p.19-36.
- Bourdieu, Pierre (1979). *La distinction. Critique social du jugement*. Paris, Les éditions de minuit.680 p.
- Bourdieu, Pierre (1984 [2002]). *Questions de sociologie*. Paris, Les éditions de Minuit.277 p.
- Bourque, François (2011) "Débat sur le calendrier des filles de l'équipe de rugby: les vierges offensées." *Le Soleil* 3 décembre 2011 <http://www.cyberpresse.ca/le-soleil/opinions/chroniqueurs/201112/02/01-4474171-debat-sur-le-calendrier-des-filles-de-lequipe-de-rugby-les-vierges-offensees.php>
- Broucaret, Fabienne (2012). *Le sport féminin. Le sport, dernier bastion du sexisme?* Paris, Michalon.286 p.
- Statistiques Canada (2009). *Niveaux d'activité physique des Canadiens et Canadiennes*.
<http://www.cflri.ca/fr/node/133>
<http://www.cflri.ca/media/node/133/tables/Niveauxd'activitephysique.pdf>
- Collectif Cléo : Micheline Dumont, Michèle Jean, Marie Lavigne et Jennifer Stoddart. (1982). *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*. Montréal, Les Quinze.521 p.
- Collin, Françoise. (2003) "Ruptures, Résistances, Utopies", *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 22 no 1, p.61-72.

- Collins, Patricia Hill (2008). *Black Feminism. Anthologie du féminisme africain-américain, 1975-2000*. Paris, L'Harmattan. 260 p.
- Courcy Isabelle, Suzanne Laberge, Carine Erard et Catherine Louveau. (2006) "Le sport comme espace de reproduction et de contestation des représentations stéréotypées de la féminité." *Recherches féministes* Vol. 19, no. 2
<http://id.erudit.org/iderudit/014842ar>
- Court, Martine (2010). *Corps de filles, corps de garçons: une construction sociale*. Paris, La Dispute. 241 p.
- Crenshaw, Kimberlé Williams (2005). "Cartographie des marges: intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur." *Cahiers du Genre* no. 39: p.51-82.
- Daigle, Marie-Claude et (1991). *Un grand coup à donner*, Gazette des femmes. Vol. 12, no 6, Mars-Avril: p. 24-25.
- Defrance, Jacques (1995). *La sociologie du sport*. Paris, La découverte
- DeKerangal, Maylis et Joy Sorman (2009). *Femmes et sports : regards sur les athlètes, les supportrices et les autres*. Paris, Hélicon: 153 p.
- Delphy, Christine (2001). *L'ennemi principal Tome 2: Penser le genre*. Paris, Éditions Syllepse. 389 p.
- Delphy, Christine (2008). *Classer, dominer. Qui sont les "autres"?* . Paris, La Fabrique. 227 p.

- Delphy, Christine (2009 [1970]). *L'ennemi principal. Tome 1 : Économie politique du patriarcat*. Paris, Éditions Syllepse. 276 p.
- Daune-Richard, Anne-Marie et Anne-Marie Devreux. (1992) "Rapports sociaux de sexe et conceptualisation sociologique", *Recherches féministes*, vol. 5, no. 2, p.7-30.
- Demers, Guylaine (2006) "L'homophobie dans le sport: phénomène présent, phénomène tabou." *Journal canadien des entraîneuses* vol. 6, no 2, 15 p.
<http://23361.vws.magma.ca/WOMEN/f/journal/avr2006/index.htm>
- Demers, Guylaine et Helène Lee-Gosselin (2011) "publication d'un calendrier qui servira d'outil de financement de l'équipe du Rugby du Rouge et Or."
http://www.fss.ulaval.ca/cms_recherche/upload/claire_bon/fichiers/argument_calendrier_500_mots.pdf
- Descarries, Francine (2005) "Émergence et développement des études féministes au Québec." *Études féministes* Vol. 7, juillet
<http://www.unb.br/ih/his/gefem/labrys7/fem/francine.htm>
- Descarries, Francine (2009) "Stéréotypes sexuels et publicité sexiste : le sexe vend bien! ." *La meute*. Également publié dans Les Actes de la Conférence internationale, Jeunes, sexualisation et médias, p.28-31. En ligne :
http://www.ydesfemmesmtl.org/documents/actes_jeunes_medias_et_sexualisation.pdf <http://www.lameute.fr/index/>
- Detellier, Élise (2009) "Bonifier le capital humain: le genre dans le discours médical et religieux sur les sports au Québec, 1920-1950." *Revue d'histoire de l'Amérique française* vol. 62, no 3-4, p.473-499 <http://id.erudit.org/iderudit/038522ar>

- Dozier, Walter Lee. (1999) *Gender, sport and media*, Thèse de doctorat Ph. D., University of South Florida,
- Dubet, François (2005) "Pour une conception dialogique de l'individu." *Espaces Temps. net. Textuel* 21 juin, p.1-15.
- Dumont, Micheline (2008). *Le féminisme québécois raconté à Camille*. Montréal, Les éditions du remue-ménage.247 p.
- Dumont, Micheline (2013). *Pas d'histoire, les femmes!*, Montréal, Les éditions du remue-ménage, 223 p.
- Duret, Pascal (2008). *Sociologie du sport*. Paris, Presses universitaires de France.126 p.
- Élias, Norbert et Éric Dunning (1986). *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*, Fayard: 392 p.
- Erraïs, Borhane (1981). *La femme d'aujourd'hui et le sport*. Paris, Éditions Amphora.141 p.
- Fauché, Serge, Jean-Paul Callède, Jean-Louis Gay-Lescot et Jean-Paul Laplagne (2000). *Sport et identités*. Paris, L'Harmattan.452 p.
- Flamant, Claude (1989). Structure et dynamique des représentations sociales. in Jodelet, Denise (dir.). Les représentations sociales. Presses universitaires de France. Paris: p.224-239.
- Fortino, Sabine (2009) "L'apport des trajectoires sociales pour comprendre la précarité en féminin. L'exemple d'une recherche sur l'insertion professionnelle de chômeuses de

longue durée." *Papeles del CEIC* vol. 2009/1, no. 44, 30 p.

<http://www.identidadcolectiva.es/pdf/44.pdf>

Gagnon, Camille, Michèle Pérusse et Jocelyn Richer (1980). "Faites vos jeux! Les femmes et les loisirs." *Gazette des femmes* Vol. 2, no 3, Juillet-Août: p. 9-19.

Galissaire, Romain et Christine Mennesson. (2004) "Les femmes guides de haute montagne: mode de socialisation et identités sexuées", *Recherches féministes*, Vol. 17, no 1, Université Laval,

Griffet, Jean et Peggy Roussel. (2004) "Le muscle au service de la "beauté". La métamorphose des femmes culturistes", *Recherches féministes*, vol. 17, no 1, Université Laval, p.143-172.

Guido, Laurent et Gianni Haver (2003). *Images de la femme sportive*. Paris, Georg Editeur: 254 p.

Guillaumin, Collette (1992). *Sexe, race et pratique du pouvoir*. Paris, Côté-femmes.239 p.

Gury, Christian (1999). *L'honneur ratatiné d'une athlète lesbienne en 1930*. Éditions Kimé.Paris

Haicault, Monique (1993) "La doxa de sexe, une approche du symbolique dans les rapports sociaux de sexe." *Recherches féministes* vol. 6, no. 2, p. 7-20
<http://id.erudit.org/iderudit/057748ar>

Hall, Ann (1982). *Le sport, les rôles et l'identité selon le sexe*. Ottawa, Institut canadien de recherche pour l'avancement de la femme.66 p.

- Héas, Stéphane (2010). *Discriminations dans les sports contemporains: entre inégalités, médisances et exclusions*, Presses universitaires de Nancy. 243 p.
- Hirata, Hélène, Françoise Laborie, Hélène Le Doaré et Danièle Sénotier. (2004). *Dictionnaire critique du féminisme*. Paris, Presses universitaires de France. 315 p.
- Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie (2009). *C'est le temps de bouger! Comment mettre en oeuvre des stratégies de communication efficaces*. Bulletin no 2 : Niveaux d'activités physiques des Canadiens. Ottawa.
- Jodelet, Denise (1989). *Les représentations sociales*. Paris, Presses universitaires de France. 447 p.
- Kergoat, Danièle (2000). Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe. *in* Hirata, Laborie, Le Doaré et Senotier, *Dictionnaire critique du féminisme*. Presses universitaires de France. Paris, Presses universitaires de France: p.35-44.
- Kergoat, Danièle. (2001) "Le rapport social de sexe. De la reproduction des rapports sociaux à leur subversion", *Actuel-Marx*, no. 30, Presses Universitaires de France, p.85-100.
- Kergoat, Danièle (2009). Dynamique et consubstantialité des rapports sociaux. *in* Elsa Dorlin (dir.) Sexe, race, classe, pour une épistémologie de la domination. Presses universitaires de France. Paris, Presses universitaires de France: p.111-126.
- Kohli, Martin (1986). The world we forgot : a historical review of the life course. in V. W. Marshall (ed.) Later life. The social psychology of aging. Sage. London: p. 271-303.

Laberge, Suzanne (1995) "Sports et activités physiques: modes d'aliénation et pratiques émancipatoires." *Sociologie et sociétés* vol. 27, no.1, p.53-74

<http://id.erudit.org/ierudit/001398ar>

Laberge, Suzanne (2004) "Les rapports sociaux de sexe dans le domaine du sport: perspectives féministes marquantes des trois dernières décennies." *Recherches féministes* Vol. 17, no. 1, p. 9-38 <http://id.erudit.org/iderudit/009295ar>

Laberge, Suzanne (2004) "Présentation." *Recherches féministes* Vol. 17, no. 1, p. 1-7

<http://id.erudit.org/iderudit/009294ar>

Landry, Marie-Hélène (2008) "La représentation féminine au sein des fédérations québécoises unisports et multisports, des unités régionales de loisirs et de sports et des municipalités de plus de 75 000 habitants.", 50 p.

http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/publications/SLS/Sport_activite_physique/RapportLandry_PDFS_080528.pdf

Lorde, Audre (2003). Age, race, classe sociale et sexe: les femmes repensent la notion de différence. Sister outsider: essai et propos d'autre Lrde sur la poésie, l'érotisme, le racisme, le sexisme: p. 125-136. .

Louveau, Catherine et Annick Davisse (1998). *Sports, école, société: la différence des sexes. Féminin, masculin et activités sportives. Espaces et temps du sport*. Paris, L'Harmattan.

Louveau, Catherine (2000). "Femmes sportives, corps désirables." *Le monde diplomatique* no. 559, octobre.

- Louveau, Catherine. (2004) "Pratiquer une activité physique ou sportive : persistance des inégalités parmi les femmes", *Recherches féministes*, vol. 17, n° 1, p. 39-76.
- Louveau, Catherine (2006) "Inégalité sur la ligne de départ: femmes, origines sociales et conquête du sport." *Clio. Histoire, femmes et sociétés* Vol. 23, p. 119-143
<http://clio.revues.org/index1877.html>
- Makinnon, Catharine. (2001) "Féminisme, marxisme et postmodernisme", *Actuel Marx*, No. 30, p. 101-130.
- Manoni, U. (2007). *Cours de savate-boxe française*. Paris, Éditions De Vecchi.159 p.
- Martineau, Stéphane et Mireille Blais (2006) "L'analyse inductive générale : description d'une démarche visant à donner un sens à des données brutes." *Recherches qualitatives* vol. 26, p.1-18 <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/Revue.html>
- Massicoli, Elisabeth (2012) "Cheerleading: entre l'image et la réalité." *La Gazette des femmes* <http://www.gazettedesfemmes.ca/6009/cheerleading-entre-limage-et-la-realite/#.T6SHgAv431E.twitter>
- Mathieu, Nicole-Claude (1989). Identité sexuelle/sexuée/de sexe? Trois modes de conceptualisation du rapport entre sexe et genre. *in* Daune-Richard et al. (dirs) Catégorisation de sexe et constructions scientifiques. CÉFUP. Aix-en-Provence: p.109-148.
- McKay, Jim et Suzanne Laberge (2006) "Sports et masculinités." *Clio. Histoire, femmes et sociétés* vol. 23, p.239-267 <http://clio.revues.org/index1908.html>

Menesson, Christine (2005). *Être une femme dans le monde des hommes. Socialisation sportive et construction du genre*. Paris, L'Harmattan.365 p.

Paillé, Pierre et Alex Mucchielli (2003). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris, Armand Colin: 211 p.

Pirès, Alvaro (1989) "Analyse causale et récits de vie." *Anthropologie et Sociétés* vol. 13, no. 3, p.37-57. <http://classiques.ugac.ca/>

Pociello, Christian (1995). *Les cultures sportives. Pratiques, représentations et mythes sportifs*. Paris, Presses universitaires de France.287 p.

Psenny, Daniel (2010) "Le sport féminin a du mal à trouver sa place à la télévision." *Le Monde* 12 octobre 2010 http://www.lemonde.fr/actualite-medias/article/2010/10/12/le-sport-feminin-a-du-mal-a-trouver-sa-place-a-la-tellevision_1424695_3236.html?xtmc=journaliste_sportif_femme&xtcr=2

Reed, Judith. (2004) *La couverture sportive des médias télévisés québécois: analyse de la représentation des athlètes selon leur sexe*, Maîtrise, Département de sociologie, Université du Québec à Montréal, 172 p. .

Rich, Adrienne. (1982) "La contrainte à l'hétérosexualité ou l'existence lesbienne", *Nouvelles questions féministes*, no. 1, mars 1982, p.15-43.

Royer-Rastoll, Philippe et Didier Martin (1990). *Représentations sociales et pratiques quotidiennes*. Paris, L'Harmattan.217 p.

Schnapper, Dominique (1999). *La compréhension sociologique. Démarche de l'analyse topologique*. Paris

- Sévin, Lucile (2011). *Le sport, miroir de la société?* Paris, Éditions Gallimard. 222 p.
- Sperber, Dan (1989). L'étude anthropologique des représentations sociales: problèmes et perspectives. in Jodelet, Denise (dir.) Les représentations sociales. Presses universitaires de France. Paris: p.133-148.
- Therret, Thierry (2005). *Sport et genre, collection Espaces et temps du sport*. Paris, L'Harmattan
- Thibault, Geneviève (2003). "Prendre son élan " *Gazette des femmes* Vol. 24, no 5, Janvier-Février: p. 6.
- Thomas, Raymond (1993). *Sociologie du sport*. Paris, Presses universitaires de France. 127 p.
- Vidal, Catherine (2006). *Féminin masculin, mythes et idéologies*. Paris, Belin. 123 p.
- Ware, Susan (2011). *Game, set, match. Billie Jean King and the revolution in women's sports*, The University of North Carolina Press. 271 p.
- Wittig, Monique (2001). *La pensée straight*. Paris, Seuil. 157 p.